

Faculté de philosophie, arts et lettres

Ambiorix, outil de la « propagande » de César ?
Un exemple d'élaboration du récit historique dans
les *Commentarii de bello Gallico*

Auteur : Pire Dorian
Promoteur(s) : Nicolas Meunier
Année académique 2021-2022
Master 60 en langues et lettres anciennes et modernes

REMERCIEMENTS

Ce travail de fin d'études est l'aboutissement d'une année de travail et de recherche. Il n'aurait pas été possible sans l'aide et l'avis de certaines personnes que je tenais ici à remercier.

Dans un premier temps, je souhaite remercier mon ancien professeur d'*Auteurs latins* de l'UNamur, Monsieur Pierre Assenmaker, pour la discussion qu'il eut avec moi sur la numismatique suite à une conférence qu'il donna à l'UCLouvain cette année. Sans lui et sans son accord, l'Annexe 3 qui ouvre la recherche n'aurait pas vu le jour.

Je tenais ensuite à remercier ma maman qui a pris le temps de relire l'entièreté de mon travail une fois ma tâche terminée. Cela m'a permis de peaufiner mes rédactions pour rendre la meilleure version possible de ma recherche.

Enfin, je voulais sincèrement remercier mon promoteur, Monsieur Nicolas Meunier, qui présenta directement de l'enthousiasme pour le sujet de cette recherche et, me montra tout au long de cette année la confiance qu'il avait en mon travail et prit le temps de me relire. Grâce à lui et aux échanges qu'il eut avec moi, j'ai pu découvrir des ressources extrêmement utiles pour ma recherche et j'ai pu orienter cette dernière dans des directions optimales pour apporter ma contribution aux études césariennes.

Introduction

Ambiorix est le héros belge de la ville de Tongeren, Tongres en français, mais qui se cache vraiment derrière cet homme ? Cette question est le point d'ancrage de la recherche envisagée au sein de ces pages et seul un homme a parlé d'Ambiorix : Jules César. Il est en effet impossible de parler du chef des Éburons sans évoquer César attendu que ses *Commentarii de bello Gallico* sont la seule source primaire pour les événements de la guerre des Gaules durant laquelle Ambiorix connut sa renommée qui lui valut sa statue sur la Grand-Place de Tongres.

Il est bien question de renommée vu que cet homme vainquit les troupes romaines, cependant, est-elle vraiment sincère ? Autrement dit, quel est le traitement de la figure d'Ambiorix ? Un travail général puis centralisé sur l'œuvre césarienne répondra à cette question. Avant de s'intéresser à l'œuvre proprement dite et au personnage d'Ambiorix qui n'apparaît que dans trois livres sur huit, ce qui reste exceptionnel pour un ennemi, un état de l'art des études césariennes importe pour entrevoir quels sont les pans de la recherche actuelle et comment notre contribution peut apporter de nouvelles réflexions. Cet état de l'art sera rédigé à l'aide des sources consultées et égayé par leurs propres états de l'art, raison pour laquelle certaines œuvres qui y sont citées ne se trouvent pas dans la bibliographie (la référence est alors indiquée en note) : les ressources les plus récentes ont été préférées, sans omettre les sources du XX^e siècle mais celles du XIX^e, qui présentent toujours un intérêt certain, n'ont pas été consultées dans le cadre restreint de ce travail. Une heuristique suivra cet état de l'art pour indiquer les premiers éléments de méfiance face au texte de César, ce qui est indispensable pour concevoir entièrement le premier chapitre.

Ce dernier correspond à un résumé des sources sur César et son œuvre à l'aide notamment de biographies¹, de sources analysant ses textes² et de sources historiques voire architecturales³. Grâce à ce bagage théorique, une question essentielle pour interroger le traitement de la figure d'Ambiorix sera posée : comment César a-t-il rédigé son texte ? Cette thématique amène trois sous-questions, les trois points du chapitre, les deux dernières découlant de la première : celle de l'écriture de l'histoire à l'époque, celle de l'importance de la politique

¹ Badel, 2019 ; Bayet, 1965 ; Canfora, 2001 ; Gallois, octobre-novembre 2020 ; Le Bohec, 1994 ; Pernot et Chappon, 1945 : 19-24 ; Yavetz, 1990.

² Beaujeu, octobre-novembre 1958 ; Constans, 1937 ; Devillers, 2010 ; Garcea, 2020 ; Martin et Gaillard, 1990 ; *Nouveau Dictionnaire des œuvres*, 1994 ; Pöschl, 1983 ; Rambaud, 1966 ; Rambaud, 1983 ; Rat, 1964 ; Ratti, 2009 ; Segura Ramos, 1995.

³ Brunaux, 2018 ; Hachmann, 1975 ; Loicq, 2007.

pour César et celle des liens avec la littérature grecque. Le deuxième point est la partie biographique de l'étude, ce qui a son importance dès lors que César est un politicien avant tout et ce qui contextualisera la situation dans laquelle il vécut à l'aide de ressources sur l'histoire romaine¹. Le troisième point est étayé par des sources sur la littérature grecque² : il repère dans un premier temps les liens généraux entre le texte de César et l'historiographie grecque avant de confronter dans une partie plus personnelle ses *Commentarii* à la *Rhétorique* d'Aristote.

Ce premier chapitre centralise des connaissances avant qu'elles ne soient appliquées plus précisément aux passages où apparaît Ambiorix dans le second chapitre, ordre indispensable puisque peu de ressources sont exclusivement consacrées à ce personnage³. Après avoir cerné les objectifs de César lors de la rédaction de son texte, les livres V, VI et VIII des *Commentarii de bello Gallico* seront respectivement analysés pour questionner les données mentionnées (quel est le sens des oppositions entre les personnages ? César est-il responsable de la défaite ? quels procédés apportent une réponse à cette dernière question ?) et en comprendre la construction (quel est le sens derrière l'évolution du personnage d'Ambiorix ? est-ce que cette évolution entache l'image de César ?). En fin de chapitre, deux réflexions personnelles seront présentées : est-ce que le traitement d'Ambiorix entre dans la question de la date de publication des *Commentarii de bello Gallico* et est-ce qu'il prouve que César s'inspire de son vécu pour améliorer son image ?

L'objectif de toutes ces interrogations est de montrer à quel point le traitement d'un personnage sert César et sa propagande et, dans la construction de son texte à valeur historique, quel en est le sens : nous souhaitons ainsi analyser le *quomodo*, le comment, comme Yavetz (1990) non davantage que le *quod*, le pourquoi, mais bien pour y parvenir. Pour ce faire, en plus des sources modernes, nous consulterons certains textes antiques qu'ils soient grecs (Aristote, Dion Cassius) ou romains (César et Hirtius bien entendu mais aussi Catulle, Cicéron, Suétone, Tite-Live) qui seront traduits par nos soins. Les éditions choisies pour les *Commentarii de bello Gallico* sont celle de Garcea de 2020 qui reprend celle d'Otto Seel⁴ pour les sept livres de César et celle des Belles Lettres sous la direction de Constans pour le livre VIII d'Hirtius, Garcea ne fournissant pas les textes latins des continuateurs de César. Pour les autres auteurs latins, il s'agit des éditions fournies par la base de données « Library of Latin Text » : celle-ci

¹ David, 2000 ; Pernot et Chappon, 1945 : 17-18 ; Rome, s.d.

² Amilien, mercredi 30 mars 2022 ; Payen, 2003 ; Smeesters, année académique 2020-2021 ; Trédé, 2007.

³ Pöschl, 1983 ; Rambaud, 1983.

⁴ Seel, O. 1961. *C. Iulii Caesaris Commentarii rerum gestarum. I : Bellum Gallicum*. Leipzig : Teubner.

reprend les éditions Teubner pour les *Carmina* de Catulle¹, le *Brutus*², les *Catilinaires*³, le *De officiis*⁴ de Cicéron ainsi que pour le *De uita Caesarum* de Suétone⁵, tandis qu'elle reprend une édition d'Oxford pour l'*Ab urbe condita* de Tite-Live⁶.

¹ Catullus. (Rome. Ist century BC) 1973. *Carmina*, éd. H. Bardon. Leipzig : Teubner.

² Cicero. (Rome) 46 BC. *Brutus*. In Malcovati, E. 1970. *M. Tulli Ciceronis scripta quae manserunt omnia*. Fasc. 4. Leipzig : Teubner.

³ Cicero. (Rome. 63 BC) 1938. In *L. Sergium Catilinam orationes*, éd. P. Reis. Leipzig : Teubner.

⁴ Cicero. (Rome) 44 BC. *De officiis*. In Atzert, C. 1963. *M. Tulli Ciceronis scripta quae manserunt omnia*. Fasc. 48. Leipzig : Teubner.

⁵ Suetonius. (Rome. IInd century) 1908. *De uita Caesarum*, éd. M. Ihm. Leipzig : Teubner.

⁶ Liuius (Rome. Ist century) 1991. *Ab urbe condita*, éd. J. Briscoe. New York : Oxford.

César et Ambiorix : État de la recherche

Il est difficilement envisageable de ne pas traiter de la figure de César lorsqu'on aborde ses *Commentarii*, que ce soient les *Commentarii de bello Gallico* ou les *Commentarii de bello ciuili*. Cette recherche n'y fera donc pas exception. César est un personnage historique qui présente encore un intérêt certain, en témoigne la multitude de sources qui lui sont consacrées. Le Bohec, dont l'ouvrage donne une bonne idée des tendances quant à l'étude de César et de son corpus, cite deux grandes perspectives : le domaine historique avec l'analyse de l'homme et de ses propos pour s'en faire l'avocat ou l'accusateur¹ et le domaine archéologique qui s'évertue à situer les lieux antiques décrits dans les *Commentarii*².

Parmi ces lieux décrits par César et recherchés par les archéologues, le plus emblématique est Alésia dont le site est assimilé à Alise-Sainte-Reine en Côte-d'Or³. Il s'agit également de comprendre l'évolution apportée par César aux conceptions géographiques de l'époque à travers le vocabulaire qu'il utilise. Le mot *Germani* est l'objet de la plupart de ces recherches : il désignait originellement les habitants outre-Rhin mais son sens s'est étendu puisque les observations du général ont bien montré que l'ancienne conception du Rhin-frontière ne se vérifiait pas en réalité, information corroborée par les découvertes archéologiques sur les origines des différentes peuplades gauloises⁴.

Dans le domaine historique domine la personnalité de César qui fait encore l'objet de débat. Le général qu'il représentait forçait l'admiration du XIX^e siècle en France : Napoléon I^{er}, dans un texte écrit à Sainte-Hélène et publié après sa mort, et son neveu Napoléon III ont respectivement écrit sur cet homme⁵ qui représentait un modèle de génie militaire, représentation toujours d'actualité d'ailleurs. Les auteurs de l'époque, tels Voltaire⁶ et sans doute Alexandre Dumas père⁷, comprenaient tout de même que les *Commentarii* n'étaient pas d'une fiabilité exemplaire. Cette admiration peut donc être déjà quelque peu imposée par des *Commentarii* qui restent l'une des sources les plus importantes pour concevoir le général qu'était César. Toutefois, les propos de celui-ci sont questionnés dès le XVII^e siècle : il

¹ Constans (1937) voit notamment beaucoup de sources tournées contre le général.

² Le Bohec, 1994 : 4.

³ Brunaux, 2018 : 38.

⁴ Hachmann, 1975 et Loicq, 2007.

⁵ Napoléon Premier. 1869. *Précis des guerres de Jules César*. Paris.

<https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k86479f/f1.item>

Napoléon III. 1866. *Histoire de Jules César : guerre des Gaules*. Paris : Plon

⁶ Voltaire. (1737) 1769. *La mort de César : tragédie en trois actes*. Geneve : Freres Cramer.

⁷ Dumas, A. (Paris. 1855) 2020. *Acté suivi de César*. Barcelona : Editorial Planeta DeAgostini, S.A.U (A. Le Vasseur et Cie). 103-368

s'agissait de les défendre ou de les critiquer. Napoléon I^{er} s'étonnait d'ailleurs déjà des dires de César quant à l'issue de certaines batailles¹. L'importance de la politique est également assez prégnante dans les textes de César et les philologues l'ont bien compris². Mais la question la plus vivement débattue parmi les historiens modernes, depuis des siècles et encore à l'heure actuelle, est indiscutablement la suivante : souhaitait-il la royauté ? Cette question a fait son apparition au XIX^e siècle chez Napoléon I^{er} et surtout dans l'*Histoire romaine* de l'Allemand Théodor Mommsen³ qui assurait que César la désirait. Il a fallu attendre un autre Allemand, Christian Meier⁴, à la fin du XX^e siècle pour réfuter les propos de Mommsen en disant que rien ne permettait de certifier que César avait cet objectif même s'il donnera tout de même une hypothèse. Il semblerait d'ailleurs que les historiens et les philologues répondent par l'affirmative à cette question au moins pour la période qui a suivi la fin de la guerre civile. Cette volonté césarienne serait d'ailleurs une explication possible des raisons de son assassinat⁵. Toutefois, les chercheurs contemporains ne sont pas d'accord pour dire si cette volonté existait depuis le début de la carrière politique de César en raison de la descendance divine et royale qu'il se donnait ou s'il a commencé à la concevoir au fur et à mesure de sa vie. Cette dernière hypothèse avait la faveur de Meier qui pensait que, si César avait fomenté un projet monarchique, ce n'était qu'à partir de l'accumulation progressive de tous les pouvoirs⁶, de même que Canfora qui se demande si ce désir n'était pas né chez César après la guerre d'Alexandrie où il a côtoyé une Cléopâtre incarnant le modèle de la monarchie hellénistique⁷ tandis que Ratti voit l'irruption d'une crainte de la royauté de César parmi le peuple suite aux Luperciales du 15 février 44⁸. Par contre, pour Badel⁹, il est impossible de déterminer un déclencheur ou une date pour la volonté monarchique de César, il est seulement possible d'affirmer que Romulus était l'un des seuls modèles à surpasser même si le peuple romain détestait la royauté. Toujours est-il que cette question prend tellement d'ampleur qu'un article

¹ Brunaux, 2018 : 37.

² Badel, 2019 ; Bayet, 1965 ; Beaujeu, octobre-décembre 1958 : 439 ; Brunaux, 2018 ; Canfora, 2001 ; Constans, 1937 : XI ; Devillers, 2020 ; Garcea, 2020 : 23 ; Le Bohec, 1994 : 55 ; Martin et Gaillard, 1990 ; *Nouveau Dictionnaire des œuvres*, 1994 ; Pernot et Chappon, 1945 : 17-18 ; Rambaud, 1966 ; Rat, 1965 : 5 ; Ratti, 2009.

³ Mommsen, T. (Breslau. 1854) 1928. *Histoire romaine*. Trad. De Guerle. Paris : Flammarion.

⁴ Meier, Chr. (Muncih. 1989) 2015. *César*. Trad. Joseph Feisthauer. Paris : Seuil.

⁵ Le Bohec la cite à côté d'autres hypothèses : une psychanalytique où Brutus tue son père adoptif, une religieuse où les conjurés ont voulu faire un sacrifice aux Mânes de Pompée et une plus personnelle où certains conjurés auraient agi parce qu'ils estimaient que leur valeur n'était pas reconnue (1994 : 112). Il n'évoque toutefois pas la possibilité d'une conjuration d'épicuriens, sans doute parce que cette dernière a été fortement critiquée comme l'explique Canfora (2001 : 277-285).

⁶ Badel, 2019 : 186.

⁷ Canfora, 2001 : 199.

⁸ Ratti, 2009 : 29.

⁹ Badel, 2019 : 220.

mythologique sur Romulus a fait une large place à César dans son développement¹. Même si aucune certitude n'a encore vu le jour à ce sujet, le concept du césarisme, à savoir l'accumulation des pouvoirs qui permet d'accéder à une monarchie reste une nouvelle de recherches au moins depuis Napoléon III.

Le questionnement de la personnalité de César s'observe également au XX^e siècle où la vision positive qui en a souvent été donnée a été nuancée au prisme d'une réflexion sur le genre littéraire. Cette question du genre littéraire est liée aux problématiques du degré de vraisemblance des textes² et des influences extérieures sur ceux-ci. Certains philologues associent ces deux interrogations à la forme littéraire que sont les *Commentarii* : s'ensuit donc logiquement tout un pan des études césariennes consacré à son écriture appuyée notamment sur la formation de César en Grèce, puisqu'en effet la plupart des philologues reconnaissent l'importance du monde hellénistique dans les sphères littéraires et politiques de la société romaine³, point évoqué pour les *Commentarii* que ce soit par une évocation de l'influence grecque uniquement dans les textes de César⁴, par l'affirmation d'une présence politique dans ceux-ci⁵ voire par une association de ces deux pans théoriques⁶. La question de la personnalité du général est fortement liée à la question du genre : fait-il œuvre d'historien ou de propagandiste ? La deuxième option est largement acceptée, en témoigne l'importance de la littérature qui traite à la fois de la propagande dans l'œuvre césarienne de même que celle qui touche à l'image que César se donne en plus en dehors de son texte. Quoiqu'il en soit, un élément semble être partagé dans ce pan de la recherche césarienne : César a certes déformé les données historiques de ses *Commentarii* mais n'a pas pour autant écrit une uchronie.

César est donc un homme dont la personnalité et le projet sont difficiles à définir mais il n'en reste pas moins un tournant de l'histoire. Pour reprendre la distinction de Le Bohec, il s'agira dans le cadre de ce travail d'analyser les propos de César dans une posture de compréhension⁷. Pour cela, la conception du genre de César, qui sera vu comme un mixte de plusieurs genres, ainsi que l'influence de la politique qui en découle seront fortement prises en compte, tandis que l'apport de la littérature hellénistique sera accentué. En ce qui concerne le général, l'objectif n'est pas ici de toucher à la question de la royauté voulue ou non avant la fin

¹ Gallois, octobre-novembre 2020. Au moins un tiers de la page consacrée à Romulus est dédiée à César au lieu de s'étendre sur le roi légendaire de Rome.

² Cf. *infra*, « Heuristique sur le récit d'Ambiorix », pour des références sur ce pan de la recherche.

³ David, 2000 est un ouvrage important sur l'influence grecque dans tous les domaines de la vie romaine.

⁴ Garcea, 2020 principalement.

⁵ Brunaux, 2018 ; Le Bohec, 1994 ; Martin et Gaillard, 1990 ; Pernot et Chappon, 1945 : 17-18.

⁶ Bayet, 1965 et Rambaud, 1966 principalement.

⁷ Les termes d'« avocat » et d'« accusateur » paraissent en effet trop réducteurs.

de la guerre civile, à l'inverse de sa propagande au sein de ses textes et de l'image qu'il s'y donnait. Le domaine archéologique ne sera pas traité dans le cadre de cette recherche mais ce pan sera tout de même consulté parce qu'il doit tenir compte de la personnalité et des actes de César pour tirer des conclusions.

Heuristique sur le récit d'Ambiorix

Les *Commentarii* sont des textes fortement interrogés au cours de l'histoire. Les premières critiques de Montaigne dans ses *Essais* et les premiers étonnements de Napoléon prirent dès lors de l'ampleur : les textes de César sont-ils véridiques ? Il ne fait plus de doute que ces derniers sont construits pour faire l'apologie du général et donc que César n'est pas objectif, ce qui pose un problème de véracité. Les procédés de déformation sont alors repérés par moult philologues dont l'ouvrage de Michel Rambaud constitue la référence¹. La figure d'Ambiorix est traitée dans cette conception de la recherche : le texte de César montre le chef des Éburons comme un menteur², un *perfidus*³ voire un homme intelligent mais surtout cruel⁴, ce qui justifie la vengeance romaine, mais les procédés de déformation dans ce passage, aussi bien sur Ambiorix que sur le légat Sabinus présenté comme un traître, sont alors analysés⁵. Ce manque d'objectivité est donc un premier élément de prudence quant aux propos tenus.

Un autre point important sur les *Commentarii* et plus particulièrement sur les sept livres des *Commentarii de bello Gallico* effectivement écrits par César est la question de la date de publication. Rambaud cite trois grandes théories : la rédaction d'un livre par année, celle en trois étapes (57, 55 et 52) et celle en un seul jet entre 52 et 51⁶. Bayet évoque même la possibilité que le septième livre soit écrit et publié ultérieurement vu son volume plus important que les six premiers⁷ tandis que Le Bohec ajoute l'hypothèse d'un rassemblement de divers dossiers annuels en un seul ouvrage⁸. Il semblerait toutefois que deux avis principaux survivent : la publication par année et celle en un seul jet après la victoire de César sur Vercingétorix. Jusqu'à l'ouvrage de Rambaud susmentionné, il semblerait que les deux propositions faisaient débat sans que l'une prenne l'ascendant sur l'autre⁹. La deuxième solution a nonobstant pris le pas sur la première puisqu'elle est généralement retenue dans les diverses sources sans pour autant être assurée. Cette date de publication est importante puisqu'il ne faut pas omettre l'influence de la politique dans ce passage, ce qui est un deuxième élément de prudence. César percevait en effet l'écriture comme une arme politique¹⁰ : même si cette donnée est plus importante dans

¹ Rambaud, 1966. Ratti, 2009, plus contemporain, peut également être cité dans cette optique.

² Rambaud, 1983 : 118.

³ Beaujeu, 1958 : 465.

⁴ Le Bohec, 1994 : 65.

⁵ Pöschl, 1983 ; Rambaud, 1983.

⁶ Rambaud, 1966 : 9-12.

⁷ Bayet, 1965 : 162.

⁸ Le Bohec, 1994 : 55-56.

⁹ En effet, Constans (1937 : VII) dit que la date de publication retenue est celle de 52-51 tandis que Rambaud (1966 : 10) dit que c'est celle par année, solution qu'il déconstruit tout au long de son ouvrage.

¹⁰ Le Bohec, 1994 : 55.

les *Commentarii de bello ciuili*, il ne faut pas l'ignorer dans les *Commentarii de bello Gallico*, sans doute publié à un moment où César préparait sa candidature au consulat et cherchait dès lors à présenter une image favorable de lui. En d'autres termes, travailler sur Ambiorix nécessite de s'intéresser à l'auteur du texte mais également au genre dans lequel il écrivait avant d'envisager lesdits passages.

Cette optique est d'une importance capitale pour comprendre comment César a construit son texte parce qu'il évoque des faits auxquels il n'a pas assisté, ce qui correspond au troisième point de méfiance sur ce passage : comme la plupart des protagonistes romains sont tombés devant les troupes d'Ambiorix, César peut donner sa version des faits. Le récit que les lecteurs antiques ont eu et que les lecteurs modernes ont entre les mains correspond à la vision des événements de César qui n'a jamais pu être corrigée par un protagoniste de la bataille contre Ambiorix et où il peut se donner le rôle le plus glorieux.

Il faut donc être prudent face aux écrits de César sans pour autant se dire que tout est erroné. Ambiorix est en effet, de la même manière que Vercingétorix, un personnage trop important dans le récit de la campagne des Gaules pour être totalement déformé. Ce n'est toutefois pas pour cela qu'il ne faut pas faire preuve d'esprit critique face aux livres V, VI et VIII des *Commentarii de bello Gallico* où le chef des Éburons apparaît. La défaite des Romains face aux troupes d'Ambiorix a certes eu lieu mais elle a pu subir un remaniement narratif vu que César n'a pas vécu les événements et a donc pu les interpréter.

Chapitre 1 : César et les composantes de son écriture

La recherche au sein de ces pages se concentre sur les passages que Jules César a consacrés à Ambiorix, chef des Éburons, mais seulement dans le second chapitre. Planter le décor avant de se concentrer sur des extraits précis est nécessaire : un bagage théorique s'impose. Les questions du genre, du lien entre César et la politique et de l'influence de la littérature grecque à l'époque seront donc interrogées de prime abord. L'étude envisagée est générale, raison pour laquelle la bibliographie consultée reprend des sources qui ne concernent pas César et ses textes, que ce soit exclusivement ou en partie¹.

Cet exposé synthétique des trois points susmentionnés est applicable à l'ensemble des *Commentarii de bello Gallico* et, avec un certain réaménagement, serait même utile pour concerner les *Commentarii de bello ciuili*. Cet apport théorique permettra au chapitre 2 de s'ouvrir sur l'entièreté du texte de César puis de se condenser sur les passages sur Ambiorix pour en fournir une analyse optimale et pour mieux entrevoir les raisons pour lesquelles la question de la véracité des *Commentarii* est posée dans les études actuelles, d'autant plus que César est la seule source primaire pour la guerre des Gaules, et ce depuis les critiques allemandes des XVII^e et XVIII^e siècles sur les omissions, la dramatisation excessive des actions, les exagérations et les contradictions internes, points déjà relevés par Asinius Pollion selon Suétone :

Pollio Asinius parum diligenter parum que integra ueritate compositos putat, cum Caesar pleraque et quae per alios erant gesta temere crediderit et quae per se, uel consulto uel etiam memoria lapsus perperam ediderit; existimat que rescriptum et correctum fuisse. (Suet., Caes. LVI, 4).

Asinius Pollion pense que les *Commentarii* n'ont pas été composés si scrupuleusement et avec une si grande exactitude, comme César a tenu pour vrai sans réflexion la plupart des actions réalisées par d'autres, et a exposé fausement celles qu'il a réalisées lui-même, soit délibérément, soit par défaut de mémoire, et Asinius Pollion estime que César a eu l'intention de réécrire et de corriger son œuvre.

¹ Amilien, mercredi 30 mars 2022 ; Barthes, 1953 ; Bornecque, 1957 ; Godefroid, 1971 ; Payen, 2003 ; Robert, 2010 ; Smeesters, année académique 2020-2021 ; Trédé, 2007.

1. L'historiographie à Rome

Dans l'historiographie romaine apparaissent de grands noms tels que Salluste, Tite-Live, Tacite, Flavius Josèphe pour ne citer que ces auteurs de l'époque classique, Ammien Marcellin dans l'Antiquité tardive, Guillaume de Tyr au Moyen Âge, etc. César est repris dans la liste des auteurs historiques de l'Antiquité classique bien que son style soit simple : comme le contexte est essentiel pour comprendre les mots d'un écrivain, que ce soit durant l'Antiquité ou aujourd'hui, il faut replacer César dans le sien pour déterminer ce qui le rapproche des auteurs qui ont ouvert le paragraphe et identifier les éléments qui le démarquent tout de même de ce dernier.

L'histoire fut un genre important à Rome depuis le début du II^e siècle av. J.-C. lors de la deuxième guerre punique où un auteur défendait l'identité nationale romaine en confrontation avec des nations étrangères au moyen d'un relevé des réussites militaires. À l'époque de César, la littérature prend de l'ampleur chez tous les Romains – César, par exemple citait par cœur des poèmes grecs et s'entourait de poètes, même pendant ses campagnes (Yavetz, 1990 : 209) où il était accompagné d'un cercle littéraire dont Aulus Hirtius, qui a rédigé le livre VIII des *Commentarii de bello Gallico*, fut probablement le secrétaire – et elle avait un rôle de propagande clair, que ce soient les poèmes qui glorifiaient ou critiquaient un homme ou les lettres qui prenaient le rôle d'un journal moderne (Rambaud, 1966 : 15). Il existe quelques principes pour l'*historia* même si la « version latine » n'était pas encore clairement définie du temps de César et que les auteurs qui lui étaient contemporains s'inspiraient fortement des Grecs¹ pour lesquels l'histoire était « l'exposé des changements qui interviennent dans le devenir des hommes et la recherche de leurs causes. » (Trédé, 2007 : 341). Il faut toutefois comprendre que l'histoire antique n'est pas la même que celle d'aujourd'hui :

« L'historien antique n'est pas un chercheur scientifique, c'est d'abord un écrivain. Le terme d'*historia*, qui désigne le genre littéraire, est importé de Grèce ; à l'origine, chez Hérodote, il signifiait "enquête". La matière historique, ce sont les *res gestae*, les "choses accomplies". C'est depuis le XIX^e siècle seulement que l'histoire est une discipline scientifique qui tend à se donner pour seule tâche d'analyser le passé, non de le raconter. » (Martin et Gaillard, 1990 : 108).

L'historien antique est, en ce sens, avant tout un conteur, un narrateur qui cherchait « à rédiger des monuments de la littérature, de la rhétorique, plus qu'à faire œuvre scientifique, au sens actuel de cette expression. » (Le Bohec, 1994 : 6), œuvre dont les gages de vérité ne

¹ Le point 3 de ce chapitre l'illustrera.

découlent que des sources que l'auteur a consultées, de la persistance d'une solide tradition orale ou de la vraisemblance des faits et des personnages présentés (Martin et Gaillard, 1990 : 109). Cet auteur a également tendance à se concentrer sur les événements qu'il a lui-même vécus et / ou sur le passé de son peuple avec les leçons et les morales qu'il en tire. Un tel auteur se concentrait exclusivement sur les causes et les conséquences des épisodes qu'ils relataient et, vu le caractère historique qu'il souhaitait donner à son œuvre, il avait tendance à en bannir le merveilleux, les interventions divines et la *fortuna* qui se trouvent dans les épopées. L'*historia* s'intéresse plus particulièrement au passé glorieux d'une nation, même si les défaites militaires sont un sujet historique, parce que l'objectivité n'était pas un critère pour écrire de l'*historia* qui accumulait les sources sur un sujet sans les synthétiser, qui était un reportage plutôt qu'une enquête (Martin et Gaillard, 1990 : 109). Les défaites ne sont citées que si elles n'empêchent pas la victoire finale pour en tirer des pistes d'amélioration. Il faudra attendre l'époque d'Auguste pour donner une plus large place aux revers mais dans une optique de propagande : l'empereur est en effet présenté comme un homme capable de maintenir la cohésion de ses troupes et surtout de son Empire malgré les échecs. Le genre alliait narration et discours parce qu'il fallait montrer « dans les paroles et dans les actes les raisons des uns et les torts des autres » (Rimbaud, 1966 : 112).

Il existe différents types d'*historia* qui peuvent se combiner. Le premier est l'*historia* à l'unité signifiante dans laquelle l'auteur se concentre sur l'évolution d'un peuple en particulier, tel l'*Ab Vrbe condita* de Tite-Live sur l'évolution des Romains. L'autre type a une unité purement historique qui se divise en deux catégories : l'œuvre biographique qui se centre sur les actions d'une personne dans un certain contexte, comme le *De uita Agricola* de Tacite sur la vie de son beau-père, et la monographie historique qui s'intéresse à une série d'événements avant d'en donner une signification, comme le *De coniuratione Catilinae* de Salluste (Martin et Gaillard, 1990 : 110-111).

Dans le cas de César, le texte, dont les sources seront traitées par la suite, est construit comme des annales, forme fréquente au I^{er} siècle av. J.-C., allant du printemps à l'automne et aux quartiers d'hiver¹. César a l'allure d'un conteur qui raconte les grandes victoires du conflit et ne cite que les défaites qui n'ont pas terni une victoire finale ou qui ont justifié une vengeance romaine². Ses *Commentarii de bello Gallico* et *de bello ciuili* contiennent les grands thèmes de

¹ Trois contre-exemples à cette forme toutefois : Hirtius dont le livre VIII couvre les années 51 et 50 av. J.-C. tandis que les livres de César ne relatent qu'une année à la fois, le livre III de César au début duquel est évoqué l'hivernage de l'année 56 et le livre V où Ambiorix attaque la légion romaine pendant l'hiver.

² Sur la justification dans les *Commentarii*, cf. le point 1.2 du chapitre 2.

l'historiographie (les descriptions de longues batailles, les *excursus* ethnographiques, les mentions des batailles auxquelles César n'a pas participé) et reprennent les deux pans de l'historiographie, à savoir les passages narratifs et l'insertion de discours et seraient rangées dans la catégorie de la monographie vu les sujets traités et également quelque peu de la biographie dès lors que César est le sujet principal de son œuvre, en témoigne l'usage de la troisième personne. Le conditionnel de la phrase précédente importe car les textes de César ne sont pas de l'*historia* mais bien des *Commentarii* qui étaient une sorte d'aide-mémoire pour qu'une tierce personne rédige de l'*historia*, comme le *Commentarius consulatus sui* de Cicéron où il décrit son consulat de 63 av. J.-C. Ceux de César sont avant tout une sorte de carnet de route, sans aucune recherche stylistique ou esthétique (Martin et Gaillard, 1990 : 116), qui relatent les faits vécus par César et par ses hommes soit dans l'ordre des décisions, soit dans l'ordre chronologique, soit dans un ordre d'importance allant des événements majeurs aux mineurs (Beaujeu, 1958 : 463). Les qualifications de monographie et d'autobiographie s'appliquent tout de même, bien que l'autobiographie ne soit pas le « genre dominant » du texte puisque César a laissé des marques de première personne et n'a pas parlé du reste de sa vie, ou tout du moins pas explicitement¹ : il s'est concentré sur la tenue de son proconsulat qu'il dicte tel un orateur et qui est le fil rouge de son œuvre. L'œuvre allie donc *historia* et *Commentarii* et peut, en définitive, être considérée comme un genre propre à César (Ratti, 2009 : 20, note 24), raison pour laquelle personne n'a retravaillé le texte au niveau esthétique et rhétorique comme le laissait présager le titre de *Commentarii*.

César relatait les batailles auxquelles il n'avait pas participé grâce aux rapports de ses soldats en les agrémentant de ses *excursus*. Ces derniers sont en effet un des matériaux utilisés par César pour rédiger son œuvre, matériaux auxquels il faut ajouter les lettres qu'il adressait à ses amis, les lettres administratives et militaires destinées à ses légats², ses notes dans des archives officielles³, ses propres souvenirs desquels sont tirés les *excursus* et surtout les rapports que César envoyait au Sénat pour certifier qu'il était bien présent en Gaule et qu'il était l'homme de la situation pour les opérations. Ces derniers sont une obligation politique : un

¹ Cf. le point 4 du chapitre 2.

² Cf. Caes., G. V, 40, 1 (moment où Quintus Cicéron est acculé par les Nerviens et demande l'aide de César) : *Mittuntur ad Caesarem confestim a Cicerone litterae, magnis propositis praemiis, si pertulissent.* « Des lettres sont aussitôt envoyées à César par Cicéron, après avoir promis de grandes récompenses si elles arrivaient à destination. »

³ Cf. Caes., G. V, 47, 2 : *Crassum Samarobriuae praefecit legionemque ei attribuit, quod ibi impedimenta exercitus, obsides ciuitatum, litteras publicas frumentumque omne, quod eo tolerandae hiemis causa deuexerat, relinquebat.* « César mit Crassus à la tête de Samarobriva et lui attribua une légion parce qu'il laissait là-bas les bagages de l'armée, les otages des cités [gauloises], les lettres officielles et tout le ravitaillement qu'il avait transporté là pour passer l'hiver. »

proconsul devait informer le Sénat de ses agissements dans la province qui lui était confiée pour que le Sénat en garde le contrôle en décidant la suite des opérations. Ils étaient des résumés sous forme de lettres dans un style simple et avec des énoncés précis, ce qui a pu influencer les *Commentarii*, même si les préoccupations quant aux provinces voisines des rapports ne se trouvent pas dans les textes de César dont les *excursus* n'avaient pas leur place dans ces lettres officielles. Leur contenu, aussi bien pour celles adressées au Sénat que pour celles reçues de la part des légats, était agencé de manière militaire : le début du récit reprenait ledit contenu et justifiait une intervention de César qui considérait d'abord ses ennemis (leur moral, leurs forces, leurs intentions et leurs possibilités) avant de les comparer à ses hommes (leur moral et leurs forces) tout en faisant des remarques sur les stratégies, la puissance des places fortes ou le ravitaillement des soldats, puis le récit se poursuivait sur la bataille proprement dite (Rimbaud, 1966 : 36-37). Ce schéma et les différents points qui le composent sont des *loci similes* de la rhétorique (*Idem* : 38), d'où la nécessité de consacrer un point de cette étude à la rhétorique aristotélicienne¹. L'usage de la troisième personne réunit toutes ces sources, ce qui permet à César de faire siennes les données en les condensant (par exemple, un ablatif absolu en tête de phrase a pour fonction principale de résumer une information qui doit être dite par souci de complétude mais qui présente peu d'intérêt, aux yeux de César, pour l'entièreté du propos) et de les présenter de la manière la plus utile pour lui², ce qui rejoint ce constat de Roland Barthes pour la littérature moderne :

« Puisque la troisième personne du roman représente une convention indiscutée, elle séduit les plus académiques et les moins tourmentés aussi bien que les autres, qui jugent finalement la convention nécessaire à la fraîcheur de leur œuvre. De toute manière, elle est le signe d'un pacte intelligible entre la société et l'auteur ; mais elle est aussi pour ce dernier le premier moyen de faire tenir le monde de la façon qu'il veut. Elle est donc plus qu'une expérience littéraire : un acte humain qui lie la création à l'Histoire ou à l'existence. » (Barthes, 1953 : 31)

La diversification de ces sources explique d'ailleurs sans doute la présence de contradictions dans les textes aussi bien en termes de cohérence (comme la cohabitation entre la première personne provenant des rapports et la troisième personne choisie pour les *Commentarii* ou un mélange des temps de l'imparfait et du plus-que-parfait) parce que le texte se référerait à une partie qui était présente dans le rapport mais supprimée lors de la rédaction

¹ Cf. le point 3 de ce chapitre.

² Cette mise en avant est l'explication la plus plausible, d'autant plus qu'un proconsul se justifiait et se valorisait dans les rapports qu'il envoyait au Sénat, mais il ne faut pas omettre l'hypothèse que César omette des données en raison des mœurs militaires.

des *Commentarii* ou en termes de répétitions lexicales malgré la *uariatio* cherchée dans les textes latins. Bartolomé Segura Ramos analyse d'ailleurs les *Commentarii de bello Gallico* en regard du livre IV des *Géorgica* et de plusieurs livres de l'*Aeneis* de Virgile pour en comparer les répétitions de lexèmes : là où il qualifie les répétitions virgiliennes de stylistiques car marquant une antithèse, celles de César sont vues comme des erreurs, pour lesquelles Segura Ramos propose une correction, erreurs explicables par l'objectif de mémoire des *Commentarii*, par la volonté d'« imiter » le style des lois, *senatus-consulta* et inscriptions (Segura Ramos, 1995 : 153), par des erreurs dans la tradition textuelle (*Idem* : 154) ou par la hâte de l'écriture (*Idem* : 159). Ces raisons restent plausibles, toutefois, elles omettent les matériaux utilisés par César : en effet, sur les vingt extraits repris par Segura Ramos, six concernent le livre V et onze le livre VII. Ce dernier livre étant plus long, la quantité d'erreurs est naturellement plus importante, or, le livre V où apparaît Ambiorix a été rédigé à l'aide des lettres que César a reçues de ses légats dès lors qu'il n'était pas présent lors de cette attaque comme l'Heuristique l'a mentionné¹ : il semble donc intéressant, à la lumière de cette association, de considérer les matériaux dans la question du style de César. Cette réflexion personnelle est sans doute influencée par la préconisation de Constans sur la considération dans une étude sur César des matériaux du texte pour mieux en comprendre l'agencement (Constans, 1937 : XIII). Il est vrai que César se présentait sous son meilleur jour dans les rapports qu'il envoyait au Sénat, constat s'appliquant également pour ses lieutenants, et que ses souvenirs pouvaient être erronés. Même s'il n'y a pas de contre-sens historique trop important, tout cela a été remanié pour que le texte fournisse une image favorable de César au lecteur, comme le résume bien Michel Rambaud :

« En un sens, toute indication pittoresque ou psychologique en apparence intéressante par elle-même contribuant à l'apologie comme explication ou comme excuse, détourne aussi l'attention du lecteur de la réalité. » (Rambaud, 1966 : 206-207).

L'œuvre de César est bel et bien considérée comme un aide-mémoire puisque les auteurs qui ont écrit sur la Guerre des Gaules après lui ne le contredisent pas mais ajoutent des données (comme Dion Cassius par exemple), constat qui n'est pas possible pour les *Commentarii de bello ciuili* étant donné que d'autres auteurs qui ont vécu les événements ont directement contredit César (ainsi Pollion dont l'œuvre est perdue et la *Pharsalia* de Lucain). Toujours est-il que la postérité a reconnu César comme un grand écrivain vu sa langue pure, son lexique simple et courant et sa syntaxe nette qui a touché le public le plus large possible sans doute

¹ Cf. « Heuristique sur le récit d'Ambiorix ».

pour que tout le peuple voie l'image positive que César se donnait dans ses textes¹ qui sont désignés comme l'œuvre d'un puriste (Constans, 1937 : XVIII).

Le genre historiographique est fortement lié à la politique parce qu'il cherche avant tout à donner un savoir utile à l'homme d'État ainsi qu'à l'homme d'action (Martin et Gaillard, 1990 : 110). Le précepte de Roland Barthes sur la littérature moderne s'applique tout autant aux auteurs antiques et à César : pour qu'un texte soit considéré comme littéraire, il faut qu'il exprime quelque chose de différent de son contenu et de sa forme (Barthes, 1953 : 9), que ce soit de l'histoire ou de la politique. De plus, les premiers auteurs d'annales furent des politiciens qui voyaient les événements avec leur expérience politique mais dont les œuvres ont été perdues au fil du temps : il s'agissait des textes de Fabius Pictor et de Cincius Alimentus. De même l'un des premiers grands ouvrages historiques latins fut écrit par un homme politique : *Origines* de Caton l'Ancien où, dans un style pauvre qui allie nationalisme et réflexion intellectuelle, Caton interroge l'identité propre de la nation romaine. César suit cette optique en combinant parfaitement dans un style simple politique et histoire dans ses textes, ce qui est plus facilement repérable pour les *Commentarii de bello ciuili* même si la politique plane au-dessus des *Commentarii de bello Gallico* comme le chapitre 2 le montrera² et d'autant plus qu'il ne s'agit pas de l'œuvre d'un homme de lettres mais bien d'un général, ce qui a un lien avec la politique, faisant ainsi de son œuvre un texte littéraire au sens de Roland Barthes. Il faut certes distinguer le César narrateur qui organise le récit à sa convenance et le César général qui « avoue » ses erreurs (Rambaud, 1966 : 176), mais la politique réunit tout de même les deux conceptions de la personnalité de César, raison pour laquelle le point suivant s'attarde sur ce pan de la vie de l'*imperator*.

2. César et la politique

Pour étudier César, il faut tenir compte des événements politiques qui ont marqué sa vie. Il est un bon stratège et un brillant écrivain mais d'abord et surtout un politicien et un grand administrateur qui s'est emparé du pouvoir à Rome. Cette image n'est pas dissociable des actes politiques qu'il entreprenait, raison pour laquelle Yavetz conseille une analyse des faits de César plutôt que de ses intentions (Yavetz, 1990 : 64), notamment au travers de diverses lois qu'il a édictées. C'est pourquoi sa vie politique est résumée ici vu qu'elle conditionne sa personnalité et donc son œuvre car le point précédent a montré que l'*historia* et les *Commentarii*

¹ Cf. le point 1.2 du chapitre 2 pour un développement plus important de cette raison.

² Cf. les points 1.2 et 5 dudit chapitre.

avaient un lien avec la politique. Le contexte politique depuis la fin du II^e siècle¹ sera brièvement résumé dès lors que : « Par ailleurs, s'il est à Rome un métier héréditaire, c'est bien la politique. » (Canfora, 2001 : 18).

Divers éléments apportent du prestige à un homme politique à cette époque, dont le triomphe militaire d'autant plus que le titre d'*imperator* est décerné à un général par ses propres soldats (Ratti, 2009 : 46). Il est tout aussi important d'avoir de nombreuses richesses, notamment grâce aux réseaux de clientèles ; des vertus comme la *fides*, le respect de sa parole (David, 2000 : 21) ; l'*auctoritas*, la prestance devant un auditoire (*Idem* : 24) ; la possibilité d'ordonner que ce soit avec l'*imperium* pour les dictateurs, consuls et préteurs ou avec la *potestas* d'ampleur moindre pour les censeurs, édiles et questeurs ; la connaissance du droit pour conseiller les citoyens sur des formules juridiques ; l'éloquence, « Puisqu'il fallait convaincre au lieu d'ordonner » (*Idem* : 127) ; la rhétorique dans le sens d'un raisonnement plutôt que dans celui de l'élaboration du discours (*Idem* : 218-219)². César aura bien à l'esprit tous ces principes, attendu qu'il souhaitera satisfaire toutes les couches de la population tout au long de sa carrière politique (Yavetz, 1990 : 172) et que la postérité retint sa qualité de général, ainsi Dante Alighieri aux vers 121-123 du Chant IV de son *Inferno* :

*I' vidi Eletra con molti compagni,
tra' quai conobbi Ettòr ed Enea,
Cesare armato con li occhi grifagni.*³
« Là, je vis Électre et ses compagnons
dont je reconnus Hector et Énée,
et César armé, aux yeux de faucon. »⁴

La formule *SPQR* existe depuis le I^{er} siècle av. J.-C. et symbolise l'équilibre entre le Sénat aristocratique et le peuple organisé en comices. C'est cependant durant ce siècle que l'équilibre sera mis à mal avec les premiers affrontements entre *populares* et *optimates*. Les premiers veulent que les richesses soient distribuées à d'autres classes que la seule aristocratie,

¹ Toutes les dates de cette deuxième section sont antérieures à la naissance du Christ.

² La pensée grecque influe donc sur la conception politique avec le *dux* stoïcien de la philosophie grecque dans l'image des puissants (Robert, 2010 : XIX), d'où le point 3 de ce chapitre qui analyse les liens entre l'œuvre césarienne et la littérature grecque, César étant un politicien qui écrit plutôt qu'un écrivain qui fait de la politique.

³ Le texte italien provient de ce site : <https://divinacommedia.weebly.com/inferno-canto-iv.html> (site consulté le 2 juillet 2022 à 11h05).

⁴ La traduction provient de cet ouvrage. Alighieri, D. (Florence. 1309, 1310-1313, 1318-1321) 2021. *La Divine Comédie*. Trad. Danièle Robert. Paris : Actes Sud. 85.

que tous les Italiens soient citoyens romains et que le Sénat, qui domine le système politique en limitant la durée des charges à un an et en associant à chaque magistrat un collègue (principe de collégialité), ait moins de pouvoirs ; tandis que les seconds, constitués par les aristocrates et les *boni*, sont des conservateurs. Cela a commencé avec le *popularis* Tiberius Sempronius Gracchus (163-133) qui a perdu la vie dans un massacre au Capitole dont l'origine fut entre les mains d'un *optimas*, Publius Cornelius Scipio Nasica (vers 180-132), ce qui préfigura les guerres civiles dont les deux premières sont clairement un affrontement entre les deux factions politiques. La poursuite de cette politique par Caius Sempronius Gracchus, frère de Tiberius, n'a rien arrangé aux prémices de ce genre de conflits.

2.1. Le contexte politique du I^{er} siècle av. J.-C. et les premiers pas de César (100-58)

L'élément le plus important dans l'évolution du charisme d'un homme politique au I^{er} siècle av. J.-C. est le prestige militaire. Ce constat s'observe depuis Marius qui a créé des armées professionnelles dévouées à leur général : l'*imperator* était né et ses adversaires ne lui opposaient que de la violence :

« Ce fut alors qu'une nouvelle figure politique prit de l'importance, celle du grand chef militaire, *imperator* et triomphateur, qui rassurait par les victoires qu'il remportait à l'extérieur, s'imposait par son prestige à l'intérieur de la cité et concentrait entre ses mains tous les instruments de la domination. » (David, 2000 : 147).

Cette conception influencera Sylla, Pompée et César, dans la mesure où le modèle de Marius centralisant les pouvoirs ne sera pas oublié, toutefois il engendrera les guerres civiles, aussi bien celle entre Marius et Sylla, que celles entre Pompée et César et plus tard entre Marc Antoine et Octavien (Robert, 2010 : XIX-XX). Celle de Marius l'opposa donc à Lucius Cornelius Sulla (138-78) qui fut consul en 88 et obtint le commandement de la guerre en Orient contre Mithridate, roi du Pont. Marius et les *populares* prendront Rome en son absence jusqu'à son retour en 83 malgré le fait que Marius l'eût déclaré « ennemi public ». En 82, Sylla bat les *populares* durant la guerre civile (Marius étant mort en 86 et Cinna en 84) et, l'année suivante, se proclame dictateur à durée indéterminée pour refonder la cité grâce aux *Legibus scribundis et rei publicae constituendae* : s'ensuivent les proscriptions, les annulations de toutes les décisions *populares* et le retour de la domination sénatoriale. Sylla s'inspire de la figure du monarque hellénistique, attitude qui, à la suite de celle de Marius, mènera à la monarchie universelle (David, 2000 : 181). À ses côtés s'illustre le jeune Cnaeus Pompeius Magnus, Pompée, qui est un de ses principaux lieutenants et qui mènera une campagne importante contre le même Mithridate et contre les pirates entre 66 et 61, campagne qui accentue encore

l'importance des triomphes militaires en politique, dès lors qu'il passera pour un souverain hellénique en Orient, et qui sera soutenue par Caius Iulius Caesar.

Ce dernier naît à Rome le 13 juillet 100 av. J.-C. dans une famille patricienne qui connaît le monde politique : un de ses ancêtres Lucius Iulius est cité dans la première guerre punique (de 264 à 241) ; le fils de ce dernier, Sextus Iulius, fut questeur en 208 et fut le premier à porter le *cognomen* de Caesar pour redonner une splendeur aux Iulii en créant une nouvelle branche dans cette famille (Badel, 2019 : 21) ; son oncle Sextus Iulius fut consul en 91 ; son grand-père C. Iulius Caesar Strabo fut édile en 90 ; son père, qui fut questeur en 100 puis préteur et proconsul d'Asie, s'allia à la puissante famille plébéienne Aurelii Cottae en se mariant avec Aurelia dont le père fut consul en 119, Lucius Aurelius Cotta. Même si sa jeunesse est peu connue, il baigna dans le monde politique vu la carrière de ses ancêtres et grandit dans une période troublée où la violence prend de l'ampleur que ce soit en raison du développement des villes, ce qui implique une volonté plus importante et parfois plus virulente d'avoir des droits de la part des habitants (David, 2020 : 103), ou de la guerre civile précitée entre Marius et Sylla. Il est d'ailleurs une des victimes de ce conflit, étant très proche de Marius. En effet, après le décès de son père lorsqu'il avait quinze ans, la mère de César, Aurelia, a repris en main son éducation : elle lui a appris à être un homme sévère et responsable, à être sobre, à endurer les efforts physiques et mentaux et à être audacieux tout au long de sa carrière, raison pour laquelle il est d'abord vu comme un politicien audacieux plutôt qu'un homme de lettre (Bayet, 1965 : 161). C'est dans cette optique qu'elle l'amène dans les cercles du pouvoir aux côtés de Marius, mari de sa tante Julia. César a donc très tôt fréquenté la politique *popularis*, d'autant plus qu'il deviendra le gendre de Cinna, autre figure de proue du parti : en 84 il épousera à 18 ans Cornelia, après que sa famille ait refusé sa première union avec Cossutia, fille d'une riche famille (David, 2000 : 117-108).

Les deux *populares*, Marius et Cinna, tentent de le nommer *flamen dialis*, « c'est-à-dire un prêtre de Jupiter, le premier en dignité des quinze flamines. » (Le Bohec, 1994 : 17) en 87 ou 86 : bien que ce soit un honneur, César échappa à cette fonction¹ qui l'empêchait de se lancer en politique puisque le flamme qui maintenait la *pax deorum*, la bienveillance des dieux envers la cité, restait toujours en Italie. Vu l'importance qu'il a aux yeux des deux chefs *populares*, César apparaît dès 82 comme une menace pour les *optimates* et les syllaniens contre lesquels il prononça des réquisitoires (contre Cnaeus Cornelius Dolabella et Caius Antonius Hybrida) pour

¹ La raison n'est pas certaine. Le Bohec penche pour son mariage avec Cossutia et estime donc qu'il a eu lieu (1994 : 17) tandis que Canfora (2001 : 15) et Badel (2019 : 50) affirment que Sylla l'en empêcha.

entamer officiellement sa carrière politique même si ce furent des échecs. Sylla met son nom dans les proscriptions mais César se sauvera en se rendant en Orient grâce à la tradition des jeunes gens de bonnes familles qui accompagnaient un général ou un gouverneur pour apprendre l'organisation de l'administration et de l'armée sans exercer de fonction officielle. Il est probable qu'il ne soit pas retourné en Italie avant la mort de Sylla en 78 : il s'illustra durant le siège de Mytilène en 81 en tant que légat de Marcus Minucius Thermus puis entra au service de Servilius Isauricus en 78 pour une campagne en Cilicie contre les pirates. Par la suite, il devint l'homme que Sylla avait raison de craindre lorsqu'il endossa le rôle de chef du parti *popularis* : il offrit la citoyenneté romaine aux aristocrates provinciaux, augmenta les colonies pour que les vétérans et les pauvres en profitent, ce qu'Octavien poursuivra après son trépas. En résumé, sa politique est l'inverse de celle de Sylla et il a toujours respecté ce principe d'être différent du chef des *optimates* (Canfora, 2001 : 275), même si les deux hommes avaient des points communs comme le mépris du système et des règles (Badel, 2019 : 53).

Il succède dans un premier temps à son oncle maternel Aurelius Cotta en reprenant sa charge de pontife en fin ou début 74 et s'occupe du tribunat militaire en 72 ou 71 avant de gravir les échelons du *cursus honorum*. Il est questeur en 69 et accomplit ses responsabilités en Espagne, année durant laquelle mourut sa tante Julia : il lui consacre une *laudatio* dans laquelle il associe sa famille aux rois (du côté de sa tante qui descend d'Ancus Marcius) et aux dieux en précisant que les *Iulii* descendent de Vénus, qui assurait les succès militaires dans l'imagerie romaine, d'Ascagne et donc d'Énée, descendance qu'il nourrira tout au long de sa carrière.

« Pour autant, dès sa jeunesse, il manifeste une immense fierté non seulement de son statut de patricien, mais aussi et surtout de sa triple origine, royale, divine et troyenne, qui justifie sa prétention à la supériorité. » (Badel, 2019 : 219)

La même année, il écrit une *laudatio* pour sa femme Cornelia : ces deux *laudationes* révèlent ses optiques politiques puisqu'elles associent des prétentions aristocratiques et populaires, l'aristocratie et la démocratie (Ratti, 2009 : 12). De plus, pendant les oraisons funèbres, il fit exposer des images de Marius et de son fils Marius le Jeune, ce qui n'était plus arrivé depuis Sylla, pour leur rendre leurs honneurs. Il fut ensuite édile en 65, année où il reste proche de Marcus Licinius Crassus, homme qui en 70 fit renaitre le parti *popularis* qui sommeillait depuis la victoire de Sylla en 82 (Badel, 2019 : 68) et qui finança ses campagnes électorales, César étant constamment endetté entre 69 et 59 (*Idem* : 70), sans oublier le potentiel d'un rapprochement avec Pompée (Canfora, 2001 : 29). Durant son édilité, il organisa de grands jeux à la mémoire de son père, restaura les statues de Marius et édifia des monuments où les

citoyens voteraient, suivant ainsi la politique *popularis* de son mentor. Toujours en l'honneur de ce dernier, il fit condamner des assassins de marianistes lorsqu'il fut président de la *quaestio de sicariis*, le tribunal des assassins, en 64. Il fut ensuite élu Souverain Pontife en 63, en battant largement Quintus Lutatius Catulus et Servilius Isauricus, fonction *ad uitam aeternam* qui prend une grande importance politique, ce qui effraie les *optimates* en raison de la popularité de César, mais qui l'endetta encore plus. Il occupe la préture en 62 alors qu'il n'a que 38 ans et qu'il en faut normalement 40, ce qui montre sa puissance et sa prestance. Endetté, il assure un premier gouvernement de province en Espagne Ulérieure où ses soldats le qualifient d'*imperator* vu ses victoires sur les Lusitaniens et son arrivée aux côtes atlantiques, une des limites du monde connu à l'époque. Après avoir acquis l'expérience militaire qui lui servira pour la guerre des Gaules, il prévoit de briguer le consulat pour l'année 59.

Sa carrière reste semée d'embûches, notamment le complot que Crassus lui propose en 66 pour éliminer Pompée et que César refuse mais ne dénonce pas, ainsi que la conjuration de Catilina de 63 auprès duquel Crassus et César furent d'abord favorables, ce dernier sans doute parce qu'il était endetté auprès du premier, avant de se retourner contre le révolutionnaire¹. Le consulat lui a été accordé aisément, bien qu'il n'ait eu que 41 ans au lieu des 44 requis, après son alliance avec Crassus et Pompée de 60 qui a été qualifiée de « premier triumvirat »². Les trois hommes ne s'entendent pas vraiment, surtout Crassus et Pompée qui se détestent, mais ils vont au-delà de leurs différends pour concentrer le pouvoir *popularis* contre les *optimates* de Caton d'Utique. Pompée est avant tout un *optimas* mais il est déçu par le Sénat qui n'a pas accordé de terres à ses vétérans après sa campagne orientale contre Mithridate. L'alliance, fortifiée par le mariage entre Julie, la fille de César, et Pompée en 59 et par celui de César et de Calpurnia, fille du futur consul de 58 Lucius Calpurnius Piso, sur décision du triumvirat, a tellement d'ampleur que César a effacé Bibulus, son collègue lors du consulat de 59 et gendre de Caton, au point que celui-ci a fini par rester chez lui et marquer son opposition par des édits impuissants. Durant son consulat *sine collega*, César a exercé une politique *popularis* en distribuant des terres, notamment aux vétérans de Pompée, et en diminuant l'impôt des fermiers, a divulgué les comptes rendus du Sénat (les *acta senatus*) et des *Comitia* pour que toute la population y ait accès et comme il avait compris que l'industrie du livre se développait

¹ Cf. le point 5.2. du chapitre 2 pour un développement plus large du rôle de César dans la conjuration.

² Nous mettons l'expression entre guillemets car cette alliance n'a rien d'officielle, elle n'est qu'une *conspiratio*, une *coitio* ou une *societas* (Le Bohec, 1994 : 30) contrairement au triumvirat de Lépide, Marc Antoine et Octavien légitimé par la *Lex Titia* de novembre 43 (David, 2000 : 251). Toutefois, par souci de facilité, nous continuerons à employer le lexème « triumvirat » sans guillemets dans la suite du développement.

notamment avec la librairie d'Atticus (Rambaud, 1966 : 13)¹, et a affaibli les *optimates* en éditant en aout ou en septembre 59 la *Lex Iulia de pecuniis repetundis* contre la concussion, le cumul des richesses des aristocrates partis gouverner des provinces. À la suite de son consulat, César, qui se décrit comme un aristocrate populaire qui a mené une grande carrière, doit administrer une province pour l'année 58.

2.2. Le proconsulat en Gaules (58-50)

Au départ, le Sénat voulait lui confier, sur une idée de Caton (Badel, 2019 : 110), des provinces de moindre importance : l'Apulie et le Bruttium. C'était sans compter cependant sur les ambitions de César qui rêvait de grandes rivalités, comme Pompée avec Mithridate, et la puissance du triumvirat et de leurs alliés. César obtient donc son proconsulat en Illyrie, en Gaule cisalpine et en Gaule narbonnaise, grâce au tribun de la plèbe Vatinius et sa *Lex Vatinia*, pour une durée de cinq ans, ce qui est exceptionnel (Brunaux, 2018 : 25). César a trois légions auxquelles le Sénat a finalement ajouté une quatrième après avoir ajouté la Gaule transalpine pour son proconsulat avec pour objectif que César se lance dans une affaire de police plutôt que dans une guerre, en vain.

Il se lance alors dans une expédition guerrière, la conquête de la Gaule, qui lui permettra d'éponger ses dettes vu les richesses qu'il va amasser et de former une grande armée expérimentée, se rapprochant un peu plus du modèle d'*imperator* instauré par Marius. Ses adversaires, les Celtes et les Germains, étaient considérés comme des Barbares invaincus que la guerre de Marius contre les Teutons en 102 et les Cimbres en 101 rappela : les vaincre équivalait, aux yeux de César, à surpasser Pompée (il obtiendra l'épithète de « Grand » comme Alexandre et celui-ci après sa seconde expédition britannique) et à succéder à Marius en poursuivant ses victoires, ce qui fit dire à Canfora que « Choisir la Gaule revenait en premier lieu à se choisir une image. » (Canfora, 2001 : 97). Durant cette campagne qu'il justifie en disant que les Gaulois lui ont demandé de l'aide², notamment Diviciacos qui voulait sans doute une romanisation de la Gaule (Brunaux, 2018 : 26), César n'omet pas la politique : il retourne chaque hiver à Rome pour en apprendre la situation et il avait autour de lui des hommes politiques romains durant l'entièreté de son proconsulat.

¹ Dion Cassius aurait pu s'en servir comme source aux II^e et III^e siècles ap. J.C. pour son *Histoire romaine*, ce qui prouve la finalité du projet.

² Cf. le point 1.2 du chapitre 2.

César quitte ses provinces de Gaules pour rejoindre la ville de Lucques où l'attendent Crassus et Pompée en 56. Les trois hommes y renouvellent leur triumvirat pour cinq ans et donc leur domination : le proconsulat de César est prolongé de cinq ans grâce à la *Lex Pompeia Licina* et Crassus et Pompée partagent le consulat de 55, puis, selon la *Lex Trebonia*, Pompée aura le proconsulat d'Espagne qu'il accomplira depuis Rome tandis que Crassus aura celui de Syrie où il affrontera les Parthes pour évoquer le souvenir d'Alexandre le Grand. Le triumvirat est puissant en 54 mais il n'en reste pas moins une part d'ombre dans la prolongation du proconsulat de César quant à sa date finale : est-ce en 49, auquel cas César pourra se présenter au consulat de 48, ou est-ce en 50, ce qui ferait de César une victime de sa propre loi contre les gouverneurs abusifs, la *Lex Iulia de repetundis* (dans ce cas, il n'y aurait pas eu les dix ans attendus entre deux consulats) ? Cette incertitude prendra de l'ampleur et marquera le départ de la guerre civile entre César et Pompée, leur alliance mise à mal en raison de plusieurs facteurs. Le premier survint en septembre 54 lorsque Julie mourut : César propose à Pompée d'épouser Octavie, petite-fille de sa sœur Julia la Jeune tandis que lui-même épouserait une des filles de Pompée mais ce dernier refuse.

L'année 53 est l'*annus horribilis* de César. D'une part en Gaule, il ne parvient pas à attraper Ambiorix qui lui a pris une légion¹ et d'autre part, il perd deux personnes importantes : sa mère Aurelia qui décède en Italie et son allié du triumvirat Crassus qui perd la vie dans sa campagne contre les Parthes. Ce dernier commença par prendre des places fortes durant sa conquête mais sans y laisser de soldats, ce qui a permis aux Parthes de se renforcer. Ceux-ci finissent par reprendre l'avantage et tuer le fils de Crassus qui était venu depuis la Gaule pour aider son père. Les Romains fuient et Surena propose une trêve à Crassus qui accepte : il tombe en réalité dans un piège et est tué, les Parthes lui ayant par la suite, selon la légende, coulé de l'or fondu dans la bouche car il aimait l'argent. Sa mort fragilise encore plus le triumvirat et les Parthes resteront une conquête chère aux yeux de César, Marc Antoine, Auguste et même Trajan (David, 2000 : 209), le consul Bibulus ayant mis fin à la campagne quelques années plus tard. Pendant ce temps, Pompée qui a refusé la double union proposée par César prend pour femme la veuve de Crassus, Cornélie, qui est aussi la fille de l'aristocrate Metellus Scipion, ce qui est un premier rapprochement entre Pompée et l'aristocratie sénatoriale et les *optimates*. De plus, Caton d'Utique commence à entrer dans son entourage.

¹ Cf. le point 3 du chapitre 2.

L'année 52 ne fut pas meilleure d'autant qu'une affaire de grande ampleur secoua Rome, à tel point que c'est la seule information politique reprise dans tous les *Commentarii de bello Gallico* (cf. l'extrait ci-dessous) : le procès de T. Annius Milo (Milon) qui a assassiné Clodius, l'ombre de César qui planait sur Rome (Robert, 2010 : XV).

Quieta Gallia Caesar, ut constituerat, in Italiam ad conuentus agendos proficiscitur. Ibi cognoscit de P. Clodii caede <de> senatusque consulto certior factus, ut omnes iuniores Italiae coniurarent, dilectum tota prouincia habere instituit. (Caes., G. VII, 1, 1).

La Gaule se tenant tranquille¹, César, comme il l'avait décidé, part en Italie pour y tenir des assisses². Là-bas il apprend le meurtre de Clodius et il est informé du sénatus-consulte selon lequel tous les jeunes d'Italie se lient par serment, il décida de recruter dans toute la province.

Publius Claudius Pulcher (92-52) est un allié de César depuis l'épisode des mystères de la Bonne Déesse de 62 : il s'était déguisé en femme pour participer à ces mystères féminins et avait séduit la femme de César. Ce dernier n'en tint pas rigueur à Claudius mais bien à sa femme qui, selon lui, se devait d'être exemplaire vu son statut. Claudius s'allia à partir de cet épisode aux triumvirs qui l'ont protégé de Cicéron qui voulait le punir pour cet affront religieux. Il fut questeur puis tribun de la plèbe en 58, d'où son changement de nom de Claudius à Clodius, année durant laquelle il envoya Caton en mission à Byzance pour qu'il reconduise des exilés et qu'il fasse de Chypre une province, força Cicéron à s'exiler puisqu'il avait mis à mort des citoyens romains sans jugement ni appel au peuple durant l'affaire Catilina et confisqua tous ses biens. Cependant, sa charge n'étant que d'une durée d'un an, Pompée fit revenir Cicéron en 57 et la popularité de Clodius diminua, mais pas au point de l'oublier totalement. À sa mort en effet, la plèbe exposa son corps à la Curie pour protester contre son meurtre avant de lui rendre les honneurs funèbres, mais la violence prit de l'ampleur à cause de sa mort. Le Sénat nomme Pompée consul unique en 52 avec les pleins pouvoirs pour qu'il règle la situation chaotique. Il choisit un collègue, son beau-père Metellus Scipion : les deux hommes condamnent Plautius Hypsaius pour brigue, c'est-à-dire pour le postulat d'un poste à Rome depuis l'extérieur de la ville, et Milon pour le meurtre de Clodius qui est sur le point d'être jugé.

¹ LGF, entrée « quietus », p. 1317.

² LGF, entrée « conuentus », pp. 428-429.

Avec la perte de l'ombre de César et le triumvirat mis à mal par les morts de Julie et de Crassus, les *optimates* avaient tout le loisir de soudoyer Pompée pour qu'il renie César et pour qu'ils récupèrent la puissance qui leur manquait depuis l'alliance des trois hommes : ils assurent à Pompée qu'il atteindra la dictature avec eux et que César et Crassus avaient fomenté un complot contre lui en 65 mais qu'ils avaient échoué. Ils parviennent à s'associer Pompée, en témoigne la nomination de ce dernier à la dictature en 50. César, quant à lui, a amassé de nombreuses richesses à la fin de sa campagne, est *imperator*, a une gloire qui lui a été apportée selon lui par Vénus Génitrix et par Jupiter mais va être confronté à des ennemis à Rome : il sait qu'il déclenchera une guerre civile s'il cherche à obtenir plus que le titre d'*imperator* qui est le plus prestigieux dans la tradition aristocratique. Le Sénat veut le voir revenir des Gaules en 50 alors il s'allie au tribun de la plèbe Caius Scribonius Curio (Curion) et trouve un compromis : il s'installe à Ravenne, frontière entre la Gaule cisalpine et l'Italie, avec uniquement deux légions où il attend le résultat des négociations.

2.3. La guerre civile avec Pompée (49-46)

L'année 49 marque d'abord et surtout le début du conflit armé avec Pompée, parfois vu comme une guerre pour la monarchie¹. César, contre qui se dressent les deux consuls anticésariens de 49, Lucius Aemilius Lepidus Paullus et Caius Claudius Marcellus bien décidés à amoindrir ses pouvoirs (Canfora, 2001 : 132), voulut briguer le consulat car il craignit pour sa personne, son proconsulat interdisant qu'on s'attaque à lui vu son *imperium* : il demanda donc au Sénat la permission de se présenter au consulat *in absentia* et de rester en Gaules avec ses troupes jusqu'au 1^{er} janvier 48, date à laquelle il espérait inaugurer la fonction. Pompée lui répondit favorablement dans un premier temps avant de se raviser avec la *Lex de imperio magistratum* qui obligeait un candidat d'être à Rome pour être élu à une charge : Curion l'informe de ce revirement en le rejoignant à Ravenne. César s'associe alors aux tribuns Quintus Cassius Longinus et Marc Antoine qui apportent au Sénat un message de César : il déposera les armes si Pompée fait de même. Pompée répond alors qu'ils enverront chacun une légion à Bibulus pour l'aider contre les Parthes mais en réalité, César en perdit deux : une propre à lui et celle que Pompée lui avait envoyée en renfort. Par cet acte, Pompée refuse donc le terrain d'entente proposé par César : les deux tribuns mettent leur veto quant à cette décision de Pompée mais le Sénat n'en tient pas compte. Les deux hommes rejoignent alors César tandis que le Sénat édite le 7 janvier un *senatus consultum ultimum* à l'encontre de César le déclarant ennemi public. Pompée cherche avec Caton à défendre la *Libertas*, ce qui « désignait un état

¹ Caton selon Canfora (Canfora, 2001 : 221) ; Cassius, 1996 : 99 ; Robert, 2010 : XX.

dans lequel les institutions (Sénat, comices, magistrats) pouvaient fonctionner normalement » (Le Bohec, 1994 : 83), face à César qui est plus traditionnel et qui lutte pour le peuple romain et pour lui-même. Le conflit est donc lancé mais César restera fidèle à son image :

« Dès l'ouverture des hostilités, César s'était posé la question cruciale : comment sort-on d'une guerre civile ? Ou, mieux : comment sort-on politiquement d'une guerre civile ? La solution envisagée s'opposait diamétralement à celle de Sulla : non pas de proscriptions, mais l'amnistie. » (Canfora, 2001 : 151).

César franchit le Rubicon, frontière de la Cisalpine, avec son armée dans la nuit du 11 au 12 janvier en prononçant le fameux *Iacta alea est*¹ (Le Bohec, 1994 : 88) pour conquérir l'Italie et marche sur Rome. Labienus, qui a trahi César, prévient alors Pompée et la population s'inquiète : craignant une guerre civile, elle demande à Pompée de déposer les armes en espérant que César fera de même mais celui-là préfère quitter Rome avec des sénateurs. Les deux consuls les ont suivis, ce qui autorisa le préteur Marcus Lepidus (Lépide) à éditer une loi, avec l'appui de Rome, nommant César dictateur pour la première fois de sa carrière (Canfora, 2001 : 271). César, dès la réception de ce titre, se fit élire consul pour l'année 48 avant de poursuivre les pompéiens. Le conflit s'étendra alors aux provinces romaines notamment à Marseille que César assiège parce que la ville abrita un pompéien, Domitius, alors qu'elle se prétendait neutre : elle capitulera en octobre 49. César déplacera également le conflit en Espagne face à Afranius et Petreius et en Grèce pour éviter que Pompée ne revienne en Italie avec une armée plus puissante comme Sylla face aux marianistes (Canfora, 2001 : 171). La bataille décisive fut celle de Pharsale le 9 août 48 que Pompée accepta de mener en terrain découvert mais perdit, ses troupes asiatiques n'ayant aucune expérience : César se montra clément envers les hommes et les alliés de Pompée dont Marcus Brutus Caepio qui sera finalement un des conspirateurs des ides de mars, mais exécuta les chevaliers et sénateurs qu'il avait épargnés en Espagne selon Dion Cassius, acte que César tait dans ses *Commentarii de bello ciuili* pour sauvegarder sa *clementia* (Cassius, 1996 : 147, note 175).

Pompée a voulu se réfugier en Égypte mais a été tué par les hommes de Ptolémée XIII le 28 septembre 48 après avoir caché son visage avec sa toge, comprenant ce qui était en train de lui arriver. Lorsque César arrive le 2 octobre, il reçoit la tête embaumée de Pompée. Il décide de le venger et aide Cléopâtre VII, qui l'a séduit² et a sans doute influencé sa conception du monarque pour la suite de sa vie, dans la guerre d'Alexandrie face à Ptolémée. Ce dernier se

¹ Cette phrase est inspirée d'un vers du comique grec Ménandre (Le Bohec, 1994 : 88, note 1).

² De leur union naquit Césarion qui deviendra prince d'Égypte sous le nom de Ptolémée XV (Badel, 2019 : 175).

noiera dans le Nil lors de la bataille du 27 mars 47 entre les forces de César gonflées d'une armée de secours venue de Syrie et celles d'Antipater et de Mithridate de Pergame. César avait sans doute comme objectif de faire de l'Égypte une dyarchie entre Cléopâtre et lui pour que Rome conserve ce pays (Canfora, 2001 : 194) et avait certainement favorisé Cléopâtre, estimant qu'elle était plus facilement manipulable que Ptolémée (Badel, 2019 : 175-176).

La mort de Pompée suivie de celle de Ptolémée ne mettent pas fin aux conflits. En août 47, César bat Pharnace, le fils de Mithridate lors de la bataille de Zéla où il prononça le célèbre *ueni, uidi, uici* vu la rapidité de sa victoire. Il revient à Rome en octobre 47 où ses partisans le nomment dictateur pour une durée d'un an au lieu des six mois requis mais il se prépare déjà à affronter les pompéiens en Afrique, c'est-à-dire Scipion, le beau-père de Pompée, son ancien légat de la guerre des Gaules Labienus, Afranius, Petreius, les deux fils de Pompée, Cnaeus et Sextus, et Caton. La campagne africaine n'est pas une franche réussite au départ jusqu'à ce qu'en janvier 46 César remotive ses troupes et attire des transfuges. Il est sauvé par Salluste qui apporta des renforts, ce qui lui permit de remporter la bataille de Thapsus le 6 avril 46 face à Juba, roi de Numidie et Scipion qui fuit. À la suite de cette nouvelle, Caton se suicida en avril 46, de même que Juba qui mena un combat à mort contre un pompéien (Badel, 2019 : 180) tandis que Scipion se noya près du port d'Hippo Regius dans sa fuite.

Après ce succès en Afrique, César rentre à Rome le 25 juillet 46 mais dirige son attention vers l'Espagne Ulérieure où il affrontera les fils de Pompée et Labienus. Il part en septembre aider ses troupes et connaît à nouveau de nombreuses difficultés avant la victoire finale du 17 mars 45 où Labienus perd la vie et après laquelle les deux fils de Pompée prennent la fuite (Cnaeus l'ainé sera pris et décapité par la suite). Il ne rentrera à Rome qu'en septembre 45 pour y fêter son triomphe en octobre, tandis que Sextus Pompée qui est parvenu à fuir récupère des territoires en Espagne. Il ne quittera plus Rome avant son assassinat.

2.4. La dictature (45-44)

César obtient l'honneur suprême en 46, année où il devient dictateur pour la troisième fois, cette fois-ci pour une durée de dix ans, et où son Forum est consacré. Il veut rétablir la paix en Italie et dans l'Empire, instaurer un nouveau régime politique en passant pour le sauveur de Rome. (David, 2000 : 233). Il optera pour la clémence envers ses adversaires à cet effet, pour être l'inverse de Sylla (*Idem* : 234), notamment avec la *Lex Antonia de proscriptorum liberis* de 49 selon laquelle les fils des proscrits pourront accéder aux magistratures. Toujours dans cette optique de clémence sans doute, il relève les statues de Sylla et de Pompée que la plèbe avait abattues (Canfora, 2001 : 255).

L'année 45 est d'ailleurs celle où César fut un véritable monarque au pouvoir institutionnel avec un fondement religieux vu qu'il descend de Vénus (Le Bohec, 1994 : 110-111) : il a l'aval des tribuns de la plèbe, le consulat pour dix ans, la dictature et est un *imperator* à la tête de vingt-six légions dont six qui constituent son armée de marche. Dès cette année, il a le titre d'*imperator* accolé à son nom. Il reçoit également le titre de *liberator* et l'année suivante, celui de *pater patriae*, deux titres signifiant que les citoyens lui doivent leur existence. À ce moment-là de sa vie, il n'a plus d'opposants, les *populares* et les *optimates* le soutiennent. En 44, un décret du Sénat le déclare d'une part *dictator perpetuo*, alors qu'en province il a le titre de roi (Yavetz, 1990 : 43) comme Pompée en son temps, et d'autre part *diuus* (Ratti, 2009 : 28) mais sa réaction agacera l'institution sénatoriale de même que l'aristocratie : César semble vouloir la royauté, ce qui effraie les puissants romains, et ce surtout depuis l'affaire des Lupercales du 15 février 44, « fête romaine traditionnelle, en l'honneur de Faunus, le dieu des bergers. » (Badel, 2019 : 211), où César refuse la couronne de lauriers tendue par Marc Antoine, ce qui en aurait fait un nouveau Romulus, et qui est le point de départ de la conjuration selon Cicéron.

Le Sénat, d'abord du côté de César comme il a été mentionné, se ravise après les Lupercales et cherche à le décrire comme un homme odieux en début 44. En plus du peuple qui le surnomme *Rex* et même s'il répond que son nom est César, ce dernier se comporte comme un monarque divin puisque son objectif est la monarchie hellénistique, « un Etat (*sic*) fortement charpenté et coiffé d'un maître absolu, qui bénéficie d'un culte divin » (Yavetz, 1990 : 34), sans doute comme Sylla même si sa politique était très différente. Ainsi, il réforme le calendrier comme Romulus, élargit le *pomerium* (la limite sacrée de la ville) comme Servius Tullius, a le loisir de choisir son successeur, porte la toge pourpre du vainqueur et la couronne de lauriers depuis l'hiver 45-44, s'assoit sur un siège doré, veut un culte digne d'un dieu ou d'un demi-dieu (il a son propre mois, *Iulius* qui est notre mois de juillet, et une tribu qui lui est consacrée, *Iulia*), cumule dictature et consulat, a l'autorisation d'avoir plusieurs femmes et dit que sa volonté doit être interprétée comme la loi (David, 2000 : 236). Ses statues, sur lesquelles des personnes mettaient des diadèmes (leur identité n'est pas connue), sont du même acabit que celles des dieux et Marc Antoine devient son prêtre dès 44, année à partir de laquelle il choisit la moitié des candidats politiques sauf pour le consulat et à partir de laquelle les magistrats jurent de respecter ses actes et les sénateurs de le protéger. Il veut contrôler le pouvoir par cette mesure de même que son *De collegiis* de 46 qui diminuait la puissance et empêchait la formation des *collegia*, assemblées placées sous la protection d'une divinité, ou que sa *Lex Iulia*

de provinciis de la même année qui limite la propréture à un an et le proconsulat à deux, amoindissant ainsi les pouvoirs des propréteurs au profit du sien. En d'autres termes :

« Contrairement à toutes les règles de la République, il cumulait pour lui seul la puissance des magistratures qui devaient au contraire être distribuées et partagées entre divers tutélaires. Il en modifiait et en affaiblissait même la notion dans la mesure où il vidait certaines de leur contenu (le consulat) et qu'il usait du contenu d'autres sans les gérer (le tribunat de la plèbe et la censure). Il recomposait ainsi et concentrait les pouvoirs en sa personne, se donnant l'image de celui qui réconciliait et unifiait toutes les fonctions qui étaient nécessaires à la cité. » (David, 2000 : 238)

En outre, il prévoit une campagne contre les Parthes, ce qui effraie Rome : une prophétie des oracles sibyllins dit que seul un roi en viendra à bout et l'erreur de César est de ne pas avoir suffisamment combattu cette idée selon laquelle il voulait la royauté. En outre, une rumeur affirmait que son oncle Aurelius Cotta allait la lui proposer lors de la séance du Sénat du 15 mars 44, ce qui serait une seconde proposition en l'espace d'un mois, raison pour laquelle les conjurés hâtent leur macabre projet.

César n'en oublie pas pour autant sa politique *popularis* attendu qu'il voulait s'assurer un bon rapport avec ses hommes ainsi qu'avec le peuple dans le cadre strictement politique. Il augmente les colonisations en ce sens, affermit sa politique de citoyenneté après 46 et diminue le montant des dettes des citoyens qu'ils avaient contractées avant le début de la guerre civile pour à la fois satisfaire la plèbe et les possédants. Il souhaite aussi créer une bibliothèque publique depuis 48 (Garcea, 2020 : 8) pour que tous aient accès au savoir et plus seulement l'élite, ambition qu'Asinius Pollion achèvera entre 39 et 33. Cependant, cette politique ne suffit pas à apaiser les conjurés ou le Sénat, elle exaspéra d'autant plus cette institution parce qu'elle l'amena à y faire entrer des citoyens et des Gaulois, notamment les Transpadans que César a colonisés et auxquels il a offert la citoyenneté romaine dès le début de sa dictature en 49.

Cassius fomenta alors un complot contre le dictateur selon Plutarque (Canfora, 2001 : 288) et influence Brutus, le préteur de l'année 44. Ce dernier fut du camp de Pompée durant la guerre civile avant d'être pardonné par César qui le préféra à Cassius pour la préture : les conjurés espèrent que sa présence rassurera les césariens à leurs côtés qui verront un autre homme trahir César (*Idem* : 289). Brutus a également été fortement sollicité par des messages disséminés un peu partout dans la ville car il portait le nom de celui qui avait chassé le dernier roi étrusque de Rome. Ces conjurés agissent au nom de la même *Libertas* qui animait Pompée et Caton avant eux et pour se débarrasser de l'homme qui se comporte comme un roi ou comme

un tyran. César aurait ignoré les nombreux présages qui lui prédisaient son sort comme le cauchemar de sa femme Calpurnia qui l'a vu mort dans ses bras ou la vision qu'il eut de lui-même à l'aube des ides de mars (15 mars 44) volant dans les nuages puis serrant la main de Jupiter. Il hésitait tout de même à reporter la séance mais le conjuré Decimus Brutus, chargé par les autres de s'assurer que César vienne bien au Sénat, lui a forcé la main. Sur le chemin entre son domicile et le Sénat, plusieurs messagers ont essayé de le prévenir de la conspiration, en vain. Lors de la séance, Casca donna le premier coup au moment où César passa devant la statue de Pompée et quand vint le tour de Brutus, il lui dit la célèbre phrase *Tu quoque fili mi*, peut-être en grec *Kaì σὸ τέκνον* (Canfora, 2001 : 418, note 31), avant de recouvrir sa tête avec un pan de sa toge pour accepter son sort, comme Pompée, et de périr de vingt-trois coups de couteau, un par conjuré – le vingt-quatrième, Trebonius retenant Marc Antoine à l'extérieur du Sénat – coups dont un seul, le deuxième, fut mortel.

Les conjurés pensaient avoir agi pour le bien de la République en tuant un tyran, à tel point que Catulle le qualifiait à deux reprises de Romulus débauché, *cinaede Romule* (Cat., XXIX, 5, 9)¹ et que Suétone dira qu'il est mort de bon droit, *iure caesus* (Suet., *Caes.* LXXVI, 1)², mais la population ne l'entendit pas ainsi : ceux-là avaient sous-estimé l'image que César avait auprès du peuple (Yavetz, 1990 : 220). Brutus et Cassius quittent Rome en avril 44 puis l'Italie en août vu l'effroi dans lequel la ville est suite à l'assassinat et surtout suite aux funérailles de César le 20 mars au Forum. Son héritage laisse trois-cents sesterces à chaque citoyen de même qu'une nouvelle guerre civile pour le pouvoir suprême entre Marc Antoine et Octavien, son neveu qu'il avait fini par adopter. Ce dernier remportera la victoire à la bataille d'Actium de 31, faisant passer le monde romain de la République à l'Empire. Le désormais Empereur Auguste avait auparavant rendu un dernier hommage à son père adoptif : il le divinisa lorsqu'une comète passa le jour de ses funérailles en juillet 44 en disant qu'elle était l'âme de César, s'assurant ainsi une filiation divine comme César avant lui, et en 42 lorsqu'il fit ériger un temple en l'honneur de son père adoptif sur le Forum là où eut lieu son bucher funèbre.

César est donc mort très certainement parce qu'il aspirait à la royauté qui n'est pas dissociée de la tyrannie par les Romains de l'époque mais il ne fut pas le seul : « De Sylla à Auguste, d'éminents politiciens cherchèrent à se faire passer pour le nouveau Romulus. » (Yavetz, 1990 : 45), le roi mythique de Rome étant l'un des seuls points de comparaison romains dont le prestige était surpassable, mais cela ne plut pas aux Romains. Les frères

¹ Badel, 2019 : 209.

² Canfora, 2001 : 258.

Gracques furent déjà tous deux accusés de tyrannie lorsqu'ils voulurent récupérer trop vite le tribunat de la plèbe (un ou deux ans entre deux mêmes charges) et certains de leurs partisans furent tués après eux pour tentative de constitution d'un pouvoir monarchique (David, 2000 : 132). Ces deux hommes ouvrirent donc le pas à Marius qui par ses six consulats (en 107 et de 104 à 100) et par ses victoires sur les Teutons et sur les Cimbres, grands ennemis de Rome, fut perçu comme un nouveau Romulus (*Idem* : 158). Le processus monarchique était donc lancé depuis Marius, voire depuis les suspicions de tyrannie des Gracques : il toucha même Cicéron qui se compara à Romulus et à Pompée après le triomphe que fut pour lui l'affaire Catilina (Bornecque, 1957 : VII-VIII) et ne prit fin que lorsqu'Octavien devint Auguste. Le contexte politique influença en définitive fortement César de même que la culture hellénique qui toucha aussi bien le monde politique que la littérature, deux pans de la vie de César, raison pour laquelle le point suivant analyse les liens entre l'œuvre césarienne et la littérature grecque.

3. César et les concepts aristotéliens

En plus de l'importance de la politique pour César qui se trouve de manière subtile dans ses *Commentarii de bello Gallico* comme il sera mentionné¹, il ne faut pas omettre les apports de la pensée grecque sur la littérature latine, dont le genre historiographique. Cette pensée a pris une importance capitale pour l'aristocratie romaine qui illustre sa vertu par l'appropriation des valeurs culturelles et de la langue grecques : la science, la philosophie et la rhétorique sont devenues des enjeux intellectuels indispensables pour briller en société et pour prendre l'ascendant sur ses ennemis politiques (David, 2000 : 83). L'objectif de l'aristocratie romaine du II^e siècle était de surpasser les cités de l'empire d'Alexandre en s'inspirant de leurs techniques à tous les niveaux (culturels, politiques et idéologiques), ce qui était valable pour tous les grands noms de l'époque :

« Les Scipions (*sic*) furent sans doute ceux qui, à l'époque, allèrent le plus loin dans cette direction [à savoir, le principe de montrer qu'on a vaincu de grands ennemis pour augmenter sa gloire]. Scipion l'Africain avait été le vainqueur d'Hannibal. Son frère, l'Asiatique, avait été celui d'Antiochos III. Leur petit-fils adoptif et petit-neveu, Scipion Émilien, fut celui des Carthaginois en 146 et des Celtibères à Numance en 133. Très vite, ils adoptèrent des comportements qui étaient ceux des successeurs d'Alexandre. » (David, 2000 : 81).

¹ Cf. les points 1.2 et 5 du chapitre 2.

César, pour qui Alexandre le Grand et Scipion l'Africain étaient des modèles, a bien compris cela puisqu'après l'échec de son procès contre Dolabella, il a parfait sa formation à Rhodes auprès d'Apollonios, fils de Molon, qui était le grand maître de rhétorique de l'époque et chez qui il a appris les grands préceptes grecs dont ceux de la *Rhétorique* d'Aristote. Cette étude lui a donné un poids politique, d'autant plus si les concepts aristotéliens se retrouvent dans son œuvre. C'est la raison pour laquelle, après avoir relevé les influences directes de l'historiographie grecque sur les *Commentarii* de César, les grands principes d'Aristote, livre par livre, seront confrontés à l'entièreté des *Commentarii de bello Gallico*.

3.1. L'apport de l'historiographie grecque

L'historiographie grecque apparaît au VI^e siècle avant notre ère, au moment où la prose prend de l'ampleur par rapport aux vers de l'épopée et après l'importance du récit généalogique, pour raconter les vécus des hommes. En plus du choix de la prose depuis les *Généalogies* d'Hécatée, l'historiographie grecque présente deux grands pans : le fait de placer son œuvre dans le sillage d'une autre pour créer un continuum temporel (comme les *Helléniques* de Xénophon qui suivent directement l'œuvre de Thucydide) et le principe de donner le récit des différences entre les Grecs et les Barbares¹. Ainsi dans le *Prooimion* qui ouvre l'*Enquête*, Hérodote précise que l'historien doit constituer un champ de connaissances dans l'explication du passé sans recours à la parole divine (ce qui sera respecté par Thucydide mais Xénophon, dans ses *Helléniques* où il s'intéresse aux qualités des chefs et aux grands hommes, reviendra à la croyance des dieux). Le genre s'écrivait principalement à la troisième personne même si la première n'était pas exclue parce que l'auteur d'historiographie, l'*histor*, se démarquait du genre dominant de l'épopée et, de plus, marquait sa subjectivité par quatre types de « je » : le « je » qui constate et qui exprime son autorité ou son doute, le « je » de l'autopsie ou de l'enquêteur avec lequel l'auteur certifie avoir vécu ce dont il parle, le « je » critique qui évalue la vraisemblance de ses sources et le « je » de l'artiste qui organise son récit (Trédé, 2007 : 343-344). Dans l'*historiè*, le narrateur cherchait à dire la vérité sans hésiter à reprendre les techniques des récits fictionnels, ce qui n'altérerait pas la véracité des sujets. Il existait trois types de vérités : la vérité par échange de méthodes où l'auteur, par exemple Hérodote, offrait un raisonnement à ses lecteurs à partir des sources qu'il avait accumulées et triées, pour révéler des choses cachées ; la vérité de l'expérience de l'historien où ce dernier, à la manière de Thucydide, se limitait au récit des événements qui lui étaient contemporains ; et la vérité historique qui mêle les deux types de vérités précédentes au sein du même ouvrage (Payen,

¹ Au sens premier d'« étranger ».

2003 : 130). L'idée du vu était importante dans ce genre : les auteurs partageaient de leur propre vision, que ce soient des ouvrages ou le vécu des faits racontés, pour le montrer à tous les citoyens. Les thématiques abordées étaient principalement la géographie et l'ethnographie des régions habitées par les auteurs de même qu'une réflexion sur le pouvoir et les rapports de force inaugurée par Thucydide qui mis au jour l'histoire politique.

L'*histor* n'est cependant pas un historien antique. Le terme apparaît d'abord chez Homère dans l'*Illiade* où il désigne un arbitre avant qu'il ne renvoie à un juge dans le *Prooimion* d'Hérodote et à un témoin, un spectateur du monde et un penseur chez Thucydide. Cet *histor* évolue dans un contexte particulier dont il faut tenir compte pour analyser son œuvre, par exemple, la guerre du Péloponnèse qui conditionne la description des Barbares dans l'*Enquête* d'Hérodote (Payen, 2003 : 139), tandis qu'Alexandre le Grand aura soit une image de nouvel Achille dans les *Alexandrou Praxeis* de Callisthène qui s'inspirait d'Aristote, soit une image de roi soucieux de ses amis et de ses soldats dans les *Éphémérides* de Néarque qui souhaitait présenter un modèle royal à Ptolémée I^{er} (*Idem* : 149). L'auteur historiographique peut être un homme d'État qui étudie l'évolution de son peuple dès le III^e siècle (comme Ptolémée I^{er}). Par la suite, les historiens comme Polybe, Diodore de Sicile et Denys d'Halicarnasse se formeront à la rhétorique attendu que l'histoire deviendra un lieu pour blâmer ou féliciter une personne, sans doute en respectant le principe du traité *Comment il faut écrire l'histoire* de Lucien de Samosate selon lequel un historien ne doit s'occuper que de dire le vrai sans tenir compte des réactions de son auditoire.

L'influence grecque s'observe à Rome dès le II^e siècle av. J.-C., la Ville ayant adopté les modes d'expression grecs dans tous les arts (le théâtre, la littérature, la rhétorique, la philosophie et les arts plastiques). Les historiens latins de cette époque écrivaient notamment en grec parce qu'il n'existait pas encore de tradition littéraire historique en prose latine : les Grecs étaient donc les seuls modèles. Comme l'introduction de ce point l'a mentionné, l'aristocratie a compris l'importance de l'appropriation de la culture grecque et l'a utilisée à des fins politiques même s'il y eut des réticences, notamment de la part de M. Porcius Cato, ou Caton le Censeur, qui a défendu la stricte originalité romaine dans sa littérature et dans sa politique. Malheureusement pour lui, son œuvre historique *Origines* imite les Grecs par l'insertion de discours, technique qui sera reprise dans l'historiographie postérieure. Cette influence s'observe sur quelques décennies, mais l'apothéose arriva au début du I^{er} siècle avant J.-C. où Rome était comptée parmi les trois ou quatre capitales intellectuelles et artistiques de Méditerranée (David, 2000 : 77). À l'époque de César d'ailleurs, l'apport de la Grèce en Italie

prend une importance plus ample avec l'apparition d'un esprit critique, l'intérêt pour l'art, l'homme politique qui ne méprise plus la littérature et la souplesse de la langue (Pernot et Chappon, 1945 : 17-18).

Ce lien avec la littérature grecque s'observe directement chez César qui est avant tout un politicien qui avait compris l'importance de la rhétorique et celle de la politique dans son œuvre comme ce fut déjà le cas dans l'historiographie grecque à partir du III^e siècle. Celle-là, même si elle associe *historia* et *Commentarii*, est écrite comme le second genre qui est la traduction directe du lexème grec *hypomnéma* désignant les recueils d'archives et de notes diverses demandés par les rois grecs pour que ne soient pas oubliés les événements de leur règne (Martin et Gaillard, 1990 : 116). L'apport grec reste une preuve pour qualifier les *Commentarii* de César de genre propre à cet auteur qui applique des techniques de l'*historiè* à ses textes voulant donner un enseignement militaire (*docere*) et provoquer l'émotion du lecteur (*mouere*) comme dans la tragédie aristotélicienne (Garcea, 2020 : 22), ce que Michel Rambaud constatait avant lui :

« Volontaire ou fortuite, cette rencontre avec l'historiographie grecque est encore une preuve que César a moins cherché à peindre la vérité qu'à provoquer comme l'école hellénistique, admiration, terreur ou pitié. » (Rambaud, 1966 : 230).

Bayet qualifie même les discours de César de néo-atticistes, ce qui renvoie à un « mouvement vers l'hellénisme avec un gout pour le purisme, la brièveté et la sobriété des effets » (Bayet, 1965 : 160-161), l'atticisme étant le fait de parler dans un style digne des dix grands orateurs attiques¹ appris chez le rhéteur depuis le II^e siècle par les jeunes Romains, et distingue les discours indirects qui révèlent la psychologie des personnages et les discours directs qui apportent une nuance de pathétique, deux « fonctions » qui proviennent des textes grecs (Bayet, 1965 : 168). Cela rejoint le commentaire de Pöschl qui ne s'est pas étendu sur l'influence grecque mais qui pose le même constat que Bayet dans son analyse de l'épisode d'Ambiorix au livre V :

« Comme souvent, César prête à ses orateurs des arguments qui ne sont pas les leurs, mais qui contiennent ce qu'il veut communiquer à ses auditeurs. Il suit ainsi la tradition des historiens anciens, qui se servent continuellement des discours à cette fin. » (Pöschl, 1983 : 9).

¹ Antiphon, Andocide, Démosthène, Dinarque, Eschine, Hypéride, Isée, Isocrate, Lycurgue, Lysias (Smeesters, année académique 2020-2021).

Les *Commentarii* se basent sur des sources, dont les rapports au Sénat, que César trie et réorganise à sa guise : il s'apparente pour cela à la vérité par échange de méthodes des Grecs qu'Hérodote a appliquée de même que Ptolémée I^{er} qui a écrit une œuvre sur Alexandre le Grand que César a certainement lue (Rimbaud, 1966 : 21). En outre, les textes césariens relèvent de la vérité de l'expérience d'historien dès lors que César relate des faits qui lui sont contemporains, son œuvre devenant un texte véridique historiquement parlant puisqu'elle allie les deux types de vérités. Ces textes dépeignent César comme un surhomme victorieux et miséricordieux face à des ennemis terrifiés qui finissent par demander la paix, registre pathétique utilisé par Xénophon et par Thucydide (Rimbaud, 1966 : 232), dont l'exemple le plus marquant est sans doute Ambiorix¹. En outre, différents types de « je » se cachent dans la troisième personne de César : le « je » de l'autopsie est omniprésent vu la contemporanéité des événements tandis que le « je » qui constate prend le relais principalement lorsque César n'a pas assisté aux batailles qu'il décrit et qu'il critique la personne responsable. Son texte s'assimile alors au blâme de ses lieutenants trop peu expérimentés, comme Sabinus et Cotta dans le livre V², tandis qu'il est un éloge de l'*imperator* lorsqu'il remporte une victoire³, à la manière des textes de Denys d'Halicarnasse et de Diodore de Sicile. César n'est pas un historien, il serait plutôt un *histor* dans le sens d'un juge des Gaulois⁴ et d'un témoin comme Thucydide. Le terme d'« autopsy » appliqué par Pascal Payen à Thucydide pourrait également s'appliquer à César : les deux auteurs mettent par écrit ce qu'ils ont vu, Thucydide pour prévoir le futur à partir des leçons du présent plutôt que dans un rôle de mémoire (Payen, 2003 : 144), César probablement aussi dans cette optique, mais uniquement en vue de son futur politique⁵, même si les *Commentarii* laissent supposer le rôle de mémoire.

3.2. César, élève de la Rhétorique

Malgré ces parallèles, moult chercheurs consultés s'attardent sur la simplicité du style de César en n'y voyant aucune part de rhétorique, avis résumé par Maurice Rat : « Nulle rhétorique, du moins apparente. Rien que des faits. » (Rat, 1964 : 7). Cela paraît toutefois réducteur : le style de César est pur voire sans ornement oratoire mais cela ne signifie pas qu'il n'y ait aucune part de rhétorique dans son texte. Les préceptes d'Aristote se retrouvent dans tous les écrits, surtout pour un auteur qui les a appris comme César qui vivait à une époque où l'histoire n'était pas clairement distincte du genre épideictique (Rimbaud, 1966 : 178) et où on

¹ Cf. le point 3 du chapitre 2.

² Cf. le point 2 du chapitre 2.

³ Cf. le point 1.2 du chapitre 2.

⁴ *Idem.*

⁵ *Idem.*

s'exerçait à la rhétorique chez le rhéteur. C'est pourquoi cette section, à la lecture de la *Rhétorique* d'Aristote et grâce au suivi du *Séminaire de littérature latine* sur la littérature en « je » (Smeesters, année académique 2020-2021), ce qui correspond techniquement à César puisque sa troisième personne est un « je » la plupart du temps, reprendra certains concepts aristotéliens pour les appliquer aux *Commentarii de bello Gallico*.

Dans le livre I de sa *Rhétorique*, Aristote distingue trois types de discours : le délibératif dans les assemblées politiques, l'épidictique qui loue ou qui blâme une personne ou un acte, et le judiciaire : les *Commentarii* de César appartiennent au genre épidictique. Chacun a ses propres caractéristiques pour toucher son destinataire¹ puisque leurs objectifs sont le *docere* (enseigner), le *delectare* (plaire à son auditoire) et le *mouere* (émouvoir). Le point commun entre ces trois discours est la persuasion au moyen d'une démonstration, ce qui renvoie à un des objectifs de César qui cherchait à se rendre digne de foi et à le prouver dans son discours tel qu'indiqué dans le texte d'Aristote². Ainsi, cet extrait du premier chapitre est applicable aux *Commentarii* :

« [1355 a 15] Car l'examen du vrai et du semblable au vrai relève de la même capacité et, en même temps, les hommes sont par nature suffisamment doués pour le vrai et ils arrivent la plupart du temps à la vérité : en conséquence, celui qui a déjà l'aptitude à viser la vérité possède aussi l'aptitude à viser les opinions communes (*endoxa*). » (Aristote, 2007 : 119-120).

Comme il sera mentionné plus longuement par la suite, César cherche à satisfaire le peuple romain et à se donner une image favorable, ce qui passe par des idées communes pour augmenter son prestige : les ethnies gauloises sont présentées négativement, l'exemple le plus célèbre étant l'une des premières phrases du texte et sans doute très connue par le public belge qui omet parfois la suite :

Horum omnium fortissimi sunt Belgae, propterea quod a cultu atque humanitate provinciae longuissime absunt minimeque ad eos mercatores saepe commeant atque ea, quae ad effeminandos animos pertinent, important proximique sunt Germanis, qui trans Rhenum incolunt, quibuscum continenter bellum gerunt. (Caes., G. I, 1, 3).

Si les Belges sont les plus courageux de tous les peuples de la Gaule, c'est parce qu'ils sont les plus éloignés du mode de vie et de la civilisation de la Province, parce que les

¹ Le lexème « destinataire » a été choisi pour son caractère général englobant tous les discours : il comprend le lecteur de l'œuvre écrite et l'auditeur d'une session orale dans le cas d'un procès ou dans le cas d'une lecture publique d'un texte, autre point d'études intéressant mais dont il n'est pas question au sein de ces pages.

² Cf. le point 1.2 du chapitre 2.

marchands se rendent moins souvent auprès d'eux et n'importent pas ces biens qui tendent à affaiblir le courage, parce qu'ils sont proches des Germains qui habitent au-delà du Rhin et avec lesquels ils sont continuellement en guerre.

Dans cette phrase, César loue d'abord les Belges en parlant de leur bravoure avant d'expliquer cette qualité par un lieu commun romain : ils ne sont pas civilisés comme les citoyens de Rome et comme les habitants des régions conquises, d'où la citation de la *Prouincia*. César use ici d'une première opinion commune, sur base des enseignements aristotéliens, et l'assimile à une seconde : la proximité des Belges avec la conception du Rhin-frontière selon laquelle les Germains au-delà de ce fleuve sont des Barbares dans le sens négatif du terme. Ces opinions lui permettent de se justifier et de qualifier ses actes de bons parce qu'il agit pour sa patrie, la *Prouincia*, non pour lui-même et qu'il se vengera de ceux qui s'attaqueront aux soldats de Rome, dont Ambiorix¹, sans aucune aide de la *Fortuna*, ce qui augmente son éloge.

Dans le livre II, Aristote définit les différentes émotions qu'un auteur et / ou un orateur provoque chez son destinataire : il s'agit du principe du *mouere* avec tous les moyens qui relèvent du *pathos*. Il ouvre ce livre sur l'importance de l'image qu'un auteur et qu'un orateur ont ou se donnent, sur son *ethos*. César a bien retenu ce principe² et use des trois composantes d'une bonne image pour maîtriser son *ethos* et faire en sorte qu'il soit partagé par ses contemporains : la prudence que César respecte parce qu'il ne lance pas les hostilités de son propre chef, il attend que les Gaulois viennent lui demander de l'aide ; sa vertu qui est illustrée par ses choix tactiques ; et sa bienveillance qui renvoie directement au thème important de la clémence de César. Pour améliorer l'image d'un homme, Aristote évoque dans son dix-neuvième chapitre l'importance des contraires pour expliquer les *koina*, les arguments identiques à tous les discours, du possible et de l'impossible. Ceci renvoie à son traité des *Catégories* où il distinguait : les opposés relatifs (le double qui s'oppose à la moitié), les opposés contraires (le mauvais contre le bon), les opposés par privation ou par possession (la cécité face à la vue) et les opposés par affirmation ou par négation qui consistent à affirmer ou à nier un premier énoncé (Aristote, 2007 : 350-351, note 3). César a d'ailleurs appliqué cette structure oppositive dans son œuvre, notamment dans le livre V³, en plus de respecter un autre conseil d'Aristote sur la manière de convaincre quelqu'un : comme il le dit au vingt-deuxième

¹ Cf. le point 3 du chapitre 2.

² Cf. le point 1.2 du chapitre 2.

³ Cf. le point 2 du chapitre 2.

chapitre du deuxième livre, un orateur cultivé persuade plus facilement, raison pour laquelle, sans doute, César a introduit autant d'*excursus*, parfois sur plusieurs chapitres :

« Car les orateurs cultivés [1395 b 30] s'expriment de manière abstraite et générale, tandis que les ignorants partent de ce qu'ils savent et disent ce qui est proche d'eux. » (Aristote, 2007 : 372).

Dans le livre III, Aristote se concentre sur le style commun à chaque discours et sur leurs particularités. Cette section s'est ouverte sur le style simple de César qui dissuadait certains théoriciens à y voir des marques de rhétorique, pourtant, César pousse à l'extrême un concept d'Aristote du deuxième chapitre de son troisième livre, à savoir l'importance d'utiliser des mots propres, des mots courants et des métaphores simples pour éviter de décontenancer un lecteur :

« [1404 b 35] Il est donc évident que, si l'on sait s'y prendre [avec les mots courants, les mots propres et les métaphores], le style aura de l'étrangeté, mais discrète, et sera clair – et c'est là, nous l'avons vu, que réside la valeur du discours oratoire. » (Aristote, 2007 : 433).

Certes, les *Commentarii* sont un genre peu recherché stylistiquement parlant pour qu'une tierce personne les améliore, toutefois, César a compris la valeur aristotélicienne d'un texte simple qui soit facile à lire et à prononcer pour qu'un large public le parcoure. Cette simplicité du style ne l'empêche pas de désigner un être par ses actions pour que le lecteur ait l'impression d'avoir la scène sous les yeux, particulièrement pour Ambiorix qui n'est pas physiquement portraitisé par César à l'instar de Vercingétorix¹. César n'a pas omis toutes les informations relatives à ses batailles, mais suffisamment pour illustrer son courage, sa sagesse, sa justesse face à ses ennemis et pour justifier la moralité de ses actes en prévoyance de possibles critiques et jugements lors de son retour à Rome. En d'autres termes, César a argumenté en démontrant le bien-fondé de ses actions en Gaule : il a amplifié les informations, c'est-à-dire qu'il a parlé longuement de son sujet, surtout celles relatives aux Gaulois vaincus, pour augmenter son prestige et se valoriser, en accord avec les chapitres 15 à 17 du livre III d'Aristote.

En définitive, dire que les *Commentarii* sont dépourvus de rhétorique apparente n'est pas adéquat, César est en réalité parvenu à cerner les concepts aristotéliens les plus utiles aux projets de son œuvre : il a informé son lecteur (*docere*) pour l'émouvoir (*mouere*)² et le

¹ Cf. le point 3 du chapitre 2 pour une explication de cette différence de traitement.

² D'où le lien de Garcea avec la tragédie aristotélicienne cité auparavant (Garcea, 2020 : 22).

satisfaire avec le respect de la citoyenneté romaine (*delectare*), s'assurant de la sorte une bonne image (*ethos*). Son œuvre est bel et bien un genre à part plus riche qu'il n'y paraît de prime abord : elle contient des préceptes rhétoriques, des apports de la littérature grecque et un mélange entre des caractéristiques propres à l'*historia* et d'autres propres aux *Commentarii*. En plus, César, de manière subtile, n'omet pas la politique dans laquelle il a baigné depuis son adolescence et qui est à l'origine de sa présence en Gaule. Elle est le point de départ de la rédaction et en est certainement une des raisons principales, comme le chapitre suivant l'analysera au travers du personnage d'Ambiorix qui permet de questionner plusieurs pans de recherches sur César et son œuvre.

Chapitre 2 : Ambiorix, thème de « propagande » césarienne ?

La partie théorique étant close, Ambiorix occupera dès maintenant tout le reste de cette recherche. Ce personnage est principalement décrit dans le livre V où il vainc les légions de César. Il mène une première offensive infructueuse avant de changer de stratégie : il convoque des légats romains à qui il fait croire qu'il a suivi un mouvement de révolte commun aux Gaulois à contre-cœur. Lui ne voulait pas participer à la bataille parce qu'il devait une faveur à César qui l'a libéré lui et ses Éburons du joug des Atuatuques et qui lui a rendu son fils et son neveu prisonniers de ce même peuple. N'ayant pas honoré sa dette à cause de l'assaut, il prévient les Romains de la future incursion des Germains et leur conseille de gagner les camps de Labiénus ou de Cicéron pour leur échapper et ainsi payer sa dette à César. Les Romains discutent de la marche à suivre et des dissensions apparaissent entre Sabinus qui croit Ambiorix et Cotta qui s'en méfie. Finalement, l'avis de Sabinus l'emporte mais Ambiorix tend un piège aux Romains et massacre la légion.

Ce bref résumé n'a pour fonction que de contextualiser le passage et sera complété au fur et à mesure de l'analyse qui se divisera de la sorte : la construction oppositive du livre V, la justification de la poursuite d'Ambiorix aux livres VI et VIII, l'apport du traitement de la figure d'Ambiorix pour la question de la date de publication et l'influence de César dans ce traitement. Avant cela, un bref résumé des *Commentarii de bello Gallico* entame ce chapitre, toujours dans un but de contextualisation, et le projet de César lors de l'édition d'un tel texte sera interrogé pour diriger la suite du travail.

1. La guerre des Gaules et le projet de César

1.1. Bref résumé des *Commentarii de bello Gallico*

Le livre I relatant les événements de l'année 58 s'ouvre sur une description géographique de la Gaule où César plante le décor, certainement grâce à l'auteur grec Polidonios de qui il tire les premières descriptions des régions gauloises avant d'observer le terrain par lui-même. César affrontera les Helvètes dans un premier temps pour protéger la *Prouincia* de leurs incursions. Dans un second temps et cette fois-ci à la demande de l'Éduen Diviciacos, il combat avec succès les troupes germanes d'Arioviste, premier grand ennemi de la campagne de César.

Le livre II narre les révoltes de diverses peuplades belges en 57 : les Suessions, les Bellovaques, les Ambiens, les Nerviens qui opposeront une résistance plus importante que les autres et les Atuatuques. Ces Gaulois ont pris connaissance de l'arrivée de César après son intervention contre les Helvètes et, craignant de subir un sort identique, ont préféré se soulever mais ont été conquis à leur tour. Pour César, en plus d'évoquer la mauvaise volonté des Belges pour expliquer sa présence dans la région et le mélange entre Gaulois et Germains, patrie que César vient d'affronter, vaincre ces peuples était synonyme de bravoure parce qu'il les a qualifiés d'*Horum omnium fortissimi* (Caes., G. I, 3), d'hommes les plus braves de tous les peuples de la Gaule. À la suite de ces campagnes, César installe ses quartiers d'hiver chez les Allobroges.

Le livre III relate certes les exploits de César mais également ceux de ses lieutenants pour l'année 56 : ses légions se sont divisées pour mieux affronter les peuples de l'Atlantique. Pendant que Galba se mesure aux Gaulois de la vallée du Rhône, César mène une bataille navale face aux Vénètes, Sabinus affronte les Unelles et Crassus s'occupe des Aquitains, des Sontiates et des Cantabres. Chaque légion remporte la victoire et César se tourne alors vers les Morins et les Ménapes avec succès pour garantir à Rome les côtes atlantiques.

Dans le livre IV sur les faits de 55, après sa lutte contre les Usipètes et les Tencthères, César retrouve les Germains des livres I et II puisqu'il tente un assaut au-delà du Rhin contre les Suèves et les Sicambres à la demande des Ubiens et pour protéger la *Prouincia*, ce qui explique une telle entreprise. Cette incursion en Germanie l'incite à se diriger vers la Bretagne mais cette expédition qui clôt le livre est le premier échec de ses campagnes.

Le livre V commence par la volonté de César de réitérer son invasion de la Bretagne grâce à une meilleure préparation : après avoir maté la révolte des Trévires qui ne voulaient pas s'y rendre et avoir exécuté Dumnorix qui était à leur tête, César réussit sa seconde expédition britannique. Lors de son retour, il vainc les Trévires d'Indutiomaros. Il divise ensuite ses légions pour un hivernage bien mérité et c'est précisément durant l'hiver 54 qu'Ambiorix l'Éburon annihile celle de Sabinus et de Cotta. César ne réapparaîtra que pour donner l'exemple de sa *celeritas*, sa rapidité, en venant au secours de Quintus Cicéron mis à mal par les Nerviens. Pendant ce temps, le légat Labienus achève les troupes d'Indutiomaros. César place ses quartiers d'hiver près du camp de Cicéron pour prévenir une révolte des Sénons, des Carnutes et des Atuatuques, sans doute galvanisés par l'exploit d'Ambiorix.

César poursuit au livre VI l'Éburon qui a détruit l'une de ses légions en s'occupant au passage de diverses peuplades mais sans parvenir à capturer Ambiorix. Il devra à nouveau apporter son aide à Cicéron mis en échec par des Germains avant de détruire le pays des Éburons en représailles des actes de leur roi qui lui échappe à nouveau. Il continue ses conquêtes en soumettant les Nerviens, les Sénon et les Ménapes pour finir cette année 53 par un nouveau passage au-delà du Rhin à l'encontre des Suèves.

En 52, la révolte tant redoutée depuis l'année 54 éclate. César se confronte dans un premier temps à l'insurrection en combattant les Carnutes avant de rencontrer son adversaire le plus farouche : l'Arverne Vercingétorix qui devient roi et général en chef des rebelles gaulois. César remporte d'abord la victoire sur les Arvernes, les Sénon et les Bituriges avant de subir une défaite à la bataille de Gergovie, faisant de cette bataille l'une des seules mentionnées dans le texte où les Romains ont perdu avec César à leurs côtés. Le général ne s'est pas laissé abattre pour autant et a renversé la situation à Alésia où les derniers rebelles dont Vercingétorix se sont réfugiés. César eut alors l'idée de construire un premier rempart pour entourer les combattants d'Alésia et un second pour empêcher l'arrivée de renforts. Vercingétorix se rend alors pour préserver ses hommes de la famine : comme le montre l'extrait ci-dessous, il dépose ses armes au pied de César, ce qui a inspiré l'artiste Lionel Royer¹, et est fait prisonnier. Le livre VII se termine donc sur la plus grande victoire de César et sur la capture de Vercingétorix.

Ipse in munitione pro castris consedit : eo duces producuntur. Vercingetorix deditur, arma proiciuntur. (Caes., G. VII, 89, 4).

César lui-même s'assied sur le rempart devant son camp ; les chefs sont amenés là. Vercingétorix est livré, ses armes sont jetées bas.

Pour César, terminer son récit sur la victoire contre le plus dangereux des ennemis était sans doute la meilleure fin possible. Son proconsulat en Gaule n'était toutefois pas terminé et la défaite de Vercingétorix ne fut pas synonyme de fin de la guerre des Gaules. Hirtius a donc rédigé le livre VIII des *Commentarii* très certainement entre la mort de César en 44 et l'année 43. Il cite les « opérations de police » des années 51 et 50 notamment contre les Bituriges, les Carnutes dirigés par Corréos, Drappés et Luctérios, les Bellovaques, les Trévires et les Aquitains. Durant ces années, César ravage à nouveau le pays d'Ambiorix en représailles de ses actes de 54 ans jamais parvenir à attraper l'Éburon. Dans ce livre apparaissent également des données purement politiques comme les premières dissensions entre César et Pompée ainsi

¹ Voici la référence de l'œuvre picturale : ROYER, L. 1899. *Vercingétorix jette ses armes aux pieds de César*. Huile sur toile. 321 X 482 cm. Le Puy-en-Velay : Musée Crozatier.

que deux événements de l'année 50 : l'appui de la candidature du questeur Marc Antoine au sacerdoce de la Gaule cisalpine et le fait que le Sénat ait enlevé deux légions à César. Cette part politique aurait sans doute permis de faire suivre les *Commentarii de bello Gallico* des *Commentarii de bello ciuili* mais Hirtius n'est pas parvenu à terminer l'œuvre pour que le lien soit clairement effectué.

1.2. Le projet de César quant à cette conquête

Comme il n'est pas possible d'ignorer la question des ambitions de César lorsqu'on mène une recherche sur lui ou sur ses textes (Yavetz, 1990 : 7), il faut la poser pour la rédaction des *Commentarii*. L'hypothèse la plus probable, pour un homme qui souhaitait accorder le savoir à tous les Romains en rendant accessible les comptes-rendus du Sénat et en prévoyant la fondation d'une bibliothèque publique, projet mené à son terme par Asinius Pollion et ce malgré le fait qu'il ait été un des premiers à critiquer les propos de César dans ses *Commentarii*¹ de *bello ciuili*, serait la volonté d'expliquer au monde ce qui s'est passé pendant son proconsulat. Pourtant, est-ce vraiment la seule optique ? La réponse est évidemment négative et la suite de cette section distinguera quatre raisons générales avant de les appliquer brièvement au récit d'Ambiorix avant le développement du reste du chapitre. Cette section ne touche pas à la question de la date de publication vu son caractère incertain², toujours est-il que l'hypothèse considérée au sein de ce document est celle du jet unique entre 52 et 50 av. J.-C. pour les sept livres écrits par César, le livre VIII d'Hirtius, avec des passages ou non de César, étant postérieur à la mort de ce dernier.

Comme le premier point du chapitre 1 sur le genre l'a bien précisé, César a rédigé des *Commentarii* et non de l'*historia*. Les *Commentarii* servent avant tout à donner une lecture intéressante aux Romains et à donner de la documentation aux historiens pour qu'une œuvre de genre historiographique en bonne et due forme, donc avec une attention plus importante pour les techniques rhétoriques même si le point 3 du chapitre 1 a prouvé qu'elle n'était pas totalement absente chez César, voie le jour. Cet objectif, poussé d'autant plus par le fait que ses rapports envoyés au Sénat durant les campagnes aient certainement brûlé en même temps que le corps de Clodius en janvier 52 pendant les débordements provoqués par la plèbe lors de ses funérailles (Rambaud, 1966 : 364), est mené à bien puisque César n'omet rien d'essentiel dans son récit des événements et a convaincu son lecteur qu'il disait la vérité malgré les déformations

¹ Cf. l'extrait de Suétone qui ouvre le premier chapitre (Suet., *Caes.* XXV, 4).

² L'objectif de ces pages n'étant pas de donner une réponse claire à cette question, elle ne sera traitée que dans le point 4 de ce chapitre pour formuler des pistes de réflexion à partir du récit sur Ambiorix.

historiques véridiques. Toutefois, les contemporains de César dont Cicéron ont compris que, malgré le style simple des *Commentarii*, le texte était tellement bien construit que personne ne tenterait d'en faire de l'*historia*, ce qui explique certainement ce passage du *Brutus* de Cicéron où l'auteur répond à Brutus qui dit avoir lu les *Commentarii* de César :

Valde quidem, inquam, probandos; nudi enim sunt, recti et venusti, omni ornatu orationis tamquam veste detracta. sed dum voluit alios habere parata, unde sumerent qui vellent scribere historiam, ineptis gratum fortasse fecit, qui volent illa calamistris inurere: sanos quidem homines a scribendo deterruit; nihil est enim in historia pura et inlustri brevitae dulcius. (Cic., Brut. LXXV, 262).

C'est vrai que les *Commentarii* sont fortement appréciables, dis-je ; ils sont en effet simples, réguliers et élégants, dépouillés de tout ornement de l'éloquence comme on se dépouille d'un vêtement. Mais tandis que César a voulu que d'autres aient des documents tout prêts, d'où partiraient ceux qui voudraient écrire de l'histoire, il fit peut-être une chose agréable pour ces personnes inaptes qui voudraient passer ce travail préparatoire au fer à friser ; du moins il a détourné les hommes saints d'esprit de l'écriture ; rien n'est en effet plus doux dans l'écriture de l'histoire que la pureté et l'éclatante brièveté.

Le fait qu'il s'agisse de *Commentarii* et non d'*historia* implique une apologie personnelle du général, ce qui est le sens du mot (*Nouveau Dictionnaire des œuvres*, 1990 : 3106) et qui s'observe chez d'autres auteurs avant César. Il y raconte certes ses campagnes en narrant ses exploits et en justifiant ses actes comme il l'a certainement fait dans les rapports qu'il envoyait au Sénat comme il a été mentionné dans le chapitre susmentionné. Le chapitre 11 du livre I est d'ailleurs exemplaire de ce principe :

1. Heluetii iam per angustias et fines Sequanorum suas copias traduxerant et in Haeduum fines peruenerant eorumque agros populabantur. 2. Haedui, cum se suaque ab iis defendere non possent, legatos ad Caesarem mittunt rogatum auxilium : 3. ita se omni tempore de populo Romano meritos esse, ut paene in conspectu exercitus nostri agri uastari, liberi eorum in seruitutem abduci, oppida expugnari non debuerint. 4. Eodem tempore quo {Haedui} Ambarri, necessarii et consanguinei Haeduum, Caesarem certiores faciunt sese depopulatis agris non facile ab oppidis uim hostium prohibere. 5. Item Allobroges, qui trans Rhodanum uicos possessionesque habebant, fuga se ad Caesarem recipiunt et demonstrant sibi praeter agri solum nihil esse reliqui. 6. Quibus rebus adductus Caesar non expectandum sibi statuit, dum omnibus fortunis sociorum consumptis, in Santonos Heluetii peruenirent. (Caes., G. I, 11).

1. Les Helvètes avaient désormais fait traverser leurs troupes à travers des défilés et les territoires des Séquanes, étaient parvenus aux territoires des Éduens et en ravageaient les domaines. 2. Comme les Éduens ne peuvent ni se défendre ni défendre leur territoire face à eux, ils envoient des ambassadeurs auprès de César pour lui demander de l'aide : 3. ainsi ils disaient que de tout temps ils s'étaient comportés de manière méritoire vis-à-vis du peuple romain, de sorte que presque sous les yeux de notre armée, nos champs ne devraient pas être dévastés, nos enfants réduits en esclavage et nos villes assiégées. 4. Et au même moment, les Ambarres, les compagnons et les frères de même sang des Éduens, informent César qu'eux-mêmes, leurs domaines ravagés, ne repoussent pas facilement de leurs villes la force des ennemis. 5. De même les Allobroges, qui avaient des villages et des biens au-delà du Rhin, se replient auprès de César dans leur fuite et lui montrent qu'il ne leur reste rien sauf le sol de leur champ. 6. S'étant laissé convaincre par ces nouvelles, César décida qu'il ne lui fallait pas attendre jusqu'à un moment où les Helvètes, après avoir consommé toutes les richesses de nos alliés, parviendraient chez les Santons.

César s'est lancé dans une campagne contre les Helvètes parce que les Éduens lui ont demandé de l'aide : il passe ainsi pour le protecteur de la *Prouincia* dont il a la charge et qui risque d'être menacée à son tour par les Helvètes. D'ailleurs César ne cite pas que les Éduens ici, il évoque également les Ambarres et les Allobroges qui viennent d'outre-Rhin : cela explique son stationnement en Gaule « ennemie » pendant son proconsulat et, pour le cas des Allobroges, annonce possiblement une future expédition en Germanie, surtout si la publication en un seul jet est considérée. Ce passage n'est qu'un des nombreux où César légitime ses actions et le druide Diviciacos, qui a échappé au massacre des Germains et qui a demandé l'aide de Rome en raison du complot qu'ont fomenté contre lui son frère Dumnorix et le notable Orgétorix, fera son apparition plus tard dans l'œuvre. Le bref résumé des *Commentarii* qui a entamé cette section contient d'autres demandes du même acabit. César a présenté avec succès sa campagne comme un *bellum iustum*, une guerre justifiée aussi bien moralement que religieusement alors qu'il est en fait le seul agresseur (Le Bohec, 1994 : 51).

En plus de cette justification qui dépeint César comme le protecteur et, d'une certaine manière puisqu'il présente certaines attaques comme des représailles attendues par d'autres peuplades, le juge de la Gaule, celui-ci porte une attention toute particulière à l'image qu'il donne dans ses *Commentarii* en tant que représentant de la nation romaine, image qui laissait déjà perplexe ses contemporains : il offre un certain masque à ses lecteurs en se donnant le beau rôle. César voulait avant tout protéger sa *dignitas* en offrant aux lecteurs une image de conquérant ou d'homme de paix dans l'explication des faits : c'est pourquoi il donne

notamment la parole à ses adversaires avant de les contredire et il les valorise militairement pour augmenter le prestige de ses victoires comme il avait intérêt à le faire avec Vercingétorix surtout qu'en l'identifiant à toute la Gaule, César devenait ainsi le héros qui était parvenu à vaincre tout le pays (Rambaud, 1966 : 311). L'analyse de son style simple et des procédés de déformation des récits césariens va de pair avec cette question de l'image : il augmente son aura de général en félicitant ses lieutenants pour une victoire, atténue ses échecs en blâmant ces derniers lors d'un revers (augmentation des tournures passives ; usage des lexèmes *nostri*, qui provient sans doute des rapports au Sénat où le *ego* était facilement commuable par *nostri* plutôt que par *Caesar* dans pareil cas [Rambaud, 1966 : 213], ou *Romani* au lieu de *milites* ; réapparition de César uniquement lors de la victoire) et paraît objectif grâce à l'utilisation de la troisième personne et du discours indirect (Martin et Gaillard, 1990 : 117). Ses grands thèmes de propagande sont la *celeritas*, rapidité, de ses soldats, de lui-même et des ennemis dans leur fuite ; le *consilium*, l'avis, du chef avisé ; et ses *clementia* et *mansuetudo*, clémence et douceur, bien que celles-ci soient moindres dans les *Commentarii de bello Gallico*, contrairement aux *Commentarii de bello ciuili* où César doit se justifier davantage car il s'oppose à des Romains et non à des étrangers (Ratti, 2009 : 32) et où les deux vertus ont une valeur plus forte. Ce dernier thème n'apparaît dans les *Commentarii de bello Gallico* que pour répondre à des intentions littéraires comme une excuse, une argumentation, etc. (Rambaud, 1966 : 287) et est clairement cité lorsque César est confronté aux Atuatuques :

Unum petere ac deprecari : si forte pro sua clementia ac mansuetudine, quam ipsi ab aliis audirent, statuisset Atuaticos esse conseruandos, ne se armis despoliaret. [...]
(Caes., G. II, 31, 4).

Les Atuatuques cherchent et demandent une seule faveur : si par hasard César décidait de les épargner en vertu de sa clémence et de sa bonté dont ils avaient eux-mêmes entendu parler de la part d'autres peuples, qu'il ne les dépouillât pas de leurs armes¹.

Cette apparition unique d'un thème qui prendra de l'ampleur a ici une fonction d'aveu : les Atuatuques font en effet mine de se rendre avant d'attaquer les Romains en traîtres mais en vain. Devant un tel affront, César va vendre les cinquante-trois-mille prisonniers de la bataille, sort qui paraît cruel de prime abord mais qui est atténué par la clémence bafouée par l'ennemi qui précède cette décision : César prouve donc à ses lecteurs qu'il sait être d'une part doux et d'autre part cruel pour répondre à de premières horreurs gauloises. Il veut avant tout passer pour un *imperator*, « général en chef victorieux, avec l'appui des dieux, et reconnu comme tel

¹ LGF, entrée « despolio », p. 512.

par ses hommes et par le Sénat » (Le Bohec, 1994 : 45), et se présente sous son meilleur jour à cet effet : il est un vrai chef parce que sa seule présence suffit, selon lui, à faire remporter une victoire car ses hommes ont une totale confiance en lui et le suivent comme exemple, lui qui n'hésite pas à prendre les armes et qui est capable d'improviser. L'originalité de César par rapport à Cicéron qui liait lui aussi le titre d'*imperator* au peuple romain est de dire que son *auctoritas*, découlant de ce titre, lui vient non pas des dieux mais du peuple. Ainsi, la bravoure et l'ardeur des légionnaires légitiment les décisions du général, comme le mentionne Michel Rambaud : « Plus souvent, une approbation collective autorise les témérités de l'*imperator* (*sic*). » (Rambaud, 1966 : 275).

Cette image si brillante sert avant tout à la préparation de son second consulat puisqu'il considère la littérature comme un « instrument d'action » (Pernot et Chappon, 1945 : 23), comme une « arme politique » (Le Bohec, 1994 : 55), ce qui fait écho au principe de Roland Barthes selon lequel dans toute écriture se cache une intention étrangère au langage (Barthes, 1953 : 21) dès lors qu'aucune donnée politique n'apparaît dans le texte, hormis l'annonce de la mort de Clodius qui ouvre le livre VII (Caes., G. VII, 1, 1). Il est l'homme qui a vaincu des ethnies dépeintes de manière négative principalement, ce qui augmente son prestige auprès de tous les citoyens restés à Rome en plus du titre d'*imperator* que ses hommes lui ont décerné. La publication du texte est également un acte politique : par le prestige de ses victoires et les richesses prises aux Gaulois qu'il ne mentionne pas dans son texte, il prétend non seulement au consulat pour continuer son ascension politique et il répond aux accusations dont il fut l'objet durant son proconsulat en Gaule, notamment celle qui affirmait qu'il s'était lancé dans ces campagnes gauloises non pour protéger la *Prouincia* mais par intérêt personnel, ce qui est repris par les historiens modernes qui voient dans la campagne gauloise la volonté de César de se comparer à Alexandre le Grand qu'il admirait comme Pompée. Il est cependant véridique qu'il ait voulu égaler le Macédonien, notamment lorsqu'il a franchi le Rhin, d'où l'importance des justifications décrites dans les paragraphes précédents qui occultent cet objectif important aux yeux de César, de même qu'il a voulu surpasser dans les domaines politique, militaire et littéraire son rival Pompée qui a terminé sa conquête orientale (66-62 av. J.-C.) durant laquelle il a combattu les pirates, le grand ennemi qu'est Mithridate, roi du Pont, et durant laquelle il s'est comparé au Macédonien vu la région dans laquelle il se situait. César a bien compris qu'un triomphe était une arme de propagande et, pour concurrencer celui de Pompée, il avait d'abord pensé au Dace Buristas qui fut actif entre 65 et 60 av. J.-C. mais il ne put proposer une expédition danubienne parce que cette menace s'était évanouie lors de son proconsulat : il est donc parvenu à trouver d'autres ennemis, les Helvètes dans un premier temps puis d'autres

ethnies gauloises et germaniques, à obtenir un triomphe non moins grand contre les Gaulois tout en donnant le couvert de la protection des provinces romaines et des Éduens, Gaulois que le Sénat appelle fréquemment *fratres consanguineosque* (Caes., *G.* I, 33, 2), frères du même sang, pour mener à bien son projet. Ce triomphe passe par certaines omissions telles que son absence dans certaines défaites ou le fait que la révolte gauloise fût générale en réponse à la domination romaine au nom de leur liberté.

Ce texte est donc avant tout un ouvrage de propagande. César s'est lancé dans une campagne pour être associé à Alexandre le Grand, qui est une raison personnelle¹, et surtout surpasser son rival Pompée en vue de l'obtention d'un second consulat en tant qu'*imperator* et vainqueur des Gaules. Ses contemporains l'avaient bien compris, d'où les rumeurs sur ses ambitions propres, que César se devait d'amoindrir pour conserver toute légitimité aux yeux des Romains. C'est la raison pour laquelle il se justifie autant dans ses textes et, en plus de passer pour le héros de la guerre, il devient le défenseur des Romains de la *Prouincia* et celui des Gaulois qui lui demandent de l'aide, tout cela sous couvert de la volonté d'offrir la matière nécessaire aux historiens pour remanier le texte. Stéphane Ratti résume bien ce que sont les *Commentarii* :

« Plus qu'il ne déforme les événements historiques, César met en forme le matériau brut fourni par ses archives, soucieux qu'il est de placer entre les mains de son lecteur un ouvrage d'accès facile. Il organise les données, parce qu'il est le seul à avoir toute la vision du jeu ; il peut ainsi laisser entendre que c'est lui qui a toujours eu tout le jeu en main. Cela lui permet de présenter les choses comme si elles avaient toujours été voulues et organisées par lui seul (bel exemple, celui de l'affaire d'Alésia, devenue témoignage de sa *fortuna*, mais qui aurait bien pu tourner autrement). » (Ratti, 2009 : 20-21).

Le texte a certes une grande valeur historique, néanmoins, il faut lire entre les lignes vu la propagande. Plus que l'affaire d'Alésia comme dans l'extrait de Ratti, le récit d'Ambiorix sera entrevu avec cette méfiance. Ce personnage touche aux quatre objectifs traités dans cette section, la matière pour l'*historia*, la justification des expéditions, l'image de César et la préparation au consulat. La matière pour l'*historia* étant inhérente à l'entièreté du texte n'a pas besoin d'être analysée en détail contrairement aux trois autres. L'image de César sera celle qui est esquissée pour les Atuatuques : celle d'un homme à la fois doux et cruel quand le besoin

¹ Par « personnelle », il faut entendre que cette raison lui était chère, toute politique gardée, contrairement à la raison qui suit.

s'en fait sentir. En effet, Ambiorix mène son offensive durant l'hiver 54 et comme le point 2 de ce chapitre le montrera, il fut particulièrement perfide lors de son attaque ce qui réclame vengeance et donc le sort que César réserve aux Éburons comme le point 3 l'analysera. Ce revers, durant lequel César était absent, et la manière dont il s'est déroulé lui permettent d'accentuer le fait que les soldats ont besoin de lui pour être victorieux. La préparation au consulat est fortement liée à cette importance de l'image, d'autant plus que derrière Ambiorix se cache certainement divers pans de la vie de César tels que le point 5, appuyé par le point 4 illustrant l'importance de prendre en compte tout le contexte historique et toute la vie de César pour traiter ses textes, l'hypothétisera.

2. Le livre V : un jeu d'oppositions ?

Les passages que César a consacrés au récit d'Ambiorix dans le livre V sont principalement tirés des rapports qu'il recevait des fronts puisqu'il n'était pas présent durant les batailles, il faut donc rester prudent devant ces informations. Cette partie de la recherche consistera à analyser des extraits significatifs pour tenter de comprendre la construction que César a apportée à son récit du livre V et d'en tirer des hypothèses d'explication¹. Cela se fera au moyen de l'apport théorique de l'ensemble de la bibliographie et plus particulièrement les sources de Michel Rambaud (1966 et 1983) et de Viktor Pöschl (1983) qui ont directement traité de la figure d'Ambiorix ainsi que la conférence d'Arnaud Amilien donnée dans le cadre du cycle de conférences « Les Midis de l'Antiquité » de l'UCLouvain (mercredi 30 mars 2022) qui illustre l'apport de la narratologie dans la compréhension des textes antiques grecs et qui sera amplifiée dans ces pages aux *Commentarii de bello Gallico*.

Comme le livre V de César le relate, l'attaque des Éburons a été repoussée une première fois avant que la défaite ne survienne parce que les Romains sont tombés dans le piège tendu par Ambiorix. Ce dernier avait en effet décidé, avec Catuvolcos, d'attaquer le quartier d'hiver de Quintus Titurius Sabinus et de Lucius Arunculeius Cotta en pleine trêve hivernale :

¹ Il est bien question d'extraits et non de tous les passages. Ces derniers, à savoir les paragraphes 24 à 37 du livre V ; les paragraphes 2, 29-33 et 43 du livre VI ainsi que les paragraphes 24-25 du livre VIII (les livres VI et VIII seront l'objet du point suivant) sont traduits dans l'Annexe 1 pour que le lecteur ait un récit continu des événements où le chef des Éburons apparaît. Pour ne pas perturber ce dernier, les traductions des extraits analysés conservent la mention en notes des traductions puisées dans *Le Grand Gaffiot*.

Diebus circiter quindecim, quibus in hiberna uentum est, initium repentini tumultus ac defectionis ortum est ab Ambiorige et Catuulco. (Caes., G. V, 26, 1).

Environ quinze jours environ après que les troupes eurent pris leurs quartiers d'hiver, Ambiorix et Catuvolcos provoquèrent le début d'une agitation soudaine et d'une révolte.

Pour savoir qui sont ces deux hommes, il faut remonter deux paragraphes plus haut où César les cite pour la première fois, dans le paragraphe 24 du livre V où il place ses différentes légions pour les quartiers d'hiver :

Vnam legionem, quam proxime trans Padum conscripserat, et cohortes V in Eburones, quorum pars maxima est inter Mosam ac Rhenum, qui sub imperio Ambiorigis et Catuulci erant, misit. (Caes., G. V, 24, 4).

Il envoya une légion, qu'il avait récemment enrôlée au-delà du Pô, et cinq cohortes chez les Éburons dont la plus grande partie se situe entre la Meuse et le Rhin et qui étaient gouvernés par Ambiorix et Catuvolcos.

César ne dit rien de plus sur les deux hommes qu'il ne décrit pas. Catuvolcos va même disparaître dans la suite des *Commentarii de bello Gallico* puisqu'il ne sera plus cité avant le livre VI. Ambiorix prend donc l'ascendant sur le second roi et même sur César dès lors qu'il devient le sujet principal des paragraphes 26 à 37 du livre V, ce qui est exceptionnel dans l'œuvre entière. Même Vercingétorix au livre VII sera directement confronté au général romain et ne prendra jamais la place de sujet principal. Le traitement des deux chefs gaulois est donc différent. Le chef des Éburons qui a détruit une légion de César n'est pas décrit, contrairement au chef des Arvernes qui déposera les armes devant l'*imperator*. Une certaine ambivalence dans le traitement des personnages est donc possible mais ce procédé narratologique, repris à Arnaud Amilien (mercredi 30 mars 2022), se remarque particulièrement au livre V des *Commentarii de bello Gallico* : il concerne Ambiorix, les légats Sabinus et Cotta ainsi que César de manière sous-entendue.

L'Ambiorix romain et l'Ambiorix « barbare »

Le point d'orgue du livre V avec Ambiorix, selon Michel Rambaud (1983 : 113), est son discours au style indirect du paragraphe 27 qu'il tient à Gaius Arpinus ainsi qu'à l'Espagnol Quintus Junius. Dans ce discours, il dit qu'il obéit à la masse des Gaulois qui ont vu l'opportunité d'attaquer les quartiers d'hiver romains pour se libérer de leur joug et reprendre leur vie paisible. Alors que tous les peuples optaient pour la révolte, il n'a pas été contre cet

avis même si c'était à contre-cœur selon ses dires. Il révèle qu'il devait une faveur à César qui avait libéré son fils et son neveu des chaînes des Atuatiques ainsi que de l'impôt que l'Éburon leur devait :

*Quibus quoniam pro pietate satisfecerit, habere nunc se rationem **officii** pro beneficiis Caesaris ; monere, orare, Titurium pro hospitio, ut suae ac militum saluti consulat.* (Caes., G. V, 27, 7)¹.

Et maintenant qu'il s'est acquitté envers eux de son devoir moral, il tenait désormais compte de son devoir en retour des bienfaits de César ; il avertissait et priait Titurius, au nom de l'hospitalité, qu'il prenne des mesures pour son salut et celui de ses armées.

Ambiorix avertit les Romains d'une future invasion de troupes germaniques et leur conseille de fuir soit vers le camp de Labienus, soit vers celui de Cicéron qui ne sont pas trop éloignés et de se hâter avant l'arrivée des Germains. Par ce geste, il pense satisfaire tout le monde : à la fois son peuple parce que les Romains vont en quitter le territoire et César dans la mesure où il répond ainsi à la faveur de ce dernier. Cette seconde idée est très romaine comme le mentionne Rambaud (1983 : 118), en témoigne le terme latin *officii* qui désigne directement le devoir d'un Romain, que ce soit en tant que citoyen, militaire ou politicien. L'emploi d'un tel terme dans les palabres d'un étranger annonce l'évolution de l'Éburon lors du revers qu'ont pris les événements pour les Romains.

Le conseil que tinrent les Romains à la suite des propos d'Ambiorix sera traité par la suite, toujours est-il que le parti pris a été d'écouter l'Éburon et de lever le camp, ce qui les a conduits dans une embuscade. Ambiorix a donc trompé les Romains et surtout Sabinus qui croyait en la bonne foi de l'homme que César qualifie ironiquement d'*homine amicissimo*, d'homme très amical (G. V, 31, 6). Pendant le massacre des troupes romaines, Sabinus aperçoit de loin Ambiorix et veut discuter avec lui :

*His rebus permotus Q. Titurius cum procul Ambiorigem suos cohortantem conspexisset, **interpretem** suum Cn. Pompeium ad eum mittit rogatum ut sibi militibusque parcat.* (Caes., G. V, 36, 1)².

Alors que Quintus Titurius ébranlé par ces revers avait aperçu au loin Ambiorix encourageant ses hommes, il lui envoie son interprète Cnaeus Pompée pour lui demander qu'il l'épargne lui et ses soldats.

¹ Nous soulignons *officii*.

² Nous soulignons *interpretem*.

Il est intéressant de voir que Sabinus ait ici besoin d'un interprète, d'un *interpretem*, lexème qui est d'ailleurs peu usité dans les *Commentarii de bello Gallico*¹. Lorsque l'entrevue a eu lieu au paragraphe 27, la barrière de la langue n'était pas évoquée : les Romains avaient envoyé deux personnes qui avaient l'habitude de discuter avec Ambiorix. Ce détail est donc étonnant à ce moment du récit, nonobstant, il est lié au mot *officii* du paragraphe 27. Dion Cassius dit bien que César a libéré le peuple d'Ambiorix du joug des Atuatuques et qu'il a en même temps délivré son fils et son neveu : cette information paraît donc véridique. Ambiorix était présenté comme un homme qui avait une dette envers son bienfaiteur, tel un Romain devant honorer son *officium* envers autrui. Ambiorix est cependant Gaulois, non Romain : il ne respecte pas son devoir envers l'homme qui l'a aidé comme il l'avait promis. Il devient alors un *ignauus*² (lâche) aux yeux des lecteurs romains et encore plus, un *barbarus* (barbare) dans tous les sens du terme : il est étranger aux peuples romain et grec (premier sens du lexème) et un sauvage qui ne respecte pas ses engagements moraux (aspect péjoratif du terme qui a traversé les âges au détriment de son sens premier). Ce double sens, s'il se vérifiait, permettrait d'expliquer la chasse à l'homme qui s'organisera dans le livre VI et appuierait la tendance de César à chercher des arguments pour justifier ses actions auprès du Sénat dans les rapports qu'il lui envoyait. L'évolution du personnage d'Ambiorix montre donc son caractère vil pour lequel tout Romain est susceptible d'éprouver une certaine haine à la lecture du texte. Ambiorix n'est pourtant pas le seul homme critiquable pour des yeux romains.

Une opposition entre les deux légats

Le camp attaqué par Ambiorix est dirigé par deux légats très différents : Sabinus et Cotta. Le premier est présenté par César comme une sorte de traître attendu qu'il écoute les conseils de l'ennemi tandis que le second est le bon Romain courageux. Cela se remarque particulièrement durant la scène où l'embuscade commence :

1. *Tum demum Titurius, ut qui nihil ante prouidisset, trepidare et concursare cohortesque disponere, haec tamen ispa timide atque ut eum omnia deficere uiderentur ; quod plerumque iis accidere consuevit qui in ipso negotio consilium capere coguntur.* 2. *At Cotta qui cogitasset haec posse in itinere accidere atque ob eam causam*

¹ En témoigne une recherche dans la base de données Library of Latin Text. Lorsque l'on tape *Caesar* comme auteur, *Commentarii belli Gallici* comme œuvre et *interpretes* comme mot en cochant « Include similar », seuls trois réponses apparaissent (cf. l'Annexe 2). En G. I, 19, 3, César remplace des interprètes par Gaius Valérius Proculus pour discuter et former une alliance avec Diviciacos ; tandis qu'en G. VI, 13, 4, César parle de druides qui interprètent les religions gauloises au sein d'un de ses *excursus*.

² Cette appellation personnelle s'ajouterait à la série d'appellations mentionnée dans notre « Heuristique sur le récit d'Ambiorix ».

profectionis auctor non fuisset, nulla in re communi saluti deerat, et in appellandis cohortandisque militibus imperatoris et in pugna militis officia praestabat. (Caes., G. V, 33, 1-2)¹.

1. Alors seulement Titurius, en homme qui n'avait rien prévu auparavant, de s'agiter, de courir çà et là et de placer ses cohortes. Cependant ces décisions-mêmes furent prises timidement et comme si tous ses moyens semblaient lui manquer ; ce qui a l'habitude d'arriver la plupart du temps à ceux qui sont contraints de prendre des décisions au milieu même de l'action. 2. Mais Cotta, en homme qui avait pensé que cela pouvait arriver durant le voyage et qui n'avait pas été un partisan du départ pour cette raison, n'avait manqué au salut commun en aucune circonstance et assumait les devoirs du général dans l'appel et l'encouragement de ses soldats et dans le combat auprès des soldats.

Dans cet extrait, Sabinus est complètement pris à l'improviste selon les dires de César et ne sait pas comment agir, contrairement à Cotta qui répond à l'attaque en bon général. Cette différence se marque également de manière grammaticale : les actes de Sabinus sont décrits au présent narratif tandis que les verbes décrivant l'action de Cotta sont conjugués. Comment comprendre ce traitement grammatical en sachant que le présent narratif est utilisé pour donner un effet de rapidité, et ce particulièrement chez César ? Il semble que ce dernier veuille amoindrir son traitement de la figure de Sabinus parce qu'il n'en vaut sans doute pas la peine vu sa trahison (en interprétant les dires du texte) : il est plus intéressant pour César de s'attarder sur l'homme qui va se comporter en Romain admirable en se battant jusqu'à la mort.

Il cite d'ailleurs pour Cotta ses *officia*, ses devoirs, au niveau militaire. Cotta est présenté comme un bon général, comme César, qui est capable de motiver ses troupes dans les moments difficiles et qui prend les armes dans les batailles. Il n'est pas comme Sabinus qui panique et qui va chercher à négocier avec Ambiorix à nouveau, ni même comme ce dernier qui, d'une part, n'a pas honoré son *officium* comme il a été mentionné auparavant (*ut supra diximus* pour reprendre la formule césarienne) et qui, d'autre part, regarde l'affrontement de haut sans y participer. Cotta se distingue donc parce qu'il n'est pas un *ignauus* comme ces deux autres protagonistes. C'est aussi pour cela qu'il refuse de se rendre devant Ambiorix contrairement à Sabinus, information importante au niveau « narratif » car elle termine le paragraphe 36 :

¹ Nous soulignons *officia*.

Cotta se ad armatum hostem iturum negat atque in eo persuerat. (Caes., G. V, 36, 4).

Cotta dit qu'il n'ira pas devant un ennemi en armes et persiste dans ce refus.

La distinction entre les deux hommes a pour origine le débat qui a suivi les propos d'Ambiorix : Sabinus était d'avis qu'il fallait se fier à l'Éburon tandis que Cotta doutait. Ce débat a duré toute la nuit et la décision n'a été prise qu'après l'intervention des soldats :

Consurgitur ex consilio ; comprehendunt utrumque et orant ne sua dissensione et pertinacia rem in summum periculum deducant (Caes., G. V, 31, 1).

On se lève de l'assemblée¹ ; ils prennent les mains des deux généraux et les prient de ne pas² enfoncer la situation dans un danger extrême à cause de leur divergence et de leur opiniâtreté

Cette intervention pour réconcilier les deux hommes, en plus de révéler leurs dissensions, apparaît comme une annonce du massacre. Il est important pour une légion romaine d'être soudée pour obtenir une victoire. Le fait que les deux hommes ne s'accordent pas et que l'un cède à contre-cœur laisse supposer que les problèmes entre eux persisteront dans la suite du texte, ce qui arrive effectivement vu leurs attitudes distinctes dans la bataille, entraînant ainsi la destruction complète de la légion. César a certainement voulu insister sur ce point et donc attribuer plus lourdement la défaite à Sabinus dont il donne d'ailleurs le *praenomen* ou le *nomen* dans son texte afin de bien rejeter toute la faute sur l'homme dont il prend la peine de citer le nom complet, ce qui n'est pas le cas de Cotta qui est toujours cité par son *praenomen*³.

César persiste dans cette accusation si on compare les morts des deux légats. Sabinus, à nouveau trompé par Ambiorix, se rend devant lui avec ses hommes après avoir déposé leurs armes. Ambiorix traine dans sa réponse, si bien que :

paulatim circumuentus interficitur. (Caes., G. V, 37, 2).

Sabinus peu à peu encerclé est tué.

Il est intéressant de voir que Sabinus meurt seul, César ne mentionne pas le sort de ses hommes. Certes, ce dernier n'est point douteux, en revanche cette donnée prend tout son intérêt lorsqu'on la confronte au récit de la mort de Cotta :

¹ LGF, entrée « consurgo », p. 417.

² LGF, entrée « comprehendo », pp. 368-369.

³ Pour ne pas perturber le lecteur, les noms des deux légats resteront Sabinus et Cotta dans le corps du texte (les traductions respectant les noms donnés par César).

Ibi L. Cotta pugnans interficitur cum maxima parte militum. (Caes., G. V, 37, 4).

Là-bas Lucius Cotta est tué en combattant avec une grande partie des soldats.

Cotta meurt au milieu de ses soldats, contrairement à Sabinus qui meurt seul encerclé par les Gaulois. César offre au moyen de cette différence l'apogée du traitement de ses deux personnages. Le lâche meurt seul tandis que le légat courageux rend l'âme aux côtés des hommes qu'il a essayés de défendre jusqu'au bout après avoir refusé une dernière entrevue avec l'ennemi. César donne à ses lecteurs une image du mérite romain qui était important pour la société de l'époque : le mauvais meurt comme un lâche abandonné de tous tandis que le bon meurt dignement.

Il est tout de même nécessaire de relativiser ces informations, sur base des recommandations de Viktor Pöschl (1983). Il n'est pas question de réfuter les propos de César et le comportement des deux hommes mais bien d'essayer de comprendre que la décision de Sabinus n'était pas dénuée de sens avec cette phrase :

Caesarem arbitrari profectum in Italiam ; neque aliter Carnutes interficiundi Tasgetii consilium fuisse capturos, neque Eburones, si ille adesset, tanta contempione nostri ad castra uenturos (Caes., G. V, 29, 2).

Il pense que César est parti en Italie, autrement, si celui-ci avait été présent, les Carnutes capturés n'auraient pas pris la décision de tuer Tasgétios et les Éburons ne seraient pas venus au camp avec un si grand mépris des nôtres.

Sabinus prononce ces paroles pour hâter la prise de décision et ainsi répondre à l'interlocuteur qui lui disait qu'il fallait attendre les ordres de César. Ce dernier décrie cette décision et blâme Sabinus, pourtant, ces paroles ne sont pas dénuées de sens en tenant compte du fait que César ait l'habitude de quitter la Gaule pendant l'hiver pour se tenir informé des affaires qui se déroulaient à Rome. Ce n'est que dans la suite du passage que le lecteur apprend que César était finalement présent en Gaule au moment de l'attaque, sauf que Sabinus l'ignorait. Alors pourquoi un tel traitement envers le légat ? César a trouvé une victime pour reprocher et justifier la seule perte de légion de tous les *Commentarii de bello Gallico*. Sabinus n'a sans doute pas agi de la meilleure manière militairement parlant, nonobstant, il n'était peut-être pas aussi critiquable que cela d'autant plus que la responsabilité aurait pu incomber à César. En effet, pourquoi ne serait-ce pas lui le responsable dès lors qu'il a libéré son bourreau ? Ce raisonnement exemplifie donc bien toute la prudence à avoir quant aux propos de César qui atténue clairement son rôle dans la défaite : il avoue avoir libéré Ambiorix pourtant, comme

c'est le chef des Éburons qui le dit, cela apparaît comme un élément de son argumentaire pour induire en erreur les Romains, tandis que la décision de Sabinus, même si les conséquences furent bien réelles, est présentée comme mauvaise alors qu'elle était la plus adéquate finalement en raison des informations qu'il détenait. Ceci paraît donc bien être un exemple parfait de déformation historique où César diminue sa responsabilité pour assurer son image de grand *imperator*. Le traitement de la figure de Cotta va d'ailleurs dans ce sens.

Une opposition entre Cotta et César

L'opposition entre Sabinus et Cotta a montré que César louait de loin les actes du second. Toutefois, sur base de l'article de Viktor Pöschl, cette différence doit être interrogée : Sabinus n'était peut-être pas si blâmable que cela et Cotta semble avoir une part dans la défaite romaine sous prétexte qu'il ne s'offusque pas davantage de la décision de quitter le camp, en témoigne cet extrait :

Cottae quidem atque eorum, qui dissentirent, consilium quem haberet exitum ? (Caes., G. V, 29, 7).

En tout cas, quelle issue aurait la résolution de Cotta et de ceux qui ne sont pas d'accord ?

César s'interroge sur le sort de la légion si Cotta avait imposé son avis. S'observe ici une critique du légat que César va pourtant louer dans la suite du texte en contre-point de Sabinus. La question est : ne cache-t-elle pas un sens second ? L'image que César voulait se donner entre dans cette critique. Les propos de Roland Barthes, même s'ils concernaient essentiellement la littérature française, se retrouvent ici :

« L'écriture, étant la forme spectaculairement engagée de la parole, contient à la fois, par une ambigüité précieuse, l'être et le paraître du pouvoir, ce qu'il est et ce qu'il voudrait qu'on le croie. » (Barthes 1953 : 24-25).

L'ambigüité évoquée par Roland Barthes s'associe ici à la personnalité de César et au problème récurrent des *Commentarii* : sont-ils véridiques ? Il est probable que César nous donne l'image d'un bon général et d'un bon orateur : Cotta ne remplit pas les qualités du second, à l'inverse de César, vu qu'il n'empêche pas la débâcle à venir. À en croire César, il y avait certes deux avis qui divergeaient vu l'intervention du reste de l'armée dans un des extraits analysés mais, prudence oblige, Cotta est-il vraiment un orateur moindre ou est-on face à une nouvelle opposition, entre Cotta et César cette fois-ci ? La seconde option est plausible vu l'interrogation ci-dessus. De plus, l'une des premières phrases du chapitre 30 appuie l'absence

de qualité d'orateur de Cotta (cf. extrait ci-dessous) : l'adverbe *acriter* est ironique puisque Sabinus remporta le débat face à Cotta et aux hauts gradés, ce qui eut des conséquences terribles.

*cum a Cotta primisque ordinibus **acriter** resisteretur* (Caes., G. V, 30, 1)¹.

alors que Cotta et les hauts gradés lui résistaient âprement,

Un autre extrait qui distingue Cotta de César se trouve au moment de la bataille et ne concerne plus l'art oratoire mais les qualités militaires de Cotta. Lorsque l'embuscade commence, Cotta ordonne que les Romains abandonnent leurs bagages pour mieux se défendre et voici le jugement de César quant à cette décision :

4. Quod consilium etsi un eiusmodi casu reprehendendum non est, tamen incommode accidit. 5. Nam et nostris militibus spem minuit et hostes ad pugnam alacriores effecit, quod non sine summo timore et desperatione id factum uidebatur. (Caes., G. V, 33, 4-5).

4. Et même si cette décision n'est pas à critiquer dans un cas de ce genre, elle arriva cependant mal à propos. 5. En effet elle diminua le courage parmi nos soldats et elle augmenta la vigueur des ennemis dans la bataille, parce que cela semblait être fait dans une très grande peur et dans un très grand désespoir.

En d'autres termes, Cotta prend la bonne décision même si elle a des conséquences néfastes sur l'armée romaine : cette donnée paraît paradoxale et ne prend tout son sens qu'en tenant compte de la personnalité de César. Tous les grands généraux de l'histoire romaine, que ce soit Scipion l'Africain ou Pompée, doivent avoir une certaine prestance face aux troupes : l'*auctoritas*. César l'a évidemment à l'inverse de Cotta, ce qui explique la phrase ci-dessus : César laisse supposer que s'il avait été à la place de Cotta et qu'il avait pris la même décision, l'armée n'aurait pas perdu ses moyens. Cotta reste certes un bon général mais il n'est pas César : il lui manque l'*auctoritas* pour mener ses hommes dans les moments difficiles. Cette lacune de Cotta explique peut-être cette dernière phrase :

Nostri tametsi ab duce at a fortuna deserebantur, tamen omnem spem salutis in uirtute ponebant, et quotiens quaeque cohors procurreret, ab ea parte magnus numerus hostium cadebat. (Caes., G. V, 34, 2).

¹ Nous soulignons *acriter*.

Les nôtres, bien qu'ils fussent abandonnés par leur chef et par le sort, plaçaient cependant tout espoir de salut dans leur courage, et chaque fois qu'une cohorte s'avanceit, une grande quantité d'ennemis tombait de ce côté.

Les Romains sont abandonnés d'une part par leur chef et d'autre part par la fortune. La fortune, qui apparaît rarement sauf lorsque César veut se dédouaner d'une défaite (Rambaud, 1966 : 261) et qui reviendra plus tard dans les *Commentarii de bello Gallico*, peut renvoyer à l'absence de César, à la mauvaise décision de Sabinus ainsi qu'au manque de zèle de Cotta dans le débat après le discours d'Ambiorix. Bien que cela semble clair pour la *fortuna*, l'identité de la personne qualifiée de *duce* reste ambiguë. Sabinus serait le nom le plus logique vu ses agissements, or en raison de ses précédentes descriptions, il est justement peu probable qu'il ait été qualifié de *dux* à ce moment-là du récit. S'il s'agit de Cotta, cela signifierait que, malgré sa présence courageuse au sein de la bataille, il n'ait pas été capable d'endosser le rôle de *dux* jusqu'au bout et d'empêcher la débâcle. La troisième possibilité est que César avoue qu'il a un rôle dans la défaite en reconnaissant l'absence de sa prestance dans un moment difficile, d'où le manque de *fortuna*, et s'en excuse¹. La question sur l'interprétation de cette phrase reste ouverte.

Une opposition entre César et Ambiorix

Comme la subdivision précédente l'a laissé supposer, César se retrouve dans ce procédé narratif parmi les Romains : son image plane sur le texte comme le montre l'opposition avec Cotta qui pourrait demeurer à l'état d'hypothèse. Elle est tout de même appuyée par une dernière opposition, d'ordre grammatical cette fois-ci : celle entre César et Ambiorix. En effet, au début de ce point, il a été dit que le chef des Éburons faisait part d'une réflexion plutôt romaine sur son *officium* envers César et qu'il ne l'a pas respecté, d'où les qualifications d'*ignauus* et de *barbarus* choisies dans le cadre de ce travail. Ambiorix est donc différent de tous les Romains, d'où la présence soudaine d'un interprète. La démarcation entre César et Ambiorix semble logique en raison des différentes patries des protagonistes mais s'amplifie dans le corps du paragraphe 27 du livre V.

Ce paragraphe correspond aux propos d'Ambiorix rendus par César au discours indirect. Ce type de discours demande des changements de modes verbaux : ainsi, tous les verbes de principale à l'indicatif passeront à l'infinitif, tous ceux des propositions subordonnées à l'indicatif passeront au subjonctif tandis que les verbes qui étaient au subjonctif, à l'infinitif et

¹ Le choix du verbe « s'excuser » est important : lorsqu'une personne dit « je m'excuse », cela signifie qu'elle s'excuse elle-même, ce qui est bien l'intention de César.

au participe dans le discours direct conserveront leur mode dans le discours indirect¹. Malgré ces règles, les propositions causales présentent un certain intérêt :

sese pro Caesaris in se beneficiis plurimum ei confiteri debere, quod eius opera stipendio liberatus esset, quod Atuaticis finitimis suis pendere consuisset, quodque ei et filius et fratris filius a Caesare remissi essent, quos Atuatici obsidum numero missos apud se in seruitute et catenis tenuissent. (Caes., G. V, 27, 2).

il avoua que, en raison des bienfaits de César envers lui, il devait beaucoup parce que, grâce à son concours il avait été libéré de l'impôt qu'il avait l'habitude de payer à ses voisins, les Atuatuques, et parce qu'à la fois son fils et son neveu lui furent renvoyés par César, fils et neveu que, envoyés dans la quantité des otages, les Atuatuques avaient retenus en esclavage et dans les chaînes.

Les propositions causales en *quod* et en *quia* se conjuguent principalement à l'indicatif : comme César use du discours indirect, le subjonctif se comprend aisément. Ce serait toutefois omettre une nuance de sens de ce type de proposition. En effet, lorsqu'en discours direct, où la principale est à l'indicatif, un auteur choisit l'indicatif pour cette proposition, cela signifie qu'il énonce une cause sans émettre un jugement personnel, par contre, il optera pour le subjonctif pour se détacher de la cause énoncée, nuance marquée par l'ajout de la formule « soi-disant » en français (Meunier et Moenaert, année académique 2020-2021). César a été important pour la langue latine et il serait possible d'y voir la nuance des propositions causales ici, surtout en connaissant la suite de l'histoire. Pour rappel, César n'était présent ni durant le débat entre Sabinus et Cotta ni durant la bataille contre les Éburons : il est donc fort probable que lorsque César a écrit le début de ce passage, il en connaissait l'issue finale. En d'autres termes, il sait qu'Ambiorix ment et peut se détacher de ses paroles. La question est de savoir de quoi César se détournerait-il ? Il est peu probable que ce soit du fait qu'il ait libéré la famille et le peuple d'Ambiorix du joug des Atuatuques, comme cela est confirmé par Dion Cassius. Il faut plutôt y voir un détournement symbolique. Comme mentionné auparavant, César s'insurge contre Sabinus et l'accuse de la défaite et c'est cette accusation qui permettrait de comprendre le détournement ici. En usant de la nuance sémantique de la proposition causale au subjonctif, César diminuerait sa responsabilité quant à la défaite romaine alors qu'il a pourtant libéré son bourreau : César se dédouanerait de la seule perte de légion de tous les *Commentarii de bello Gallico* avant d'accuser qui que ce soit. Une autre interprétation serait possible : les paroles

¹ Cette énumération très succincte suffit pour les propos qui suivent. Le lecteur qui souhaiterait approfondir la matière du discours indirect est cordialement invité à consulter une grammaire latine telle que celle de Cart & al. (2007 : 150-151) par exemple.

d'Ambiorix et la suite du texte évoquent effectivement une dette envers César, dette qui ne sera pas respectée malgré son invocation. C'est quelque chose de grave pour les Romains (d'où l'usage du mot fort qu'est *ignauus*) : César laisserait entendre que, s'il avait été à la place d'Ambiorix, il aurait respecté son *officium* mais il s'en détourne puisqu'il sait pertinemment que ça n'a pas été le cas. Ces deux explications des causales ne sont permises qu'en tenant compte des chapitres et des livres qui suivent le chapitre 27 et ne restent donc qu'à l'état de conjectures sur lesquelles la suite du développement reviendra. En effet, comme la datation des *Commentarii de bello Gallico* est toujours sujette à débat, une telle interprétation supposerait que les livres de César n'ont pas été publiés année par année (vu qu'il faut tenir compte du livre VI pour interpréter ce passage du livre V) mais bien en un seul bloc entre 52 et 50 av. J.-C. Toutefois, ce ne serait pas le seul passage qui appuierait la thèse de la publication unique¹.

Comme ce point l'a démontré, les paragraphes 24 à 37 du livre V peuvent être lus comme une série d'oppositions entre les protagonistes effectivement cités, de même qu'avec César dont l'ombre plane sur le texte. En ce sens, ce passage est l'un des meilleurs pour comprendre quelle image César se donne dans son texte et comment il cherche à se dédouaner d'une défaite effective. La dernière distinction entre César et Ambiorix a annoncé le changement d'attitude de l'Éburon. Il est maintenant temps d'étudier comment Ambiorix a échappé à César en abordant des extraits des livres VI et VIII.

3. Livre VI et VIII : la *Fortuna* contre une chasse à l'homme justifiée ?

César a, selon les dires d'Ambiorix et de Dion Cassius qui a confirmé l'information, libéré le destructeur de toute une légion et ne l'a pas rencontré durant l'année 54. Le point précédent a montré comment César s'est dédouané de la défaite d'une part en accusant ses légats, l'un étant un traître et le second n'ayant pas la prestance militaire de César, d'autre part en se détournant des propos de l'Éburon au moyen du discours indirect et peut-être de la règle grammaticale de la subordonnée causale au subjonctif. César, qui a terminé son livre V en plaçant ses quartiers d'hiver près du camp de Quintus Cicéron, a donc un ennemi dont la chasse occupera une partie du livre VI. Ces représailles n'entachent pas son image, bien au contraire, le cas est plus ou moins similaire à celui des Atuatuques : les Gaulois ont trahi les valeurs romaines, ce qui les destine à la destruction.

¹ Cf. le point 4 de ce chapitre.

Un tel raisonnement est explicable grâce à la *Rhétorique* d'Aristote : l'acte de César est bon parce qu'il défend l'honneur des Romains. Il rend la pareille à ses ennemis et ses entreprises se traduisent par un syllogisme digne de l'œuvre d'Aristote. Il s'agit plus précisément d'un enthymème, qui est un syllogisme rhétorique, grâce auquel un auteur persuade son destinataire que son acte était vraisemblablement fondé. Il contient trois éléments : un sujet, un moyen terme qui est un élément probant que tout le monde accepte et un attribut ou un prédicat associé au sujet (Smeesters, année académique 2020-2021). Dans le cas des Atuatuques au livre II, leur prédicat est qu'ils ont refusé la clémence de César ce qui justifie le moyen terme qui fut la vente de leurs prisonniers (cf. le Tableau 1). Pour Ambiorix, l'idée est la même : il a un double prédicat, d'une part le non-respect de sa dette envers César, d'autre part la destruction d'une légion romaine, d'où le moyen terme d'une vengeance par son emprisonnement ou par sa mort (cf. le Tableau 2). Les éléments étant agencés de la sorte, tous les Romains, qu'ils aient ou non étudiés la *Rhétorique*, iront dans le sens des décisions de César.

Tableau 1 : Enthymème des Atuatuques

Sujet	Moyen terme	Attribut / Prédicat
Atuatuques ←	→ Vente des prisonniers ←	→ Refus de la <i>clementia</i>

Tableau 2 : Enthymème d'Ambiorix

Sujet	Moyen terme	Attribut / Prédicat
Ambiorix ←	→ Vengeance ←	→ Non-respect de sa dette
		→ Destruction d'une légion

L'intention de César était donc respectable vu la structure de son argumentation, le seul problème, étant qu'il ne l'a pas menée à bien. En effet, il n'a jamais réussi ni à capturer ni à tuer Ambiorix, l'homme qui, selon lui, a soulevé la révolte des autres Gaulois. Voici le premier moment de la fuite de l'Éburon :

1. *Basilus ut imperatum est facit. Celeriter contraque omnium opinionem confecto itinere multos in agris inopinantes deprehendit. Eorum indicio ad ipsum Ambiorigem contendit, quo in loco cum paucis equitibus esse dicebatur.* 2. *Multum cum in omnibus rebus, tum in re militari potest fortuna. Nam magno accidit casu, ut in ipsum incautum etiam atque imparatum incideret, priusque eius aduentus ab omnibus uideretur, quam fama ac nuntius adferretur, sic magnae fuit fortunae omni militari instrumento quod*

*circum se habebat erepto raedis equisque comprehensis ipsum effugere mortem. 3. Sed hoc factum est, quod aedificio circumdato silua – ut sunt fere domicilia Gallorum, qui uitandi aestus causa plerumque siluarum atque fluminum petunt propinquitatem – comites familiaresque eius angusto in loco paulisper equitum nostrorum uim sustinuerunt. 4. His pugnantis illum in equum quidam ex suis intulit, fugientem siluae texerunt. Sic et ad subeundum periculum et ad uitandum multum **Fortuna** ualuit.* (Caes., G. VI, 30)¹.

1. Basilus agit comme on lui a ordonné. La marche accomplie rapidement et contre toute attente² il saisit beaucoup d'hommes pris au dépourvu dans les champs. Avec leur indication il se dirigea vers ce même Ambiorix dans le lieu où on disait qu'il était avec un peu de cavaliers. **2.** La fortune peut beaucoup d'une part dans toutes les situations, d'autre part en particulier dans une affaire militaire. En effet il arrive grâce à un grand hasard qu'il tombe sur ce même Ambiorix n'étant pas sur ses gardes, ni préparé non plus, et que son arrivée soit vue par ces hommes avant que la rumeur et l'annonce n'en soient rapportées ; de même ce fut une grande chance que ce même homme échappa à la mort après la perte de toutes les ressources militaires, des chariots et des chevaux qu'il avait autour de lui. **3.** Mais ceci advint aussi, à savoir que ses compagnons et ses amis soutinrent un petit moment la force de nos cavaliers dans un lieu étroit avec sa maison entourée par la forêt – comme le sont presque toujours les habitations des Gaulois qui cherchent la plupart du temps les voisinages des forêts et des fleuves pour éviter la chaleur. **4.** Un certain homme parmi ses combattants le mit sur ce cheval, les forêts couvrirent sa fuite. Ainsi la Fortune avait la puissance pour à la fois le mettre devant le danger et pour lui éviter de nombreuses choses.

Le hasard a mis Basilus sur la route d'Ambiorix mais il n'en a pas permis l'emprisonnement, bien au contraire. César fait défaut lors de cette rencontre et, de la même façon que pour les légats Sabinus et Cotta, il blâme une personne : la *Fortuna* personnifiée. Il l'invoque par quatre fois dans ce chapitre, ce qui s'apparente à une insistance et non à une erreur³. Comme il a été mentionné dans le troisième point du chapitre 1, les historiens antiques ont tendance à ne pas recourir au divin et Aristote disait lui-même qu'un bon orateur ne devait pas invoquer le hasard ou la chance pour augmenter son prestige, qu'il devait assurer qu'il contrôlait ces éléments. Ici, César joue subtilement sur le principe : lui n'est pas confronté à la *Fortuna* vu qu'il est absent, par contre, Ambiorix profite de ses faveurs. L'apparition de la

¹ Nous soulignons les lexèmes *fortuna* (par deux fois), *casu* et *fortunae*.

² LGF, entrée « opinio », pp. 1097-1098.

³ Par cette remarque, nous renvoyons à l'avis de Segura Ramos cité dans le premier point du premier chapitre même s'il n'a pas repris le passage en question dans son article.

Fortuna annonce la suite des événements : Ambiorix en a déjà bénéficié sans que César n'en prenne le contrôle comme demandé par Aristote, ce qui signifie qu'il ne pourra certainement plus l'empêcher, ce qui sera précisément le cas.

Plusieurs théoriciens se sont intéressés à cet apport de la *Fortuna* utilisée par César pour expliquer la fuite d'Ambiorix¹ pour justifier sa fuite chez César et chez Hirtius au livre VIII. Rambaud s'intéresse particulièrement à la deuxième phrase du paragraphe 30 où, en plus de mettre en cause la *Fortuna*, César allonge sa phrase pour amoindrir ses propos : il commence par une longue explication des capacités de la *Fortuna* marquée par le *Nam* avant de citer cette dernière en principale, *sic magnae fuit fortunae* ; il enchaîne de suite avec deux ablatifs absolus, de *omni* à *comprehensis* qui rappellent les réussites romaines pour compenser l'aveu qui clôt la phrase, *ipsum effugere mortem* (Rambaud, 1966 : 157)². Cette analyse reste pertinente, toutefois, lesdits théoriciens omettent le fait que la justification concerne les actes de Basilus qui a lui-même profité de la *Fortuna* pour trouver Ambiorix, César ne se mettant à la poursuite de l'Éburon que trois chapitres plus tard :

ipse cum reliquis tribus ad flumen Scaldim, quod influit in Mosam, extremasque Arduennae partis ire constituit, quo cum paucis equitibus profectum Ambiorigem audiebat. (Caes., G. VI, 33, 3).

César lui-même décida d'aller avec les trois légions restantes jusqu'à l'Escaut qui se jette dans la Meuse et jusqu'aux parties les plus éloignées des Ardennes où on disait qu'Ambiorix était parti avec un peu de cavaliers.

L'objectif de César reste de sauvegarder son image, d'autant plus si Vercingétorix apparaît au livre suivant. Il a certes atténué l'aveu de la fuite d'Ambiorix avec la construction de phrase du paragraphe 30 mais il prouve par son texte qu'il n'est en rien la cause de cet échec. Le schéma est en quelque sorte le même que pour la défaite de Sabinus et de Cotta : César ne peut être tenu pour responsable puisqu'il n'était pas présent contrairement à ses hommes qui eux échouent et parce qu'il fera tout pour réparer ces fautes. Un euphémisme poursuit d'ailleurs cette atténuation : Ambiorix n'échappe ni à César, ni à Basilus, ni au peuple romain, mais bien à la mort, *ipsum effugere mortem* (Rambaud, 1966 : 205), ce qui relève de *Fatum* dans la

¹ Bayet, 1965 ; Rambaud, 1966 ; Rambaud, 1983.

² Son analyse a dû être adaptée à l'édition choisie au sein de ces pages. En effet, Rambaud voit une comparative en début de phrase car son texte contient un *ut* comparatif derrière le *Nam*, ce qui n'est pas la leçon de notre édition. C'est pourquoi nous avons opté pour l'explication des bienfaits de la *Fortuna* plutôt que pour la comparative de Rambaud, les résultats étant identiques.

conception mythologique, les dieux n'ayant pas le droit d'aller contre son avis, et donc encore moins les hommes.

Cette entité intervient à ce moment-là du récit et César est impuissant face à elle parce que, comme il l'a expliqué au paragraphe 30, elle a déjà accordé ses faveurs à Ambiorix sans que César ait voix au chapitre. Il poursuit ce dernier mais toujours en vain alors que ses actes réclament vengeance et que, pour reprendre les concepts aristotéliens, ce serait une bonne chose en raison de l'affront infligé aux Romains et l'aigle de la légion, le « temple miniature avec un petit aigle d'or niché à l'intérieur » (Cassius, 1996 : 16), qui a failli être perdue¹. Ne parvenant pas à prendre leur chef, César laisse ses légions ravager le pays des Éburons tout en critiquant amèrement Ambiorix, notamment lors de la seconde apparition de Catavulcos, second roi des Éburons :

Catuuolcus rex dimidiaie partis Eburonum, qui una cum Ambiorige consilium inierat, aetate iam confectus, cum laborem aut belli aut fugae ferre non posset, omnibus precibus detestatus Ambiorigem, qui eius consilii auctor fuisset, taxo, cuius magna in Gallia Germanique copia est, se exanimavit. (Caes., G. VI, 31, 5).

Catuvolcos, roi de la moitié du pays des Éburons, qui s'était associé au projet d'Ambiorix, déjà accablé par l'âge, comme il ne pouvait supporter l'effort ni de la guerre ni de la fuite, maudissant de toutes ses prières Ambiorix en homme qui avait été l'instigateur de cette décision, se donna la mort en absorbant de l'if² qui est abondante dans une grande partie de la Gaule et de la Germanie.

Dans la section précédente, il a été mentionné qu'Ambiorix avait des préoccupations romaines avec son *officium* envers César. Catuvolcos semble subir le même traitement : il est fatigué par la fuite et éprouve les remords de la décision prise avec Ambiorix en maudissant ce dernier avant de mettre fin à ses jours. Le suicide est une pratique courante chez les Romains qui le préfèrent à une mort indigne, avis qui oriente Catuvolcos : César le montre digne dans son choix et l'oppose à Ambiorix qui opte pour la fuite plutôt que pour l'affrontement des conséquences de ses actes ou pour la même option que Catuvolcos. S'observe donc ici une nouvelle opposition digne de celles du livre V, celle-ci sans doute inaugurée par la première phrase du chapitre 33 :

¹ Nous y reviendrons dans le point 4 de ce chapitre.

² LGF, entrée « exanimo », p. 620.

Ambiorix copias suas iudicione non conduxit, quod proelio dimicandum non existimaret, an tempore exclusus et repentino equitum aduentu prohibitus, cum reliquum exercitum subsequi crederet, dubium est. (Caes., G. VI, 31, 1).

Ambiorix ne rassembla pas ses troupes soit sur son jugement, soit parce qu'il estimait qu'il ne fallait pas se battre en une bataille rangée, ou bien parce qu'il fut arrêté par manque de temps¹ et empêché par l'arrivée soudaine de la cavalerie alors qu'il croyait que le reste de son armée la suivait, on ne sait pas exactement.

Dans cette phrase, Ambiorix est devenu lâche militairement parlant, sans explication satisfaisante, en témoigne le *dubium* est qui clôt l'énumération des possibilités. Ce chapitre 31 marque clairement l'évolution de l'Éburon : il remporte une victoire puis refuse le combat et préfère la fuite au suicide. Celle-ci est vraiment devenue le *leitmotiv* de l'action du chef des Éburons dans ce livre, en témoigne sa dernière apparition de la plume de César :

*4. Ac saepe in eum locum uentum est tanto in omnes partes dimisso equitatu, ut modo uisum ab se Ambiorigem in fuga circumspicerent captiui nec plane etiam abisse ex conspectu contenderent, 5. ut spe consequendi inlata atque infinito labore suscepto, qui se summam a Caesare gratiam inituros putarent, paene naturam studio uincerent, semperque paulum ad summam **felicitatem** defuisse uideretur, 6. atque ille latebris aut siluis aut saltibus se eriperet et noctu occultatus alias regiones partesque peteret non maiore equitum praesidio quam quattuor, quibus solis uitam suam committere audebat. (Caes., G. VI, 43, 4-6)²*

4. Et on est si souvent venu dans ce lieu avec une si grande cavalerie envoyée dans toutes les directions que des prisonniers cherchaient du regard Ambiorix qu'ils venaient de voir en fuite³ et affirmaient avec aplomb qu'il n'était pas encore hors de vue, **5.** à tel point que grâce à l'espoir vivace de le saisir et grâce au cumul d'efforts infini, ceux qui pensaient qu'ils entreraient dans les meilleures grâces de César l'emportaient presque sur la nature dans leur zèle, et il semblait qu'ils manquaient toujours de peu d'atteindre le plus grand bonheur ; **6.** et lui, caché par des refuges ou des forêts s'échappait et gagnait d'autres contrées et territoires avec une escorte pas plus grande que quatre cavaliers, les seuls auxquels il osait confier sa vie.

¹ LGF, entrée « excludo », p. 624.

² Nous soulignons *felicitatem*.

³ LGF, entrée « circumspicio », p. 320.

À nouveau, la chance n'est pas du côté romain et Ambiorix échappe à la vengeance romaine, devenant ainsi la cause principale du revers. César, dont Ambiorix n'apparaît plus comme un ennemi farouche mais comme un homme perfide dès lors qu'il disparaît du champ de bataille, sauve sa réputation en laissant entendre que le résultat ne lui incombe pas. Dans le livre V, il n'était pas aux côtés de ses hommes qui furent partagés entre deux légats très différents, ce qui a mis à mal la cohésion de la légion, tandis que dans le livre VI, la *Fortuna* à laquelle les dieux se soumettent a décidé d'épargner Ambiorix, sans que César ne lui oppose son talent puisque sa première manifestation a été observée en l'absence de l'*imperator*. L'argument de *Fatum* dans le livre VI est donné à deux reprises dans des phrases allongées, que ce soit dans le chapitre 30 qui a été analysé auparavant ou dans ce chapitre 43 où les points 4 à 6 ne forment qu'une seule et même phrase longue, procédé souvent utilisé par César pour insister sur un point, donner une excuse et / ou une justification, ce qui est clairement le cas ici (Rambaud, 1966 : 201-202). Dépeindre Ambiorix comme un couard est important aux yeux de César : l'Éburon a perdu de sa superbe militaire du livre V et n'apparaît plus comme une menace, César a donc tout le loisir de se concentrer sur l'ennemi suivant qui sera cette fois-ci le plus farouche, Vercingétorix.

Cet homme est l'adversaire le plus dangereux de César qui est décrit dans le livre VII, qui est le plus long de tous les livres des *Commentarii de bello Gallico*, et qui lui a infligé une nouvelle défaite, celle de Gergovie. Comme Ambiorix, l'Arverne a vaincu César et cette fois-ci en présence du général, raison pour laquelle Suétone a compté Gergovie parmi les trois échecs de la campagne des Gaules :

adgressus maximis adfecit cladibus; adgressus est et Britannos ignotos antea superatis que pecunias et obsides imperavit; per tot successus ter nec amplius aduersum casum expertus: in Britannia classe ui tempestatis prope absumpta et in Gallia ad Gergouiam legione fusa et in Germanorum finibus Titurio et Aurunculeio legatis per insidias caesis. (Suet., *Caes.* XXV, 4).

César attaqua également les Bretons inconnus jusqu'alors et exigea des richesses et des otages aux vaincus ; parmi autant de succès, il n'éprouva que trois revers : en Bretagne où sa flotte fut presque anéantie par la violence d'une tempête, en Gaule devant Gergovie où une légion fut dispersée et dans les territoires germaniques où les légats Titurius et Aurunculeius furent massacrés dans une embuscade.

Pour Suétone, les ombres de la campagne sont donc la bataille navale de la première expédition en Bretagne, l'attaque d'Ambiorix et la bataille de Gergovie. À la différence d'Ambiorix toutefois, Vercingétorix poursuit l'offensive après sa victoire, ce qui amènera sa perte à Alésia. Une opposition s'observe alors entre les deux Gaulois qui ont infligé les deux revers de César (le troisième cité par Suétone étant relatif aux forces de la nature) : l'un fuit par la suite par peur des représailles et voit son monde et ses alliances s'écrouler autour de lui, tandis que l'autre a le mérite d'être un grand guerrier qui combat jusqu'au bout et admet sa défaite noblement en se rendant pour sauver son peuple. César, en battant Vercingétorix, bat non seulement toute la Gaule mais rachète également le résultat face à l'Éburon qui n'est plus qu'une ombre dans le texte. Cette fin est digne pour un homme qui souhaite se présenter au consulat puisque l'enthymème sur Ambiorix (cf. le Tableau 2) a évolué de la sorte :

Tableau 3 : Enthymème d'Ambiorix à la fin du livre VI

Sujet	Moyen terme	Attribut / Prédicat
Ambiorix ←	→ Menace moindre ←	→ Lâche en fuite
		→ Plus d'alliés

Malheureusement pour César, son proconsulat en Gaule n'était pas terminé en 52 après le succès d'Alésia et Ambiorix, bien que n'étant plus qu'une ombre dans son texte, n'en reste pas moins un échec et une souillure pour l'entreprise césarienne. César le poursuit donc encore et toujours dans le livre VIII d'Hirtius :

*Ipsa ad uastandos depopulandosque fines Ambiorigis proficiscitur ; quem perterritum ac fugientem cum redigi posse in suam potestatem **desperasset**, proximum suae **dignitatis** esse ducebat, adeo fines eius uastare ciuibus, aedificiis, pecore, ut odio suorum Ambiorix, si quos **fortuna** reliquos fecisset, nullum reditum propter tantas calamitates haberet in ciuitatem.* (Hirt., G. VIII, 24, 4)¹.

César lui-même part pour dévaster et détruire le pays d'Ambiorix ; et alors qu'il désespérait que cet ennemi terrifié et fuyant puisse être ramené en son pouvoir, il estimait comme la plus proche compensation de sa dignité de dévaster son pays avec ses citoyens, ses demeures, ses troupeaux, à tel point qu'Ambiorix, si la fortune lui donnait le reste de ses bienfaits, ne pourrait retourner dans son peuple à cause de si grands désastres et en raison de la haine des siens.

¹ Nous soulignons les lexèmes *desperasset*, *dignitatis* et *fortuna*.

Ambiorix le fuyard échappe de nouveau à la vengeance romaine grâce à la *Fortuna*, Hirtius reprenant ainsi l'explication de César. Ce qui est par contre intéressant dans cet extrait, c'est qu'il donne les émotions de son général : il est désespéré. Cela prouve que la poursuite a été longue, aussi bien durant l'année 53 que dans les dernières années du proconsulat de César, et qu'elle est restée infructueuse. Il est ardu de dire qui a rédigé cette phrase, Hirtius ou bien César, mais la première hypothèse paraît la plus adéquate. Hirtius, en tant que secrétaire du cercle littéraire de César durant ses campagnes gauloises et en tant que soldat, a été auprès de l'*imperator* et a constaté ses réactions face aux faits et gestes d'Ambiorix. Le texte de César est certes remanié pour lui donner une image favorable mais il n'est pas erroné : Ambiorix a détruit une légion et a échappé à la sentence romaine, ce qui a certainement touché César moralement vu les diverses tentatives effectuées pour le retrouver et leur résultat. De plus, si César avait rédigé ce livre en mentionnant un nouvel échec, cela aurait terni la victoire sur Vercingétorix décrite comme finale, et donc, aurait provoqué l'effet inverse au passage du négatif dans le livre VI vers le positif dans le livre VII. Hirtius prend tout de même en compte l'image de l'*imperator* quand il parle de sa dignité lors de la destruction du pays des Éburons : l'acte de César était justifiable et même bon pour reprendre Aristote.

Toujours est-il que César a connu un revers qu'il n'est jamais parvenu à réparer, ce qui explique, selon Rambaud, pourquoi il apparaît rasé sur certaines monnaies (Rambaud, 1983 : 122, note 3), bien que le parallèle ne soit pas si aisé¹. Ce constat justifie aussi pourquoi Ambiorix n'est pas présenté physiquement dans les *Commentarii*, à l'instar de Dumnorix qui a été exécuté et de Vercingétorix qui a été capturé (*Idem* : 120) : ces deux hommes furent des ennemis mais César les a vaincus, contrairement à Ambiorix. Celui-ci est en quelque sorte le fantôme qui hante César et qui peut s'assimiler à n'importe qui puisqu'il n'a pas d'image fixe, ce qui vaut pour César lui-même². En plus de ce manque de personnalité propre, le passage avec Ambiorix est sans doute celui qui a subi le plus de remaniements vu le résultat final, remaniements qui fourniraient l'hypothèse de la rédaction des *Commentarii de bello Gallico* en un seul jet.

¹ Cf. l'Annexe 3 sur la question.

² Cf. le point 5 de ce chapitre.

4. Ambiorix : un argument pour la publication en un seul jet ?

L'heuristique de la recherche¹ a soulevé la question de la date de publication des *Commentarii de bello Gallico*. Pour rappel, deux thèses principales se confrontent : la rédaction par année et la rédaction unique entre 52 et 50 av. J.-C. Aucune des deux ne fait l'unanimité bien que, comme le montre le Tableau 4 ci-dessous qui relève les théoriciens dans l'ordre chronologique, les sources consultées dans le cadre de cette étude penchent plutôt pour la seconde option. Cette section n'omettra cependant pas la possibilité de l'écriture en trois étapes (automne 57, automne 55 et automne 52) dans un souci de complétude même si peu de théoriciens la partagent², hormis Jean Bayet d'une certaine manière qui pense que le septième livre plus long a pu être rédigé après les autres, toutefois, il ne quantifie pas l'espace temporel entre les livres (Bayet, 1965 : 162).

Tableau 4 : Avis des théoriciens sur la date de publication des *Commentarii de bello Gallico*

Un seul jet entre 52 et 50 avant J.-C.	Constans, 1937
	Pernot et Chappon, 1945
	Beaujeu, 1958
	Rat, 1964
	Rimbaud, 1966
	Martin et Gaillard, 1990
	Ratti, 2009
	Badel, 2019
	Garcea, 2020
	Boriaud (<i>Rome, s.d.</i> : 11)
Un livre par année	Hachmann, 1975
	<i>Nouveau Dictionnaire des œuvres</i> , 1994

Chaque hypothèse a ses propres arguments. Celle des trois étapes se justifie par des dates où César voulait obtenir l'honneur des *supplicationes*, « c'est-à-dire de remerciements aux dieux, sous forme de prosternations et de prières. » (Badel, 2019 : 155), mais cet objectif est valable pour l'entièreté du texte³. Ce serait d'ailleurs la justification de la publication par

¹ Cf. « Heuristique sur le récit d'Ambiorix ».

² Raison pour laquelle elle n'est pas reprise dans le Tableau 4.

³ Cf. le point 1.2. de ce chapitre.

année : César chercherait l'aval du peuple en même temps qu'il envoyait ses rapports au Sénat pour que toutes les couches de la population soient informées du déroulement des campagnes gauloises et ainsi constituer davantage l'œuvre d'un politicien que d'un écrivain comme il a été mentionné à plusieurs reprises. Cette deuxième option expliquerait les contradictions entre les livres mais rien n'est moins sûr : « Sur un plan littéraire, on peut dire que César s'est contredit, mais assigner à chaque livre une date différente reste une hypothèse. » (Rimbaud, 1966 : 10), Rimbaud affirmant qu'un écrivain modifie son style au fur et à mesure des années, ce qui ne signifie pas nécessairement qu'il y ait des contradictions dans l'œuvre. Derrière l'argument des contradictions se cache la découverte progressive de la Gaule et le fait que les conceptions romaines aient évolué face à la réalité du terrain. Le concept de Rhin-frontière en serait un bon exemple (Loicq, 2007) : depuis les III^e et II^e siècles av. J.-C., le Rhin marquait la frontière entre les Gaulois et les Germains (Caes., G. I, 1, 3) mais quand César se confronte aux Belges (Caes., G. II, 4, 1), il dit affronter des *Germani* dans le territoire des *Galli*, ce qui entre en contradiction avec le début de son livre. César finira par distinguer au livre VI les *Germani Cisrhenani* (Caes., G. VI, 2, 3) des *Germani Transrhenani* (Caes., G. VI, 5, 5) pour désigner les différents Germains rencontrés, le Rhin-frontière étant devenu obsolète. Toutefois, les contradictions peuvent être dues aux diverses sources utilisées par César qui ne s'accordent pas et, quand Hirtius parle d'une rédaction rapide (cf. l'extrait ci-dessous), cela appuie plutôt le jet unique. D'ailleurs, Constans dit que certains passages des *Commentarii* laissent supposer une connaissance de faits ultérieurs (Constans, 1937 : IX), avis que nous tenterons d'illustrer. Ce résumé de la question prouve qu'il n'y a aucune certitude et notre contribution ne se targue pas d'apporter une réponse définitive mais plutôt des arguments pour la rédaction unique principalement à partir du livre V car César l'a construit à partir de rapports.

Cuius tamen rei maior nostra quam reliquorum est admiratio : ceteri enim quam bene atque emendate, nos etiam quam facile atque celeriter eos perfecerit scimus. (Hirt., G. VIII, *Praef.*, 6).

Et cependant notre admiration est plus grande pour les *Commentarii* que pour toutes les autres œuvres : en effet, tous les autres savent à quel point César a écrit ses *Commentarii* parfaitement et correctement, nous aussi nous savons à quel point il les a écrits facilement et rapidement.

Le premier apport d'Ambiorix répond à l'avis de Bayet selon lequel le livre VII est postérieur aux autres. Les points 2 et 3 de ce chapitre ont illustré l'évolution du personnage d'Ambiorix entre les années 54 et 53 qui passe de guerrier à couard. Leurs analyses nous avaient

fait émettre l'idée que l'image d'Ambiorix formaient un tout entre les livres : Ambiorix est un bon guerrier mais César savait sans doute qu'il ne combattrait plus de toute la guerre, que ce soit en 54 ou en 53. Il nous semble plus probable que César avait connaissance des faits de 53 lors de l'écriture du livre V, de même qu'il savait que Vercingétorix suivrait : il passa ainsi, comme nous l'avons dit en clôture du point 3, du négatif d'Ambiorix vers le positif de Vercingétorix. Publier les livres V et VI où un échec demeurerait en la personne d'Ambiorix aurait trop terni son image à Rome pendant un ou deux ans avant que Vercingétorix ne lui donne le statut de vainqueur des Gaules et n'enterre la menace d'Ambiorix, raison pour laquelle nous pensons que les deux hommes devaient se suivre pour participer à la propagande césarienne. Cette réflexion répond donc à l'avis de Jean Bayet, de même qu'à l'hypothèse de la publication par année.

Une autre réponse à cette option se trouve dans le livre V et appuie le constat de Constans selon lequel les *Commentarii* font référence à des événements qui n'auraient pas encore eu lieu si les livres étaient publiés par année. Revenons au passage des morts de Sabinus puis de Cotta : nous avons montré l'opposition entre les deux hommes, le traître périssant seul (Caes., G. V, 37, 2) alors que le courageux légat perd la vie entouré de ses hommes (Caes., G. V, 37, 4). Le chapitre 37 ne se termine toutefois pas sur cette mort glorieuse : César dit bien entendu que des hommes sont parvenus à rejoindre le camp de Labienus pour le prévenir du revers, mais une donnée attire notre attention auparavant :

Ex quibus L. Petrosidius aquilifer, cum magna multitudine hostium premeretur, aquilam intra uallum proiecit, ipse pro castris fortissime pugnans occiditur. (Caes., G. V, 37, 5)

Et parmi eux Lucius Petrosidius, le porte-aigle, jeta l'aigle à l'intérieur du retranchement, alors qu'il était accablé par un grand nombre d'ennemis, et est lui-même tué en combattant très courageusement pour son camp.

Après la mort du légat courageux, César évoque le porte-aigle de la légion qui sacrifie sa vie pour cette aigle. Si le livre V a été publié en 54, cette donnée est anodine mais sa position dans le passage pose question, surtout lorsque nous avons illustré l'importance de l'ordre dans lequel les données sont présentées, que ce soit au sein du même livre (Sabinus puis Cotta) ou entre les livres (Ambiorix puis Vercingétorix). Dans l'histoire romaine, un cas de perte de l'aigle d'une légion provoqua l'émoi de tout un peuple pendant près d'un demi-siècle : celle qui fut perdue par les légions de Crassus face aux Parthes après sa mort. Cet événement n'eut toutefois lieu qu'en 53, soit un an après l'attaque d'Ambiorix. L'aigle a toujours été l'élément

le plus important d'une légion depuis que Marius les instaura comme emblème (Badel, 2019 : 44), mais la perte de l'une d'entre elles à la mort de Crassus a réclamé vengeance et le projet d'affronter les Parthes, notamment pour la récupérer, fut dans les esprits de nombreuses personnalités romaines¹ et il faudra attendre l'Empereur Auguste pour sa restitution grâce à la diplomatie. César, en tant que militaire et allié de Crassus, a certainement été fortement touché par sa mort et la perte de l'aigle, il serait donc probable qu'il lui était important de terminer son récit de la défaite sur une note « plus positive » : la légion fut certes détruite mais son aigle fut sauvée. Cette réflexion prouverait que la politique plane au-dessus du texte et appuierait une lecture des livres des *Commentarii* en regard les uns des autres et le fait que César n'ait pas publié son texte comme des annales mais bien comme un tout.

Ces deux exemples vont à l'encontre de la publication par année mais ne disent rien de celle en trois étapes. Notre dernier exemple fait donc un parallèle entre les livres II et V. En G. V, 27, 2, César semble s'éloigner de l'information selon laquelle il sauva Ambiorix du joug des Atuatuques avec une possible nuance sémantique dans une subordonnée causale au subjonctif. À la seule lecture de César, nous serions tentés de le croire puisque voici comment se clôt le combat contre les Atuatuques au livre II :

5. Occisis ad hominum milibus quattuor reliqui in oppidum reiecti sunt. 6. Postridie eius diei refractis portis, cum iam defenderet nemo, atque intromissis militibus nostris sectionem eius oppidi uniuersam Caesar uendidit. 7. Ab iis qui emerant capitum numerus ad eum relatus est milium quinquaginta trium. (Caes., G. II, 33, 5-7)

5. Quatre-mille Atuatuques furent tués et le reste fut repoussé dans la ville. 6. Le lendemain, après la destruction des portes, comme plus personne ne les défendait, et après l'incursion de nos soldats, César vendit l'ensemble du butin de cette ville². 7. Il lui fut rapporté par les acheteurs que le nombre de prisonniers était de cinquante-trois-mille.

Ce passage, qui fait suite à la seule mention de la *clementia* de César dans les *Commentarii de bello Gallico*³, ne mentionne nullement la libération de prisonniers. Pourtant, l'information donnée par Ambiorix est trop importante pour être fausse, d'autant plus que Dion Cassius l'a confirmée. Nous avons montré au point 2 que César diminua sa responsabilité de la défaite infligée par Ambiorix et cela s'observerait aussi au livre II, surtout si l'on part du constat de Luciano Canfora qui remarque que les livres II et VI sont les plus courts des

¹ Cf. le point 2.2 du chapitre 1.

² LGF, entrée « sectio », p. 1430.

³ Cf. le point 1.2. de ce chapitre.

Commentarii de bello Gallico, ce dernier contenant en plus un *excursus* des chapitres 11 à 28 (Canfora, 2001 : 383, note 76). Nous pensons que ces deux livres ont subi un remaniement plus important que les autres et ont subi plus de réductions. Le livre VI a sans doute écourté les tentatives infructueuses de capturer Ambiorix, mais quelles informations ont été supprimées du livre II et pourquoi ? Nous pensons que César a bel et bien sauvé Ambiorix des Atuatuques et qu'il s'en est vanté auprès du Sénat dans ses rapports pour se donner une bonne image : par cet acte, il a défendu des Gaulois face à d'autres et ils auraient pu lui être redevables, d'où la mention de l'*officium* romain dans les propos d'Ambiorix. Cela se passe en 57 et si le texte fut publié par année ou en trois étapes, le sauvetage y serait apparu telle l'image que César en tirait, toutefois, seul l'Éburon au livre V en parle. Il nous semble donc, à la lumière de ce raisonnement, que César a libéré les Éburons en 57 mais que, sachant ce qui allait se passer en 54 et que l'acte ne serait jamais totalement puni dans les années qui suivirent, il valait mieux ne pas s'en vanter et donc omettre cette information pour mieux s'en dédouaner par la suite, en usant probablement de la nuance sémantique de la subordonnée causale au subjonctif de manière subtile attendu que le discours indirect requiert l'emploi du subjonctif. Cette réflexion montre à nouveau l'importance de lire les livres en connaissance des autres pour connaître tout le contexte et irait à l'encontre des publications par année et en trois étapes, ne laissant plus que le jet unique, l'avis de Bayet ayant été combattu au moyen du premier exemple.

Cette courte contribution ne donne pas de réponse définitive à la question mais apporte des pistes de réflexion. Ambiorix apparaît comme un bon argument contre la rédaction par année (les trois exemples) et contre celle en trois étapes (le troisième exemple et le premier répondant à l'avis personnel de Bayet). L'idée globale de notre réflexion est de considérer le contenu des livres en regard des autres, de voir une construction du moins au plus valorisant pour César, aussi bien au sein du même livre qu'entre eux, et de ne pas omettre le contexte politique si important aux yeux de l'*imperator*. C'est d'ailleurs ce contexte qui construit l'image d'Ambiorix dans l'œuvre césarienne comme notre dernière section l'illustrera.

5. Ambiorix, un miroir de César ?

Comme il a été mentionné, Ambiorix n'a aucun portrait physique dans les *Commentarii de bello Gallico* puisque César ne l'a jamais capturé. Cet argument est juste mais nous y voyons un second : l'Éburon est comparable à n'importe quelle personnalité passée dont l'histoire concorderait avec la sienne. De plus, il faut que la personne associée au Gaulois ait un lien direct ou indirect avec la vie politique de César, ce qui prouverait que ce domaine a son

importance dans les *Commentarii de bello Gallico* et pas que dans les *Commentarii de bello ciuili*.

Les données importantes pour proposer de telles comparaisons sont le fait qu'Ambiorix ait vaincu les Romains avant de s'enfuir et le fait que César et lui fussent liés avant une rupture : il y a donc une perspective militaire et une perspective relationnelle. Chacune d'entre elles renvoie à un personnage historique important pour la vie de César : la première touche à sa vie indirectement puisqu'elle concerne ses ambitions et la seconde directement dès lors qu'elle concerne un épisode de sa vie.

5.1. Le souvenir d'Hannibal

La perspective militaire renvoie à un épisode bien connu des Romains : la deuxième guerre punique et la menace d'Hannibal le Carthaginois. Ce général, qui commença sa rébellion sur les territoires romains en Espagne en 218 av. J.-C. où il fut assisté par des Celtes qui venaient d'être soumis à Rome, rejoignit l'Italie par la côte méditerranéenne avant de passer les Alpes avec son escorte et ses éléphants. Une fois en Italie, il surprit les Romains dans la plaine du Pô et les vainquit sur le Tessin et à la Trébie. Il remporta par la suite la bataille du lac Trasimène en 217 et celle de Cannes du 2 août 216 qui fut un véritable massacre pour les troupes romaines, alors abandonnées par la plupart de leurs alliés. Hannibal ne marcha cependant jamais sur Rome après cette bataille et les Romains commencèrent à récupérer des territoires en Italie et en Sicile (en 211, 209 et 205). Le jeune Cornelius Scipion apparaît alors en 210 où il tente de récupérer des territoires espagnols avant de diriger la guerre en Afrique en 204, ce qui lui a valu son surnom « l'Africain » et ce qui a forcé Hannibal à revenir en Afrique. Scipion remporta la victoire décisive à Zama en 202 mais Hannibal ne fut pas pris : il parvint à fuir et ne se suicidera que quelques années plus tard pour échapper aux Romains. Ces derniers n'oublièrent jamais Hannibal et la menace qu'il fut sur Rome après la bataille de Cannes : la phrase *Hannibal ad portas* restera synonyme de terreur pendant les siècles à venir et César la connaissait sans doute de même que son origine historique.

Tite-Live, qui donne le récit de la deuxième guerre punique et dont l'objectif est de donner une histoire moralisatrice sous couvert du thème de la concorde (*Rome, s.d.* : 15), peut d'ailleurs être comparé à César. Comme ce dernier, il voulait utiliser la conception du Rhin-frontière mais Hannibal rencontre des Germains lorsqu'il traverse les Alpes, ce qui est en totale inadéquation avec cette conception : comme César qui usa des périphrases *Cisrhenani* et *Transrhenani*, Tite-Live inventa le mot *Semigermanis* (Liv., XXI, 38, 8) pour mieux désigner

la réalité du terrain (Loicq, 2007 : 74). Les deux auteurs ont donc inventé un lexème dans un souci de cohérence. De plus, selon Yavetz, Tite-Live eut César en tête lorsqu'il parla de Scipion l'Africain :

« C'est que les Romains ne se contentaient pas de calomnier de vive voix; (*sic*) ils écrivaient aussi, et le pamphlet injurieux leur était une arme politique particulièrement appréciée. Lorsque Tite-Live (XXXVIII, 56, 12) raconte comment Scipion l'Africain a rejeté avec dégoût le titre de "dictateur à vie" qu'on voulait lui conférer et interdit que l'on dressât sa statue sur les rostres, dans la Curie ou sur le Capitole, son récit s'apparente davantage à un libelle anticésarien qu'à une histoire de Rome au II^e siècle av. J.-C. » (Yavetz, 1990 : 234)

Il semble donc que les Anciens, dont Tite-Live (cf. l'extrait en question repris ci-dessous), ait comparé Scipion l'Africain et César, au point que Tite-Live critiqua subtilement le second qui n'avait pas refusé les honneurs comme le premier. Ce parallèle n'est pas dénué de sens vu que César voulait égaler Scipion par ses campagnes et d'ailleurs, son *cognomen* Caesar, qui en punique signifie « éléphant » (Badel, 2019 : 21), renverrait à un de ses ancêtres qui en aurait tué un lors de la première guerre punique entre les Romains et les Carthaginois pour le contrôle de la Méditerranée, l'éléphant étant d'ailleurs devenu le symbole de César (Le Bohec, 1994 : 10-11). La descendance de ce dernier le lie donc aux guerres puniques et ses choix politiques sont comparables à ceux de Scipion l'Africain.

castigatum enim quondam ab eo populum ait quod eum perpetuum consulem et dictatorem uellet facere; prohibuisse statuas sibi in comitio, in rostris, in curia, in Capitolio, in cella Iouis poni (Liv., XXXVIII, 56, 12).

En effet, Scipion l'Africain fit autrefois une réprimande au peuple parce qu'il voulait le nommer consul et dictateur à vie ; il avait interdit que des statues lui soient érigées dans le *comitium*, sur les Rostres, dans la curie, sur le Capitole ou dans le sanctuaire de Jupiter¹.

Il semble également que Scipion et César aient rencontré un ennemi du même acabit : Hannibal d'un côté et Ambiorix de l'autre. Les deux Barbares ont remporté des victoires sur les Romains avant de connaître un revers et de fuir sans qu'aucun des deux *imperatores* ne les attrapent avant la fin des guerres respectives. Ambiorix semble donc être l'Hannibal gaulois ou

¹ LGF, entrée « cella », p. 287.

tout du moins est présenté comme tel par César. Cela est probable vu qu'il n'est pas décrit, ce qui permet ce parallèle symbolique, et est appuyé par la vie de celui-ci.

En effet, en plus de vouloir égaler Scipion l'Africain, il chercha à surpasser Pompée. Ce dernier venait de terminer son expédition orientale durant laquelle il rencontra lui aussi son Hannibal : Mithridate, roi du Pont. Cet ennemi qui avait 70 ans lors de la campagne pompéienne était toujours dangereux et avait remporté de nombreuses victoires sur les Romains. Toutefois, au fur et à mesure des avancées de Pompée, Mithridate recula et finit par mettre fin à ses jours sans que Pompée ne l'attaque. Les trois conflits ont donc un point commun : un Barbare brillant, militairement parlant, qui s'échappe sans que les trois Romains ne puissent le capturer. Même si César n'omet rien d'essentiel, il semble que sa présentation d'Ambiorix ait été construite dans le souvenir d'Hannibal et peut-être celui de Mithridate. Par cette construction, César surpasse aussi bien Scipion que Pompée attendu qu'il est venu à bout d'un ennemi plus dangereux en la personne de Vercingétorix. César aurait vu l'opportunité d'aller au-delà du modèle d'Hannibal dans la construction de son texte : il a rencontré le même genre d'ennemi que Pompée et Scipion mais est parvenu à capturer un modèle encore plus dangereux, dépassant ainsi les résultats de ses prédécesseurs. C'est notamment cette réflexion qui nous pousse à pencher vers la rédaction entre 52 et 50 av. J.-C. : le prestige de César ne prend tout son sens qu'en confrontant Ambiorix, l'Hannibal gaulois, à Vercingétorix, le Gaulois encore plus dangereux mais vaincu. Cela confirme à nos yeux l'hypothèse présentée dans le point précédent qui allait à l'encontre de la publication par année et de l'avis de Bayet : il faut tenir compte des autres livres pour percevoir toute la portée des *Commentarii de bello Gallico*. *Hannibal ad portas* influe certainement la description d'Ambiorix qui se résumerait par la phrase *Ambiorix ad portas castrorum*, conception dépassée par la victoire sur Vercingétorix présentée comme finale, ce qui accentue le prestige militaire et donc politique de César.

5.2. Le souvenir de Catilina

La perspective relationnelle concerne directement un épisode de la vie de César : la conjuration de Catilina. Cet homme est né en 108 dans une famille qui se prétendait descendante d'Énée et fut un partisan de Sylla pour lequel il chassa des proscrits à la tête d'une bande de gladiateurs pour toucher les récompenses promises. La jeunesse romaine le connaît principalement pour ses vices (réels ou légendaires) : il tue son beau-frère pour le voler en inscrivant son nom sur les proscriptions après sa mort ; il décapite Marius Gratidianus d'Arpinum, parent de Marius et de Cicéron, et apporte sa tête à Sylla ; selon Salluste, il aurait pris, de gré ou de force, la vestale Fabia, belle-sœur de Cicéron ; selon Plutarque, il aurait été

incestueux avec sa fille ; il aurait même fait disparaître sa première épouse et le fils d'Aurelia Orestilla pour avoir les faveurs de cette dernière (Bornecque, 1957 : II-III). Il apparaît donc comme un homme dangereux et cruel et il savait se rapprocher des puissants. Après sa préture en 68 et sa propréture en Afrique en 67, il se rapproche du parti *popularis* en raison des triomphes du censeur Crassus, de l'édile curule César et des consuls P. Cornelius Sylla et P. Autronius Paetus. Il se présente au consulat de 66 mais échoue face à L. Manlius Torquatus et L. Aurelius Cotta qui sont élus en novembre car il fut accusé de concussion. Il prévoit alors une première conjuration visant à éliminer ces consuls mais n'y parvient pas. Il se présente à nouveau au consulat de 64 avec Antoine mais le Sénat, à qui il fait peur, lui oppose Cicéron malgré ses sympathies pour les *populares* : ce dernier est élu avec C. Antonius en battant de justesse Catilina et affrontera politiquement César. Catilina tente à nouveau sa chance au consulat de 63 mais échoue encore face aux *optimates* Silanus et Murena.

Ce troisième revers le pousse à sa seconde conjuration : une guerre civile qui lui permettra de prendre le pouvoir par la violence. Cicéron reçoit des lettres anonymes qui prédisent un grand massacre dans la nuit du 20 octobre 63 av. J.-C. Le lendemain, il convoque le Sénat où il lit les lettres ; une révolte de Manlius, allié de Catilina est prévue le 27 tandis que la nuit du 28 au 29 sera la proie des flammes et des massacres. Le Sénat décrète alors un *senatus consultum ultimum* pour déclarer Manlius ennemi public mais pas Catilina puisqu'aucune preuve ne prouve sa participation au complot. Ce dernier assiste à une réunion chez Porcius Laeca durant la nuit du 6 au 7 novembre, réunion qui prévoit des massacres et l'assassinat de Cicéron par deux conjurés. Celui-ci ayant échappé à la mort convoque en urgence le Sénat le 8 novembre au Temple de Jupiter Stator : il incite Catilina à quitter Rome, ce qu'il fera le soir-même (contenu de la *Première Catilinaire*). Le lendemain, Cicéron justifie sa conduite au peuple par un discours au Forum où il met aussi en garde les conspirateurs (ce qui correspond à la *Deuxième Catilinaire*). Entre-temps, Catilina a rejoint Manlius en Étrurie et Antonius est envoyé pour aller les combattre. Dans la nuit du 2 au 3 décembre, des Allobroges sont arrêtés : ils ont en leur possession des lettres où Catilina leur demandait de la cavalerie en leur promettant en échange leur indépendance, ce qui est une preuve suffisante pour que Cicéron le déclare lui et ses conjurés coupables. Le 3 décembre, le consul fait arrêter les conjurés et convoque le Sénat au Temple de la Concorde pour leur dévoiler le contenu des lettres prises aux Allobroges avant qu'il n'informe le peuple dans la soirée de la décision du Sénat de maintenir l'arrestation des conjurés (thématique de la *Troisième Catilinaire*). L'institution promet des récompenses aux dénonciateurs le lendemain. Durant la séance du 5 décembre au Sénat (sujet de la *Quatrième Catilinaire*), Cicéron discute de la peine à infliger : les sénateurs, sur une idée de Cicéron,

condamnent à mort les conjurés, ce qui valut à ce dernier le titre de *Pater patriae*, mais également un exil en 58 à l'instigation de Clodius¹. Les conjurés furent étranglés dans la prison Mamertine dans la soirée du 5 décembre 63 et Cicéron informa le peuple de leurs morts par le mot *uixerunt*, « ils ont vécu » (Bornecque, 1957 : VII). Catilina, quant à lui, perdra la vie le 5 janvier 62 à Pistoia des mains de Petreius, lieutenant du consul Antonius (*Idem*).

Quel est le rôle de César et des *populares* dans les faits et gestes de Catilina ? En réalité, César et Crassus le soutinrent d'abord. Les deux *populares* faisaient partie de la première conjuration visant à supprimer les consuls Sylla et Paetus le 31 décembre 66, mais le « projet » fut reporté au 5 février 65 avant que César, qualifié de comparse par Godefroid (1971 : XI), ne se désiste. Les deux *populares* appuient à nouveau la candidature de Catilina de 64 avant de se méfier de lui l'année suivante : comme Catilina voulait s'en prendre aux riches dans une révolution sociale, il est probable que Crassus et César aient secrètement favorisé la victoire des *optimates* cette année-là (*Idem* : XIII). Ce serait d'ailleurs Crassus qui aurait remis les lettres anonymes à Cicéron, pour éviter que le conflit ne prenne de l'ampleur et que Pompée ne soit rappelé d'Orient pour devenir dictateur et régler la situation. César, partisan dans un premier temps puis se ravisant comme le dit Suétone (cf. l'extrait ci-dessous), fut victime de vaines rumeurs : d'une part de Lucius Vettius, ancien ami et allié de Catilina, qui se ravisa et dénonça les conjurés parmi lesquels César dont il prétendit au questeur Novius Niger avoir des lettres qu'il avait rédigées à l'intention de Catilina (Canfora, 2001 : 49), d'autre part de Quintus Curius qui donne une liste de conjurés sur laquelle le nom de César apparaît (*Idem* : 50). Dans sa politique *popularis*, il s'opposa à la peine de mort et proposa la confiscation des biens des conjurés et leur emprisonnement à vie dans un *municipium* parce qu'« aux yeux des Romains, le fait d'enfermer quelqu'un peut sembler plus dur que le tuer. » (Badel, 2019 : 88). L'argument de César portait aussi sur les traditions et les lois républicaines qui interdisent de tuer un citoyen sans jugement (*Idem*), ce qui justifiera les actions politiques de Clodius en 58, mais un autre personnage qui prit de l'ampleur fit alors son apparition : M. Porcius Cato, Caton d'Utique, partageait l'avis de Cicéron de la mise à mort, option qui fut finalement décidée et qui marqua la première de ses nombreux affrontements avec César².

Id uero Caesar nullo modo tolerandum existimans, cum inplorato Ciceronis testimonio quaedam se de coniuratione ultro ad eum detulisse docuisset, ne Curio praemia darentur effecit; Vettium pignoribus captis et direpta supellectile male mulcatum ac pro

¹ Cf. le point 2.2. du chapitre 1.

² Cf. le point 2 du chapitre 1.

rostris in contione paene discerptum coiecit in carcerem; eodem Nouium quaestorem, quod compellari apud se maiorem potestatem passus esset. (Suet., *Caes.* XVII, 3)¹.

César estimant vraiment cette accusation en aucune façon tolérable, alors que, le témoignage de Cicéron imploré, il avait montré qu'il avait dénoncé certains faits de la conjuration [de Catilina], il fit en sorte que Curius ne reçoive par les récompenses : après que ses biens furent confisqués et après que ses affaires furent pillées, il jeta en prison Vettius mal en point² et presque mis en pièces devant les rostres pour son discours ; en même temps, il jeta en prison le questeur Novius parce qu'il avait supporté qu'un magistrat supérieur soit accusé chez lui.

César fut donc lié à Catilina avant de s'en détourner, ce qui fait penser à Ambiorix. Comme nous l'avons dit à plusieurs reprises, César le libéra du joug des Atuatuques mais s'en dédouana. Le schéma des rapports entre Catilina et César et celui entre Ambiorix et César sont les mêmes : César aide d'abord la personne avant de se retourner contre elle parce qu'elle est devenue un ennemi trop important pour ses intérêts. À nouveau, le fait qu'Ambiorix ne soit pas physiquement décrit permet un tel rapprochement de même qu'une structure dans un ordre d'Ambiorix, structure que *Le Grand Gaffiot* reprend en renvoyant aux *Catilinaires* de Cicéron³ :

Tableau 5 : Comparaison de phrases des *Commentarii de bello Gallico* et des *Catilinaires*

<i>leuitate armorum et cotidiana exercitatione nihil his noceri posse</i> (Caes., <i>G.</i> V, 24, 4).	<i>Quamquam, Quirites, mihi quidem ipsi nihil ab istis iam noceri potest.</i> (Cic., <i>Cat.</i> III, 12, 27, 3).
Ceux-ci [les Romains] ne peuvent nous [les Éburons] nous nuire grâce à la légèreté de nos armures et à nos exercices quotidiens.	Quoique, citoyens, ces gens-là [les conjurés] ne peuvent certes plus me [Cicéron] nuire en rien.

Dans ces deux passages, une construction similaire semble présente : *nihil (...) noceri posse* avec un datif de la personne, « on ne peut plus nuire à quelqu'un ». Les lexèmes ne sont pas *stricto sensu* identiques vu que César use d'un infinitif et Cicéron d'un indicatif, mais le texte du premier est construit au discours indirect, ce qui empêche l'utilisation d'un indicatif.

¹ Le texte latin se trouve sur le site Itinera electronica : <http://bcs.fltr.ucl.ac.be/SUET/CAES/17.htm> (site consulté le 30 juillet 2022 à 18h13).

² LGF, entrée « mulco », p. 1010.

³ LGF, entrée « noceo », p. 1047.

Il reste tout à fait probable que César fasse référence aux *Catilinaires* vu que, selon Yavetz, il connaissait très bien l'œuvre :

« Lorsque Jules César dit en plaisantant à quelques jeunes gens endettés jusqu'au cou que tout ce qu'ils avaient à faire étaient d'entreprendre une guerre civile (Suet., *Div. Jul.* 27, 2), il ne faisait que reprendre une boutade lancée par Cicéron à un groupe similaire – il faudrait, dit-il, ramener Sylla de l'enfer (*In Cat.* II, 9, 20). » (Yavetz, 1990 : 190).

Ce parallèle de structures n'est qu'une hypothèse, le contexte n'étant pas tout à fait pareil. D'un côté, Ambiorix, l'ennemi de César, prononce cette phrase tandis que de l'autre, il s'agit de Cicéron. Toutefois, César peut considérer Cicéron comme son ennemi, les rapports entre les deux étant incertains, surtout à l'époque de la conjuration. Vu la multitude de sources que les Anciens nous ont laissées sur l'affaire, il est difficile de savoir si Cicéron aida César ou s'il l'accusa, les deux versions existant chez les théoriciens modernes¹. Notre contribution opte pour l'option selon laquelle Cicéron a été contre César, en appuyant ce choix sur les décisions de Cicéron durant son consulat : il s'opposa à la loi agraire de Servilius Rullus, inspirée par César, et défendit le vieux sénateur C. Rabirius du meurtre en 100 du tribun Saturninus dont l'accusation fut précisément instiguée par César (Godefroid, 1971 : XII). Il combat aussi César qui voulait supprimer la possibilité du Sénat de décréter un *senatus consultum ultimum* (Bornecque, 1957 : IV). De plus, Cicéron l'accuse dans son *De officiis* d'avoir participé à la conjuration et d'avoir déjà eu des propensions monarchiques à ce moment-là (cf. l'extrait ci-dessous), prétentions qu'il avait également lorsqu'il évinça Bibulus, son collègue au consulat de 59 (Canfora, 2001 : 54). Il est donc probable que César, qui connaissait visiblement les *Catilinaires* vu l'extrait de Yavetz, ait vu Cicéron comme un ennemi et ait mis les paroles de l'orateur entre les lèvres de son ennemi de 54. Cela reste toutefois une conjecture.

at uero hic nunc uictor tum quidem uictus quae cogitarat cum ipsius intererat tum ea perfecit cum eius iam nihil interesset. tanta in eo peccandi libido fuit ut hoc ipsum eum delectaret peccare etiam si causa non esset. (Cic., *Off.* II, XXIV, 84, 6-7).

Mais vraiment ce désormais vainqueur [César], réalisa, alors que cela n'avait plus aucun intérêt pour lui, ce à quoi il n'avait fait que songer, alors que, vaincu, c'était à ce

¹ Par exemple, Canfora (2001) dit que Cicéron aida César à s'en sortir lors de la conjuration avant de l'accuser dans une œuvre plus tardive, tandis que Yavetz (1990) dit le contraire, de même que Bornecque (1957) et Godefroid (1971) qui se concentrent sur les actes de Cicéron à l'encontre de César pendant son consulat de 63.

moment-là dans son intérêt¹. Le désir de commettre un crime fut si grand en lui que ce fait-même d'en commettre le charma, même s'il n'y avait plus de raison.

Toujours est-il que les schémas sont identiques entre Catilina et Ambiorix dès lors qu'ils ont tous les deux été aidés par César, d'une manière ou d'une autre avant d'en devenir les ennemis. Cette association entre les deux hommes a, comme pour le cas d'Hannibal, une signification plus profonde à la lecture de l'ouvrage de Luciano Canfora :

« César commençait, avec cet accord [le triumvirat], de s'affranchir de l'image qui lui avait jusque-là collé à la peau : celle d'une sorte de Lépide en moins bouillant ou de Catilina en moins maladroit. Au cours des quinze années de lutte politique qui avaient séparé les tentatives de Lépide et de Catilina, César avait touché de près ou de loin à des expériences compromettantes, flirtant sans s'y brûler avec la subversion. » (Canfora, 2001 : 74).

Canfora ne dit pas expressément dans cet extrait que César participa à la conjuration, il dit qu'il était comparé à Catilina de même qu'à Lépide, homme qui mena une révolte en 78 contre l'ordre syllanien, et qu'il a trempé dans des entreprises peu honorables au cours de sa vie. Les Anciens repéraient plus facilement les références entre les œuvres que nous aujourd'hui : cela signifie que, si César a effectivement repris une phrase des *Catilinaires*, il combat ce lien avec Catilina vu qu'il s'était détourné d'Ambiorix qui prononce la phrase des *Catilinaires*. César crée ainsi un parallèle entre Ambiorix et Cicéron / Catilina, pour effacer l'image négative qu'il pouvait avoir selon Canfora attendu qu'il va se mettre à la poursuite de l'Éburon et donc du pseudo-Catilina. De nouveau, il faut admettre que les livres forment un tout qui a été écrit en un seul jet pour arriver à cette conclusion. Ambiorix serait ainsi un élément de propagande déformé puisque César ne lui fut pas confronté directement, déformation qui lui permet de vaincre les démons de son passé puisqu'Ambiorix n'a pas de portrait physique et en considérant que l'œuvre a été rédigée entre 52 et 50 av. J.-C. : Hannibal d'une part, grâce auquel il dépasse Scipion, son modèle, et Pompée, son rival, attendu que Vercingétorix le suit, Catilina d'autre part, grâce auquel il tente d'effacer de son ardoise politique cette association malheureuse qui lui colle à la peau.

¹ Ndt : la remise des dettes.

Conclusion

À la suite de cette recherche, nous pouvons assurer qu'Ambiorix est à la fois une figure historique digne de l'*historia* ou des *Commentarii* vu que César mêle les deux conceptions et un exemple parfait de propagande césarienne. Ce dernier a eu besoin de rapports pour parler de l'attaque de 54 av. J.-C. parce qu'il n'y était pas et a ainsi imaginé plusieurs structures oppositives dont l'accumulation lui donne une bonne image : il n'est certainement pas comme Ambiorix ni comme Sabinus parce qu'il respecte l'*officium* qui le lie à un allié ou à son armée et il est meilleur que Cotta dès lors que ses décisions militaires et sa prestance apaisent et rassurent ses hommes. Par ces oppositions décelables dans les termes employés (*officium*, *interpres*) et dans ses structures grammaticales (la probable nuance sémantique de la subordonnée causale), il se présente d'une part comme un bon citoyen et d'autre part comme un militaire exemplaire.

Cette image était importante pour un homme politique, domaine dans lequel César baignait et qui lui a permis de se lancer dans la campagne gauloise. Il devait se justifier constamment dans ses rapports au Sénat et assurer au peuple qu'il était le représentant des valeurs romaines en Gaule, ce qui signifie que, s'il l'est à l'extérieur de Rome, il le sera davantage à l'intérieur. Car il s'agit bien de cela : prouver son charisme, son *ethos*, dans son texte et le respecter dans la vie de tous les jours. Cela lui permet d'obtenir le titre d'*imperator* et d'espérer une fonction politique au retour des Gaules à Rome. Cet objectif passe donc par la propagande au sein de son texte, la politique en conditionnant la rédaction, ce qui est directement en lien avec les principes du genre des *Commentarii* combiné à la subjectivité de l'*historia* latine et encore plus de l'*historiè* grecque.

En effet, la vie de César l'a confronté à la littérature grecque et l'aristocratie montrait sa supériorité par la connaissance de cette culture. César le comprit et l'appliqua au sein même des *Commentarii de bello Gallico* par la structure oppositive, par l'insertion de discours, par la subjectivité déguisée avec la troisième personne et par la propagande. Son œuvre n'est pas dénuée de rhétorique apparente comme certains l'ont écrit, elle en contient au contraire de manière subtile. César comprit les principes généraux d'Aristote pour les appliquer à la perfection dans son texte : d'une part l'importance de montrer l'étendue de ses connaissances par des *excursus* et d'autre part les nécessités des lieux communs (*endoxa*) et du style simple pour faire adhérer un maximum de personnes à ses idées, donc à sa propagande.

Les *Commentarii de bello Gallico* sont donc bien un savant mélange d'*historia* latine avec la thématique du sujet historique et la construction analytique et de *Commentarii* de par la simplicité du style et le type de sources utilisées (les rapports au Sénat, les rapports des légats, les notes personnelles de César), le tout avec des influences grecques et politiques. Ce dernier type d'influence n'est pas le plus représentatif de prime abord alors qu'il est pourtant essentiel : sa propagande n'a qu'un seul objectif, l'obtention d'un second consulat. Sa campagne gauloise et donc son œuvre sont d'ailleurs nées d'une décision politique : l'obtention du proconsulat des Gaules grâce à la *Lex Vatinia* suivie de la prolongation de ce dernier grâce aux accords de Lucques. Elle permit à César de devenir l'*imperator* influant popularisé par Marius et de se comparer avec l'autre homme fort du moment, Pompée, contre lequel il sera confronté à son retour en Italie. Les *Commentarii de bello Gallico* sont donc nés de la politique pour la politique.

Ambiorix, dans cette optique, est l'antagoniste moral par excellence : il remporte une victoire mais fuit et perd de sa superbe. César, qui le poursuit pour venger le peuple de Rome, passe pour un homme digne aux yeux des citoyens, même si l'Éburon lui échappa. Le prestige de César n'en fut pourtant pas amoindri puisque Vercingétorix suivit et remporta la victoire finale à Alésia. Nous avons illustré de par nos analyses des livres V, VI et VIII comment Ambiorix évoluait : s'il avait gardé son statut du livre V, cela aurait terni le prestige de César. En revanche, le présenter comme un fuyard au livre VI et le faire suivre de la victoire sur l'Arverne diminuent le revers qu'il infligeât à l'armée romaine. Il importe donc de lire les divers livres en regard des autres pour en comprendre toute la portée, raison pour laquelle nous avons émis l'hypothèse que la présentation de la figure d'Ambiorix argumente la thèse de la rédaction unique entre 52 et 50 av. J.-C. Cette comparaison de l'Éburon à César et à l'Arverne par un jeu d'oppositions est le premier élément allant dans le sens d'une construction propagandiste.

Le second élément allant dans un sens identique est l'absence de description physique pour Ambiorix. Cela lui permet de rappeler Hannibal d'une part et Catilina d'autre part, les histoires des deux hommes se combinant à celle d'Ambiorix : ces deux liens améliorent l'image de César. Le premier lui permet de dépasser son rival Pompée qui s'opposa à Mithridate et son modèle Scipion l'Africain qui battit Hannibal parce que César a rencontré le même genre d'ennemi avant d'aller plus loin en remportant la victoire sur quelqu'un présenté comme plus dangereux. Le second lui permet d'améliorer son image passée parce qu'il se détourna de deux hommes mauvais et, dans le cas d'Ambiorix, réclama vengeance au nom de l'honneur de Rome. Ambiorix est donc une construction propagandiste de César aussi bien dans le déroulement des

événements qui atténue la défaite qu'il infligea aux Romains que dans ses comportements et ses actes qui évoquent les références historiques de César et son passé politique. Cette dernière constatation montre combien la politique influença l'œuvre qui efface les points négatifs du passé de César pour lui promettre un avenir glorieux.

Voici tout ce que la figure d'Ambiorix permet selon nous, mais il reste du travail. L'Éburon a touché à la question de la date de publication et à celle de l'influence du passé de César mais ces deux pans de recherche pourraient concerner d'autres personnages. De plus, nous avons analysé le traitement de sa figure aussi bien dans les passages où il apparaît qu'en regard des autres livres, toutefois, il n'est peut-être pas le seul personnage qui a subi un tel remaniement. D'autres grandes figures, comme Dumnorix et Vercingétorix par exemple, pourraient être analysées en regard des autres livres, notre travail sur Ambiorix donnant des pistes de réflexion applicables à d'autres passages des *Commentarii de bello Gallico* voire aux *Commentarii de bello ciuili*. Sur César, en plus de la question de la volonté monarchique que nous n'avons pas traitée ici et qui reste sujette à débats et des questions des premiers complots qui le visèrent (un complot interne aux forces de César dans lequel Trebonius essaie de convaincre Marc Antoine en vain ou celui que Cicéron révèle dans son *Pro Marcello*¹), les liens avec la littérature grecque mériteraient d'être amplifiés, notre contribution n'ayant qu'ouvert l'étude de même que les liens avec la *Rhétorique* d'Aristote qui sont restés succincts au sein de nos pages. Une étude de l'évolution des concepts géographiques ou des *endoxa*, comme celui du Rhin-frontière avec l'évolution du sens de *Germani*, mériterait également de voir le jour de même que l'influence que ce genre d'évolutions a eue sur les auteurs postérieurs à César. En outre, il serait intéressant de voir si la figure du Barbare qui remporte des victoires avant de fuir n'est pas un *leitmotiv* des littératures latine et grecque. En effet, toute proportion gardée de la vérité historique, ce schéma correspond à Ambiorix, de même qu'à Hannibal chez Tite-Live, et se retrouve chez Claudien, auteur de l'Antiquité tardive : après avoir suivi le cours d'*Auteurs latins de l'antiquité tardive* du professeur Aaron Kachuck², nous pouvons dire que Claudien décrit Alaric qui passe de grand ennemi à ennemi qui se lamente dans son *De sexto consulatu Honorii*, sans doute pour donner une meilleure image de Stilicon dont Claudien était le propagandiste. Le fait que César ait peut-être usé d'un *leitmotiv* grec ou latin de Barbare puissant puis fuyard et que ce modèle ait perduré après lui est une des nombreuses raisons qui nous font dire que César n'a pas encore livré tous ses secrets.

¹ Canfora, 2001 : 247-252.

² Kachuck, A. Année académique 2021-2022. *Auteurs latins de l'antiquité tardive* (LGLOR2431). UCLouvain.

Bibliographie

Bibliographie primaire

César, J. (Rome) 52-50 BC. *La Guerre des Gaules*. In *Tout César. Discours, traités, correspondance et commentaires*, éd. d'Alessandro Garcea. 2020. Paris : Éditions Robert Laffont, S.A.S. (Bouquins). 173-523.

Hirtius, A. (Rome) 45-44 BC. « Le livre 8 de *La Guerre des Gaules* ». In *Tout César. Discours, traités, correspondance et commentaires*, éd. d'Alessandro Garcea. 2020. Paris : Éditions Robert Laffont, S.A.S. (Bouquins). 791-816.

Hirtius, A. (Rome) 45-44 BC. « Liber Octavus ». In César, J. (Rome. 52-50 BC) 1926. *Guerre des Gaules*, éd. L.-A. Constans. T. II (Livre V-VIII). Paris : Société d'édition Les Belles Lettres. 279-322.

Bibliographie secondaire

Amilien, A. mercredi 30 mars 2022. « Décrypter la mise en scène : l'apport de la narratologie à l'étude des textes classiques ». In *Les Midis de l'Antiquité*. UCLouvain.

Aristote (Grèce. 329-323 BC) 2007. *La Rhétorique*. Trad. Pierre Chiron. Paris : Éditions Flammarion.

Badel, Chr. 2019. *César*. Paris : Presses Universitaires de France / Humensis.

Barthes, R. 1953. *Le degré zéro de l'écriture*. In Id. 1953 et 1972. *Le degré zéro de l'écriture suivi de Nouveaux essais théoriques*. Paris : Éditions du Seuil. 7-67.

Bayet, J. 1965. « César. 101-44 av. J.-C. ». In Id. 1965. *littérature latine*, avec la collaboration de Louis Nougaret. Paris : Librairie Armand Colin. 161-169.

Beaujeu, J. Octobre-décembre 1958. « Les soulèvements de 54 dans le Nord de la Gaule et la véracité de César ». In *Revue du Nord*. T. 40. n°160. 459-466.
https://www.persee.fr/doc/rnord_0035-2624_1958_num_40_160_2312 (site consulté le 3 octobre 2021 à 12h03).

Bornecque, H. 1957. « Introduction ». In Cicéron (Rome. 63 BC) 1957. *Discours. Tome X. Catilinaires*. Trad. Édouard Bailly. Paris : Société d'édition « Les Belles Lettres ». I-X.

- Brunaux, J.-L. 2018. « Alésia. Une défaite improbable ». In Petitfils, J.-Chr. (dir.) 2018. *Les énigmes de l'histoire de France*. Paris : Le Figaro Histoire/Perrin. 19-39.
- Canfora, L. (Rome-Bari : Giuseppe Laterza & Figli Spa. 1998) 2001. *Jules César. Le dictateur démocrate*. Trad. Corinne Paul-Maier. Paris : Flammarion.
- Cart, A., Grimal, P. Lamaison, J. Noiville, R. (1955) 2007. *Grammaire latine*. Paris : Nathan.
- Cassius, D. (Rome. IIIrd century) 1996. *Histoire romaine. Livres 40-41 : César et Pompée*. Trad. Michèle Rosellini. Paris : Société d'édition Les Belles Lettres (La roue à livres).
- Constans, L.-A. 1937. « Introduction ». In César, J. (Rome. 52-50 BC) 1937. 2^e éd. *Guerre des Gaules*. T. I (Livre I-IV). Paris : Société d'édition Les Belles Lettres. V-XXXIII.
- David, J.-M. 2000. *La République romaine. De la deuxième guerre punique à la bataille d'Actium (218-31 av. J.-C.) Crise d'une république*. Paris : Éditions du Seuil.
- Devillers, O. 2010. « Se représenter par l'histoire : les *Commentaires* de César ». In *Écrire l'histoire*. n°5. <https://journals.openedition.org/elh/881#ftn26> (site consulté le 9 août 2021 à 11h26).
- Étienne, G. 2011. *Cahier de vocabulaire latin*. 20^e éd. Louvain-la-Neuve : De Boeck Éducation s.a.
- Gaffiot, F. 2000. *Le Grand Gaffiot. Dictionnaire latin-français*. 3^e éd. revue et augmentée sous la dir. de Pierre Flobert. Paris : Hachette-Livre.
- Gallois, H. Octobre-novembre 2020. « Romulus, ancêtre de César ». In *Toute la mythologie Gréco-Romaine*, sous la dir. de Bertrand Audouy. *Mythologie*^(s), n°41 Spécial. 87.
- Garcea, A. 2020. « César, les lettres et la raison ». In *Tout César. Discours, traités, correspondance et commentaires*, éd. d'Alessandro Garcea. 2020. Paris : Éditions Robert Laffont, S.A.S. (Bouquins). 7-24.
- Godefroid, R. 1971. « II – Conjurat[i]on de Catilina ». In. *Id.* 1971. *Cicéron. Première Catilinaire. Préparation*. 9^e éd. Paris : H. Dessain. X-XVII.
- Hachmann, R. 1975. « Germains, Celtes et Belges dans la France du Nord et en Belgique à l'époque de Jules César ». In *Revue Archéologique*. Fasc. 1. 166-176. <https://www-jstor-org.proxy.bib.ucl.ac.be:2443/stable/41744570?refreqid=excelsior%3Acbdb90280570107aba39d5b61034b57b&seq=11> (site consulté le 20 mars 2022 à 17h27).

Le Bohec, Y. 1994. *César*. Paris : Presses universitaires de France (Que sais-je ?).

Loicq, J. 2007. « D'où César tenait-il sa doctrine du Rhin, frontière gallo-germanique ? ». In Champeaux, J. (dir.). *Revue des études latines*. T. 85. Paris. 66-80.

Martin, R., Gaillard, J. 1990. « L'historiographie » (Chapitre IV, Première partie). In *Id.* 1990. *Les genres littéraires à Rome*. Paris : Éditions Nathan. 108-161.

Meunier, N., Moenaert, D. Année académique 2020-2021. Langue latine I (LGLOR1143). UCLouvain.

Nouveau Dictionnaire des œuvres de tous les temps et de tous les pays. Littérature, philosophie, musique, sciences. 1994. T. 3. Paris : Laffont-Bompiani (Bouquins). 3105-3106.

Payen, P. 2003. « L'historiographie grecque : VI^e-III^e siècle avant J.-C. État des recherches 1987-2002 ». In *Pallas*. N°63. 129-166. <https://www.jstor.org/stable/43606377?seq=1> (site consulté le 22 juillet 2022 à 18h23).

Pernot, M., Chappon, G. 1945. « César (100-44 av. J.-C.) ». In *Id.* 1945. *Histoire de la littérature latine*. Paris : Librairie Hachette. 19-24.

Pernot, M., Chappon, G. 1945. « L'époque de César et de Cicéron ». In *Id.* 1945. *Histoire de la littérature latine*. Paris : Librairie Hachette. 17-18.

Pöschl, V. 1983. « Quelques remarques sur l'épisode d'Ambiorix chez César ». In *La patrie gauloise d'Agrippa au VI^e siècle. Actes du Colloque (Lyon 1981)*. 1983. Lyon : L'Hermès et Les Belles Lettres. 7-14.

Rambaud, M. (1952) 1966. *L'art de la déformation historique dans les Commentaires de César*. 2^e éd. Paris : Société d'édition Les Belles Lettres.

Rambaud, M. 1983. « Le "portrait" d'Ambiorix ». In *Rencontres avec l'antiquité classique. Hommages à Jean Cousin*. 1983. Besançon : Université de Franche-Comté. 113-122. https://www.persee.fr/doc/ista_0000-0000_1983_ant_273_1_1062 (site consulté le 18 août 2021 à 14h17).

Rat, M. 1964. « Préface ». In César, J. (Rome. 52-50 BC) 1964. *La Guerre des Gaules*. Trad. Maurice Rat. Paris : Garnier-Frères. 5-9.

Ratti, S. 2009. « César » (Chapitre I). In *Id.* 2009. *Écrire l'Histoire à Rome*, en collaboration avec Jean-Yves Guillemin, Paul-Marius Martin et Étienne Wolff. Paris : Société d'édition Les Belles Lettres. 9-65.

Robert, J.-N. 2010. « Introduction ». In Cicéron (Rome. 62 BC) 2010. *Pour T. Annus Milon*. Trad. A. Boulanger. Paris : Société d'édition Les Belles Lettres. VII-XXVII.

Rome. Comment elle est devenue le centre du monde. Du VIII^e siècle avant J.-C. au I^{er} siècle après J.-C., sous la dir. de Victor Battagion. s.d. *Historia*, n°62, numéro Spécial.

Segura Ramos, B. 1995. « Repetición léxica como abandono y repetición léxica como recurso estilístico ». In *Minerva : Revista de Filología Clásica*. N°9. Universidad de Valladolid. 153-163.

Smeesters, A. Année académique 2020-2021. *Séminaire de littérature latine* (LGLOR2532). UCLouvain.

Trédé, M., 2007. « Le “je” de l'historien dans l'historiographie grecque antique ». In *Cahiers du Centre Gustave Glotz*. N°18. 341-348. https://www.persee.fr/doc/ccgg_1016-9008_2007_num_18_1_1658 (site consulté le 9 juillet 2022 à 14h41).

Yavetz, Z. 1990. *César et son image. Des limites du charisme en politique*. Trad. Elie Barnavi. Paris : Société d'édition Les Belles Lettres (Histoire).

Table des matières

Remerciements.....	2
Introduction.....	3
César et Ambiorix : État de la recherche.....	6
Heuristique sur le récit d'Ambiorix.....	10
Chapitre 1 : César et les composantes de son écriture.....	12
1. L'historiographie à Rome.....	13
2. César et la politique.....	18
2.1.Le contexte politique du I ^{er} siècle av. J.-C. et les premiers pas de César (100-58)....	20
2.2.Le proconsulat en Gaules (58-50).....	24
2.3.La guerre civile avec Pompée (49-46).....	27
2.4.La dictature (45-44).....	29
3. César et les concepts aristotéliens.....	33
3.1.L'apport de l'historiographie grecque.....	34
3.2.César, élève de la <i>Rhétorique</i>	37
Chapitre 2 : Ambiorix, thème de « propagande » césarienne ?.....	42
1. La guerre des Gaules et le projet de César.....	42
1.1.Bref résumé des <i>Commentarii de bello Gallico</i>	42
1.2.Le projet de César quant à cette conquête.....	45
2. Le livre V : un jeu d'oppositions.....	51
3. Livre VI et VIII : la Fortuna contre une chasse à l'homme justifiée ?.....	62
4. Ambiorix : un argument pour la publication en un seul jet ?.....	71
5. Ambiorix, un miroir de César ?.....	75
5.1.Le souvenir d'Hannibal.....	76
5.2.Le souvenir de Catilina.....	78
Conclusion.....	84
Bibliographie.....	87

Table des tableaux

Tableau 1 : Enthymème des Atuatuques.....	63
Tableau 2 : Enthymème d'Ambiorix.....	63
Tableau 3 : Enthymème d'Ambiorix à la fin du livre VI.....	69
Tableau 4 : Avis des théoriciens sur la date de publication des <i>Commentarii de bello Gallico</i> ..	71
Tableau 5 : Comparaison de phrases des <i>Commentarii de bello Gallico</i> et des <i>Catilinaires</i>	81

UNIVERSITÉ CATHOLIQUE DE LOUVAIN
Faculté de philosophie, arts et lettres

Place Blaise Pascal, 1 bte L3.03.11, 1348 Louvain-la-Neuve, Belgique | www.uclouvain.be/fial